

**Femmes, égalité entre les sexes et économie informelle:
évaluation des recherches menées par l'OIT
et propositions concernant la marche à suivre**

**Sylvia Chant et Carolyn Pedwell
London School of Economics**

Les documents de discussion sont des documents préliminaires diffusés
aux fins de stimuler les débats et de susciter des commentaires

Copyright © Organisation internationale du Travail 2008

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bureau international du Travail
Sylvia Chant, Carolyn Pedwell

Femmes, égalité entre les sexes et économie informelle: évaluation des recherches menées par l'OIT et propositions concernant la marche à suivre / Bureau international du Travail – Genève: BIT, 2008

ISBN: 978-92-2-220608-7 (print)
ISBN: 978-92-2-220609-4 (Web/pdf)

Economie informelle / travailleuse / rôles de genre / emploi informel / programme de recherche / besoins en matière de recherche / rôle de l'OIT
03.01.5

Disponible également en anglais: *Women, gender and the informal economy: An assessment of ILO research and suggested ways forward*, Geneva, 2008, et en espagnol: *Las mujeres, el género y la economía informal: evaluación de los estudios de la OIT y orientaciones sobre el trabajo futuro*, Ginebra, 2008.

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail: pubvente@ilo.org ou par notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Préface

Le présent document de travail offre un aperçu des recherches menées ces vingt dernières années par l'OIT sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle. Il s'attache aux cadres méthodologiques et analytiques appliqués dans diverses études, identifie les lacunes et propose des orientations concernant les recherches futures. Enfin, il vise à renforcer les travaux de l'OIT en formulant, à l'intention des mandants, des conseils pour l'élaboration des politiques, qui soient cohérents et coordonnés, par rapport aux quatre piliers de l'Agenda du travail décent de l'OIT: les normes et les principes et droits fondamentaux au travail, l'emploi, la protection sociale et le dialogue social.

Le présent document de travail est le fruit de deux initiatives convergentes. Premièrement, en vue d'évaluer les travaux accomplis par l'OIT sur le travail décent, les questions touchant précisément les femmes et l'égalité entre les sexes, un exercice initial de mise en correspondance des données sur les recherches déjà menées par l'OIT, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, a été entrepris en 2007. Les premiers résultats de cet exercice ont été présentés en mai 2007 à l'occasion de la tenue du séminaire «Egalité entre hommes et femmes et travail décent: pour une stratégie globale de recherche»¹. Ce séminaire a eu entre autres effets immédiats de faire prendre conscience qu'une analyse en profondeur des recherches menées par l'OIT sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle s'impose.

Deuxièmement, le présent document de travail constitue l'un des résultats attendus de l'initiative focale sur l'économie informelle, lancée par le Directeur général pour donner leur plein effet à la résolution et aux conclusions de la Conférence internationale du Travail en 2002 sur le travail décent et l'économie informelle². C'est dans ce contexte que s'est tenu à Genève du 27 au 29 novembre 2007 le *Colloque interrégional sur l'économie informelle: permettre une transition vers la formalisation*³. Ce colloque a servi de cadre tripartite à un débat approfondi et un échange de données d'expérience sur l'évolution récente, les mesures à prendre et les stratégies concrètes, en cours d'élaboration dans des domaines clés visés par l'Agenda du travail décent, lesquels contribuent à la transition vers la formalisation. Il a été décidé, aux fins de ce colloque interrégional, de s'attacher expressément à l'importance de l'égalité entre hommes et femmes pour l'économie informelle, tant dans le document de base qu'au cours des délibérations au colloque.

Le présent document de travail fait suite aux conclusions du séminaire précité organisé en mai sur une stratégie de recherche, ainsi que du colloque en novembre 2007. Les deux manifestations ont permis de reconnaître combien il importe d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives concrètes en matière de recherche et de politiques, qui associent la création d'emplois, la protection sociale, les droits au travail et la représentation, de manière à garantir l'égalité entre les sexes et l'habilitation des travailleurs de l'économie informelle. Il s'ensuit que le présent document de travail

¹ L'exercice initial de mise en correspondance des données et le séminaire qui s'est tenu ultérieurement ont tous deux été organisés par le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, en collaboration avec le Programme focal pour la promotion de la Déclaration et le Département de l'intégration des politiques.

² OIT: *Rapport de la Commission de l'économie informelle*, résolution et conclusions concernant le travail décent et l'économie informelle, adoptées le 19 juin 2002, Conférence internationale du Travail, 90^e session, Genève, 2002, <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25.pdf>.

³ Voir: <http://www.ilo.org/public/french/employment/policy/events/informal/index.htm>.

représente une étape vers l'évaluation des lacunes particulières décelées dans les recherches de l'OIT sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle et de définir les thèmes clés qui méritent un traitement prioritaire à l'avenir.

Ce document a été rédigé à la demande du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, du Département des politiques de l'emploi et du groupe de cohérence des politiques au Département de l'intégration des politiques. Nous tenions à ce qu'un regard extérieur soit porté sur cet aspect – non exhaustif – des travaux de l'OIT. C'est pourquoi nous avons confié la responsabilité de cette étude à des universitaires et chercheuses renommées spécialisées dans les questions d'égalité entre hommes et femmes, M^{mes} Sylvia Chant et Carolyn Pedwell, de la London School of Economics, auxquelles nous souhaitons exprimer toute notre gratitude pour leur étude bibliographique très détaillée et la préparation de cette évaluation de la situation essentielle. Elles ont analysé des informations portant sur des années de recherche, recueillies dans le cadre de l'exercice initial de mise en correspondance des données et de la base de données de l'OIT sur l'économie informelle. Ce document a été préparé sous la direction de Susan Maybud (GENDER), Mary Kawar (EMP/POLICY) et Amelita King-Dejardin (INTEGRATION), que nous tenons également à remercier.

Une autre étude portant sur les recherches menées sur les travailleurs domestiques a déjà été commanditée, ce qui explique pourquoi ce sujet n'est pas traité en profondeur dans le présent document. Les études futures devront tenir compte des recherches actuellement menées sur les liens entre l'égalité entre hommes et femmes, le travail rémunéré et le travail non rémunéré.

Nous espérons que la présente étude contribuera à favoriser une meilleure compréhension des travaux de l'OIT sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle, et à consolider la base de connaissances qui a été constituée de manière collective.

Evy Messell
GENDER

Azita Berar Awad
EMP/POLICY

Rolph van der Hoeven
PCG/INTEGRATION

Table des matières

	<i>Page</i>
Préface.....	iii
Introduction.....	1
Aperçu des travaux de l’OIT sur l’égalité entre hommes et femmes et l’économie informelle.....	3
Approches et questions analytiques.....	8
Approches et questions méthodologiques.....	11
Analyse et évaluation de la documentation existante par thème.....	14
Stratégies de croissance, productivité et création d’emplois de qualité.....	15
Aperçu et principales conclusions.....	15
Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures.....	17
Environnement réglementaire, y compris promotion des normes internationales du travail et des droits fondamentaux.....	17
Aperçu et principales conclusions.....	17
Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures.....	19
Esprit d’entreprise, compétences, microfinancement et accès aux marchés.....	20
Esprit d’entreprise.....	20
Renforcement des compétences et formation.....	21
Microfinancement.....	24
Accès aux marchés.....	25
Extension de la sécurité sociale et de la protection sociale.....	27
Organisation, représentation et dialogue social.....	29
Développement local par zones (en milieu rural et en zone urbaine).....	32
Aperçu et principales conclusions.....	32
Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures.....	33
Questions institutionnelles et pratiques.....	33
Synthèse.....	34
Recommandations.....	36
Rôle génésique et travail productif (rémunéré ou non rémunéré).....	36
Mondialisation et économie informelle.....	36
Droits et cadres réglementaires.....	37
Meilleur accès à la sécurité sociale.....	37
Productivité accrue par l’amélioration des capacités et de l’accès aux ressources.....	38
Encouragement à l’entrepreneuriat.....	38
Organisation, représentation et dialogue social.....	38
Bibliographie.....	41
Documents de l’OIT.....	41
Documents extérieurs à l’OIT.....	56

Introduction

Le travail informel est un phénomène qui non seulement perdure à l'échelle internationale depuis les années soixante-dix, mais qui s'est intensifié et offre désormais de multiples facettes dans le contexte de la mondialisation, du néolibéralisme et de la migration – à la fois transfrontalière et depuis les campagnes vers les villes –, autant de processus présentant un intérêt tout particulier pour les questions d'égalité entre hommes et femmes (Bach, 2003; Carr et Chen, 2002; Chant et McIlwaine, 1995; Chen et coll., 2004; BIT, 2002b, 2007a; Valenzuela, 2005). Si les femmes sont aujourd'hui plus que jamais impliquées dans l'emploi rémunéré, les marchés du travail se caractérisent dans toutes les régions géographiques par une ségrégation sexuelle, les femmes étant «cantonnées dans des emplois de faible qualité, irréguliers et informels» (Heintz, 2006: 1; voir également Abramo, 2003; El-Solh, 2003; Fernández-Pacheco, 2003a, b; Silveira et Matosas, 2003; Valenzuela, 2005; Xaba et coll., 2002). A mesure que l'intégration et la concurrence mondiales s'intensifient, accentuant le phénomène de «nivellement par le bas» qui permet aux entreprises multinationales de transférer plusieurs fois le siège de leurs activités, par souci d'économie de main-d'œuvre (voir par exemple Chan, 2003; Jauch, 2002), les femmes engagées dans l'économie informelle se trouvent être les maillons faibles des chaînes de valeur mondiales. Les travailleuses pauvres des pays du Sud, de même que les travailleuses migrantes issues d'une grande variété de contextes internationaux, sont généralement les plus mal loties (Carr et Chen, 2002: 11; voir aussi Chakravarty et coll., 2006; Kaplinsky, 2000; Mehrotra et Biggeri, 2002; Perrons, 2004, 2005; Rossignotti, 2006).

Les femmes demeurent concentrées dans les secteurs «invisibles» du travail informel, tels que le travail domestique, le travail à domicile rémunéré à la tâche, ou l'assistance dans les petites entreprises familiales, autant d'emplois précaires caractérisés par une rémunération faible, irrégulière ou inexistante, un accès limité ou inexistant à la sécurité sociale ou à la protection sociale, et une capacité restreinte à s'organiser aux fins de garantir le respect des normes internationales du travail et des droits de l'homme (Abramo et Valenzuela, 2006; Carr et Chen, 2002; Fernández-Pacheco, 2003a, b; Reinecke et coll., 2006; Vega Gramunt, 2004). Les femmes pauvres employées dans l'économie informelle sont également confrontées à de graves risques pour la sécurité et la santé, notamment les conditions de travail dangereuses, des actes de violence à caractère sexiste et une exposition accrue au VIH/sida (Ambert et coll., 2007; Chant et McIlwaine, 1995; Nelson, 1997). Elles doivent aussi souvent faire face à une déficience des infrastructures et à une multitude de contraintes temporelles et spatiales, qui sont préjudiciables à leur rendement (Lund et Srinivas, 2000; voir également Chant, 1996, 2007c; Kantor, 2002; Lessinger, 1990; Lopez-Estrada, 2002; MirafTAB, 1996; Vera-Sanso, 1995, 2006b). Les écarts de salaire entre hommes et femmes dans l'économie informelle reflètent, et dans bien des cas excèdent, ceux de l'économie informelle (Abramo et Valenzuela, 2006; Fernández-Pacheco, 2003b; Silveira et Matosas, 2003), en raison de la ségrégation dans l'emploi tant verticale qu'horizontale et des inégalités persistantes entre les sexes liées au travail génésique non rémunéré accompli par les femmes (Lund et Srinivas, 2000; voir aussi Boule, 2006; Chant, 2006, 2007a, c; Gates, 2002; Perrons, 2005). Dans ce contexte, il conviendrait d'analyser minutieusement les relations complexes entre informalité, rapports de pouvoir entre les sexes et pauvreté.

Le rapport de discussion présente un inventaire et une analyse des recherches menées par l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle. Il établit en particulier des comparaisons et des distinctions entre les cadres analytiques et méthodologiques appliqués dans diverses études, identifie les lacunes en matière de recherche ainsi que les orientations à suivre pour les recherches futures, et met en évidence les principales conclusions susceptibles d'aider les unités de l'Organisation à prendre des mesures et à formuler des conseils pour l'élaboration des

politiques. Ce rapport a été rédigé à la demande du Bureau de l'égalité entre hommes et femmes (GENDER) de l'OIT, du Programme focal pour la promotion de la Déclaration (DECLARATION) et du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION), au titre de document de suivi du Colloque interrégional tripartite sur l'économie informelle, qui s'est tenu à Genève en novembre 2007. Le rapport tout comme le colloque sont associés à l'Agenda du travail décent de l'OIT et à la promotion des normes internationales du travail, y compris la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998) et la Déclaration ministérielle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) sur le travail décent intitulée «Création, aux niveaux national et international, d'un environnement qui se prête à un plein emploi productif et un travail décent pour tous, et son impact sur le développement durable» (2006).

Tout en s'appuyant sur des sources universitaires et politiques diversifiées pour jeter les bases théoriques et empiriques des questions analytiques et méthodologiques majeures concernant les spécificités des femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle, le présent rapport a en grande partie été élaboré sur la base d'une analyse des recherches et des documents d'orientation de l'OIT (en anglais et en espagnol), ainsi que sur un certain nombre d'interviews informelles réalisées auprès de fonctionnaires occupant des postes clés au sein du siège de l'Organisation à Genève en septembre 2007¹. Une évaluation des recherches menées par l'OIT sur l'égalité entre hommes et femmes et l'économie informelle est fournie à titre indicatif. Or il est à souhaiter que ce rapport serve de base à une analyse plus complète et plus approfondie de la dimension féminine de l'informalité, ainsi qu'aux mesures à prendre en ce sens à l'avenir.

Le rapport vise à attirer l'attention sur le rapport entre l'égalité entre hommes et femmes et le travail informel dans les pays du Sud, en établissant, chaque fois que cela est possible et pertinent, un parallèle entre pays industrialisés et économies en transition. Conformément au dogme de l'OIT, l'expression «économie informelle» (préférée à «secteur informel») est utilisée pour souligner la nécessité de prendre en considération à la fois les salariés et les personnes travaillant pour leur propre compte dans les débats et les analyses portant sur le travail informel. Cette expression indique aussi que le travail informel, qui couvre de multiples secteurs et domaines de travail, recoupe fréquemment le travail dans l'économie formelle. En effet, travail formel et travail informel ne doivent pas être considérés comme étant antinomiques, mais plutôt comme étroitement liés. Il convient en outre d'admettre que, compte tenu que la main-d'œuvre de l'économie formelle n'a jamais représenté plus de 50 pour cent de la population dans bon nombre de pays du Sud, la distinction entre «formel» et «informel» n'est pas toujours ni la plus pertinente ni la plus utile pour établir des catégories d'analyse (Vaillancourt-Laflamme, 2005: 26).

Dans le contexte du présent rapport, le principe de l'égalité entre hommes et femmes s'entend comme un concept relationnel qui diffère selon les contextes sociaux, culturels et géopolitiques, dans le cadre et par le biais de son interaction avec d'autres aspects de la différenciation sociale que sont, entre autres variables, la race, l'origine ethnique,

¹ Des interviews informelles ont été menées auprès de: Susan Maybud, principale coordinatrice, Bureau de l'égalité entre hommes et femmes; Amelita King-Dejardin, coordinatrice de GENDER, INTEGRATION; Mary Kawar, coordinatrice de GENDER, EMPLOI; Simel Esim, spécialiste en matière de genre, Programmes extérieurs dans les Etats arabes (ARABSTATES); Evy Messell, directrice, Bureau de l'égalité entre hommes et femmes; Wouter van Ginneken, fonctionnaire à la retraite du Département de la sécurité sociale; Caroline O'Reilly, spécialiste principale, Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé; Manuela Tomei, responsable, Programme des conditions de travail et d'emploi, Secteur de la protection sociale (ED/PROTECT); et Josiane Capt, spécialiste principale de l'économie informelle, Département des compétences et de l'employabilité (EMP/SKILLS).

l'orientation sexuelle, la classe sociale, la religion, l'âge et la capacité. Si la présente étude s'attache essentiellement à établir dans quelle mesure l'informalité exerce une incidence sur les femmes pauvres dans toute une série de contextes internationaux, une analyse critique fondée sur les spécificités hommes-femmes suppose que l'accent soit mis sur les rapports de pouvoir entre les sexes, qui déterminent de différentes manières la position des différents groupes de femmes et d'hommes. Les stratégies favorables à une justice fondée sur l'égalité entre les sexes dans le contexte de l'informalité doivent donc faire face aux idées, aux rôles et aux rapports de pouvoir sexistes universels sur lesquels repose le contexte social au sens large, dans lequel différentes formes de travail apparaissent (*ibid.*).

Le rapport commence par présenter un aperçu des travaux de l'OIT sur l'égalité entre hommes et femmes et l'économie informelle en établissant un lien entre ces travaux et l'Agenda du travail décent. Il examine ensuite certaines approches analytiques et méthodologiques utilisées dans les études menées par l'Organisation et évalue les principaux points forts et faiblesses des unes et des autres. Le reste du rapport est consacré à une analyse et à une évaluation plus détaillées des études de l'OIT portant sur un éventail de thèmes liés aux principaux domaines d'intervention de l'OIT que sont la recherche et la coopération technique. Pour chacun de ces thèmes, un bref aperçu de la documentation existante est fourni, qui met en évidence les principales conclusions à tirer de l'étude et offre une analyse des principales lacunes en termes de recherche ainsi que des possibilités éventuelles de recherches, d'élaboration des politiques et de mesures futures. Viennent ensuite des questions d'ordre institutionnel et pratique portant sur la façon dont les recherches sont commanditées, produites et partagées au sein de l'Organisation. Pour finir, le rapport présente une synthèse de l'étude et fournit des recommandations importantes en vue d'analyses futures et de la production de connaissances ainsi que du partage de l'information à l'avenir.

Aperçu des travaux de l'OIT sur l'égalité entre hommes et femmes et l'économie informelle

Les recherches et les activités de coopération technique de l'OIT portant sur l'économie informelle sont guidées par son programme global visant à promouvoir le travail décent dans toutes les zones et tous les secteurs géographiques et économiques. Dans ce contexte, le travail décent repose sur quatre piliers fondamentaux que sont la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social (BIT, 2002a, b; BIT, 2007a). L'Initiative focale sur l'économie informelle a pour objet d'élaborer une approche politique cohérente en vue de promouvoir ces aspects étroitement liés du travail décent:

Pour promouvoir le travail décent, «une stratégie globale et cohérente englobant plusieurs domaines doit être développée pour éliminer les aspects négatifs de l'économie informelle tout en préservant l'important potentiel de création d'emplois et de revenus de l'informalité, et promouvoir la protection et l'intégration des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle dans l'économie formelle» (BIT, 2007a: 1).

On peut envisager le travail au sein de l'économie en général comme étant réparti tout au long d'un spectre, de l'extrémité informelle à l'extrémité formelle de l'économie, où les niveaux de formalité les plus élevés tendent à indiquer une réglementation plus efficace et un accès plus étendu aux droits au travail, à la protection sociale et à la capacité de négociation collective. L'objectif primordial de l'OIT consiste donc à permettre à un plus grand nombre de travailleurs d'évoluer vers l'extrémité supérieure du spectre (BIT, 2002b). Lund et Srinivas (2000: 11) ont élaboré ce cadre conceptuel en décrivant le spectre économique comme un câble constitué de plusieurs brins, chaque brin représentant un secteur (par exemple, le textile, les services ou la construction) (voir également Centeno et Portes, 2006; Chen et coll., 2004; Grown et Sebstad, 1989; Moser, 1978, 1984). Cette

conceptualisation permet de concevoir les filières de production ainsi que les filières d'approvisionnement et de distribution, et d'établir un lien entre elles afin de bien les visualiser (Lund et Srinivas, 2000: 11). Si l'on se place dans une double perspective hommes-femmes, l'enjeu actuel consiste à élaborer et à mettre en œuvre des recherches, des politiques et des initiatives concrètes qui associent création d'emplois et protection sociale avec droits au travail et dialogue social, de façon à garantir l'égalité entre les sexes et à donner des moyens d'action aux travailleurs situés à l'extrémité inférieure du spectre dans bon nombre de secteurs (BIT, 2007: 17).

En 2007, le Bureau de l'OIT pour l'égalité entre hommes et femmes a entrepris, en collaboration avec le Programme focal pour la promotion de la Déclaration et le Département de l'intégration des politiques, un exercice conjoint de mise en correspondance des données sur les recherches, qui identifie 31 textes de l'OIT mettant l'accent sur les spécificités des hommes et des femmes dans l'économie informelle. Le lien entre informalité et égalité entre les sexes est également traité dans toute une série d'autres publications de l'OIT, qui traitent spécifiquement des questions d'égalité entre les sexes, dont la plupart ont été étudiées aux fins de l'élaboration du présent rapport. Dans l'ensemble, les recherches menées par l'OIT sur les femmes, l'égalité entre les sexes et le travail informel sont relativement complètes et approfondies. Certaines études apportent une touche analytique aux statistiques officielles et contribuent ainsi à faire la lumière sur les tendances du marché du travail (par exemple, l'équilibre et les liens réciproques entre travail formel et travail informel, les conditions de la protection sociale, les enjeux que représente la création d'emplois décents dans toutes les zones et tous les secteurs de l'économie, l'emploi des hommes et des femmes), et sur l'intersection de ces phénomènes avec l'évolution démographique et sociale ainsi qu'avec les processus de développement national, d'intégration régionale et de mondialisation. Il existe suffisamment de comptes rendus de débats dans les documents publiés par l'OIT, qui attirent l'attention sur la diversité de l'économie informelle, en particulier sur la position bien souvent défavorisée des femmes dans ce secteur. Ces analyses font état du type d'activités informelles exercées par les femmes, tels le service domestique, le travail indépendant ou pour son propre compte, et le travail non rémunéré au sein de petites entreprises ou à domicile. En ce qui concerne l'Amérique latine, on constate un certain nombre de tendances, que l'on retrouve également dans d'autres régions (voir encadré 1).

Encadré 1

Principaux résultats provenant des études de l'OIT sur les tendances en matière d'égalité entre hommes et femmes, de travail et d'économie informelle en Amérique latine

1. La part de femmes dans la main-d'œuvre en Amérique latine s'est accrue après 1990 à un rythme plus rapide que celle des hommes, et ce bien que les femmes ne représentent encore que moins de la moitié de l'ensemble de la main-d'œuvre, qu'elles enregistrent un taux de chômage plus élevé, que la structure de leurs professions ait peu évolué, et qu'elles soient beaucoup plus nombreuses dans l'économie informelle (voir Abramo, 2003: 19; Chávez O'Brien, 2003; Cortés, 2003; Escobar de Pabón, 2003; Farah, 2003; Fernández-Pacheco, 2003a, b, e, d, 2003; González et coll., 2006; Silveira et Matosas, 2003; Todaro et coll., 2000; Valenzuela, 2000a, 2005; Valenzuela et Reinecke, 2000). Ce phénomène est important compte tenu du taux de croissance exceptionnel observé dans le travail informel: entre 1990 et 2001, 69 pour cent des nouveaux emplois créés en Amérique latine – soit 2 sur 3 – étaient des emplois informels (Silveira et Matosas, 2003: 234).
2. Les facteurs «offre» et «demande» sont déterminants dans l'augmentation de la main-d'œuvre féminine. La demande est liée à la tertiarisation de bon nombre d'économies d'Amérique du Sud (voir les études de Chávez O'Brien, 2003, sur le Pérou; de Cortés, 2003, sur l'Argentine; de Escobar de Pabón, 2003, et de Farah, 2003, sur la Bolivie; de Todaro et coll., 2000, sur le Chili; et de Silveira et Matosas, 2003: 236, sur l'Amérique latine en général). Quant à l'offre, elle est liée aux pressions croissantes exercées sur les ménages pour renforcer les stratégies professionnelles «densité/cumul des revenus» (autrement dit, nombre de personnes au sein du ménage aptes à travailler/nombre d'emplois que chacune d'entre elles doit exercer pour avoir un niveau de vie décent); voir par exemple l'étude de Chávez O'Brien sur le Pérou.

Cette tendance traduit à son tour les effets néfastes de la restructuration économique néolibérale sur les ménages à faible revenu, de même que l'évolution démographique et sociale de l'ensemble du continent, en particulier l'augmentation du taux de non-mariages, de séparations et de divorces, ainsi que du nombre de femmes chefs de famille (Batthyány, 2004; Chávez O'Brien; 2003; Mauro, 2005). Abramo (2003: 20) relève par exemple que 30 pour cent des ménages latino-américains actuels ont à leur tête une femme seule, qui sont en général le principal soutien de famille, et que, dans 25 pour cent des ménages bicéphales, les femmes contribuent à hauteur d'au moins 50 pour cent des revenus du ménage.

3. En dépit des limites et de la fiabilité des données disponibles, on estimait en 2003 que 50,1 pour cent des travailleuses non agricoles d'Amérique latine travaillaient dans l'économie informelle, contre seulement 44,1 pour cent pour les hommes (Abramo et Valenzuela, 2006: 44-5). Les travailleuses de l'économie informelle tendent par ailleurs à être concentrées à l'extrémité inférieure du spectre des emplois informels en tant que travailleuses indépendantes, sous-traitantes rémunérées à la tâche, personnel domestique et travailleuses familiales non rémunérées (*ibid.*; voir également Fernández-Pacheco, 2003a, b; Reinecke et coll., 2006; Vega Gramunt, 2004). Cette tendance permet d'expliquer entre autres pourquoi en Amérique centrale, à l'exception d'El Salvador, les écarts de salaire entre hommes et femmes sont plus importants dans le secteur informel que dans l'économie formelle (Fernández-Pacheco, 2006: 155-6). Sur l'ensemble du continent latino-américain, les femmes travaillant dans l'économie informelle perçoivent en moyenne 64 pour cent du salaire versé aux hommes pour le même travail, et ce chiffre n'atteint que 52 pour cent dans l'économie informelle (Silveira et Matosas, 2003: 236).
4. Malgré une progression générale de l'informalité dans la région d'Amérique latine, l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes engagés dans le travail informel tend à diminuer, en partie en raison de l'informalisation accrue du travail masculin (Abramo et Valenzuela, 2005, 2006). On constate également une diminution des écarts de salaire entre hommes et femmes (voir par exemple les études de Escobar de Pabón, 2003, sur la Bolivie; de Gallart, 2006; et de Valenzuela, 2005, sur l'Amérique latine en général). Reste que les travailleuses de l'économie informelle ne perçoivent que 44 pour cent du salaire de leurs homologues du secteur formel, tandis que les hommes engagés dans l'économie informelle perçoivent 65 pour cent du salaire de leurs homologues du secteur formel, ce qui indique que les femmes se situent à l'extrémité inférieure du spectre économique et qu'elles effectuent moins d'heures de travail (Abramo et Valenzuela, 2006: 54; voir aussi Fernández-Pacheco, 2003b: 230; Silveira et Matosas, 2003).
5. Au-delà des salaires, le marché du travail pénalise les femmes à bien des égards en matière d'emploi: sous-emploi et chômage, isolement, et instabilité et précarisation de la main-d'œuvre (voir Fernández-Pacheco, 2003a, b; Silveira et Matosas, 2003; Vega Gramunt, 2004). Ces désavantages portent également sur la protection sociale: ainsi, seulement 23 pour cent des travailleuses domestiques de la région cotisent à la sécurité sociale (Abramo et Valenzuela, 2006: 57), et dans l'ensemble seulement 28 pour cent des travailleurs de l'économie informelle (hommes et femmes confondus) contribuent aux régimes de sécurité sociale (Silveira et Matosas, 2003: 238). Les femmes bénéficient également de prestations de retraite inférieures à celles des hommes, en raison essentiellement de leurs carrières professionnelles plus courtes et plus fréquemment interrompues, des plus faibles rémunérations perçues, et du fait qu'elles sont beaucoup plus nombreuses à être engagées dans l'économie informelle (Bertranou, 2006; voir aussi Chant en collaboration avec Craske, 2003: chapitre 8). Parallèlement, les écarts entre hommes et femmes en termes de prestations sociales ont commencé à diminuer dans les années quatre-vingt-dix (Abramo et Valenzuela, 2006: 56). Malgré ces tendances, les femmes demeurent défavorisées sur le marché du travail (sans compter leur double charge de travail productif et de travail génésique), ce qui explique en grande partie les niveaux de pauvreté ou de vulnérabilité particulièrement élevés parmi les ménages ayant à leur tête une femme seule (Abramo, 2003: 20; voir aussi Selamé, 2004; Valenzuela, 2003a, b). Silveira et Matosas (2003: 238) indiquent que les ménages monocéphales (dont 80 pour cent ont à leur tête une femme seule) sont plus vulnérables que les ménages bicéphales.
6. Davantage de femmes que d'hommes sont susceptibles d'être appelées à travailler hors de leur domicile, ce qui contribue à marginaliser la main-d'œuvre féminine et à la rendre plus invisible (Bruschini en collaboration avec Lombarda, 2000: 189; Reinecke et coll., 2006: 38). Cela signifie aussi que les femmes ont moins de possibilités de se soustraire à leurs responsabilités traditionnelles de travail domestique et de soins dans le milieu de vie non rémunérés et limite par ailleurs la portée de l'organisation collective autour des activités rémunérées.

Un large éventail de thèmes pertinents liés à l'égalité entre hommes et femmes et à l'informalité est traité dans les études réalisées par l'OIT, parmi lesquels:

- mondialisation et politique macroéconomique (Bareiro, 2004; Berger, 2003; Carr et Chen, 2002, 2004; Chen et coll., 2004; Heintz, 2006);

-
- pauvreté et emploi (El-Solh, 2003; Fernández-Pacheco, 2003a, b; BIT, 2004b, c; Marinakis, 2003; Musiolek, 2002; Rinchart, 2004; Silveira et Matosas, 2003; Vega Gramunt, 2004, Xaba et coll., 2002);
 - environnement réglementaire, normes et droits du travail (Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; BIT, 2002b, 2007; Schlyter, 2002);
 - sécurité sociale et protection sociale (Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; Abramo et Valenzuela, 2006; BIT, 2003a, d; Lund et Srinivas, 2000; Silveira et Matosas, 2003);
 - esprit d'entreprise et accès à la finance et aux marchés (Aliber, 2002; Carr et Chen, 2002);
 - compétences et formation (Chaturvedi, 2005; projet FORMUJER, 2006; Haan, 2007; Kusakabe et coll., 2004; Liimatainen, 2002; Mitra, 2002; Murray, 2006; Silveira, 2005; Silveira et Matosas, 2003; Singh, 2005; Suriyasarn et Resurreccion, 2003);
 - travail et famille (Hein, 2005; voir également BIT, *Conditions of Employment and Work Series*, programme des conditions de travail et d'emploi, *Reconciling work and family*); et
 - migration et trafic (BIT, 2005c; voir également les documents de travail du Programme GENPROM «Femmes et migration»).

Dans ces domaines thématiques, l'OIT a mené d'importantes recherches d'avant-garde sur des sujets jusqu'ici peu abordés, parmi lesquels certains sont particulièrement importants et d'actualité, à savoir:

- les possibilités de promouvoir la protection sociale dans l'économie informelle via une approche fondée sur les droits (Destremau, 2007; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; BIT, 2007c, d);
- la dimension sexuelle des chaînes de production mondiales (Carr et Chen, 2002);
- différences entre hommes et femmes en termes de coûts de main-d'œuvre (Abramo et coll., éd., 2005; Abramo et Todaro, éd., 2002; Espino et Salvador, 2002; Todaro, 2002b);
- égalité entre hommes et femmes et législation sur l'emploi (Madden, 2004);
- égalité entre hommes et femmes, informalité et ajustement de l'emploi (Galli et Kucera, 2007);
- qualité du travail féminin (Aguirre et Espino, 2000; Bruschini en collaboration avec Lombarda, 2000; Cortés, 2000; Heikel, 2000; Lund et Srinivas, 2000);
- aspects de l'égalité entre hommes et femmes en termes de prestations de retraite (Bertranou, 2006);
- égalité entre hommes et femmes, travail non rémunéré et accès au travail rémunéré (Cassirer et Addati, 2007);
- travailleurs ruraux (Heikel, 2000, 2004);
- les jeunes filles en tant que travailleuses domestiques rémunérées et non rémunérées (Carcedo, 2004; Sagot, 2004; Sandoval et Pernudi, 2004; Soto, 2004);

-
- la dimension sexuelle de l'offre et de la demande dans l'industrie du sexe (Lin, 98; IPEC, 2005; Salas et Campos); et
 - stratégies visant à étendre les activités syndicales aux travailleurs de l'économie informelle (OIT/Ghana Trades Union Congress, 2008).

Grâce à ces recherches et analyses, l'OIT a fait une percée décisive dans l'évaluation de l'égalité entre hommes et femmes, du travail et de l'économie informelle eu égard aux initiatives politiques nationales et internationales de grande ampleur, telles que les stratégies pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (Bareiro, 2004; Berger, éd., 2003; Carr et Chen, 2002, 2004; Chen et coll., 2002; Feres, 2005; Heintz, 2006; Henriquez et Reza, 2005).

Il convient toutefois de relever que, si une part importante des études de l'OIT concerne l'égalité entre hommes et femmes et l'informalité en relation avec la politique macroéconomique, l'emploi, l'esprit d'entreprise, les compétences et l'accès aux marchés, il existe beaucoup moins de travaux portant spécifiquement sur la dimension sexuelle de la protection sociale et de l'expression dans l'économie informelle. En outre, la répartition géographique de l'analyse de ces divers domaines thématiques n'est pas équitable. Ainsi, si certaines études traitent des thèmes de l'égalité entre hommes et femmes, de l'emploi et de la pauvreté en Afrique (BIT, 2004b, c; Xaba et coll., 2002), rares sont celles qui examinent les questions de compétences et de formation dans la région. A l'inverse, des études réalisées sur l'Asie du Sud-Est traitent des questions de formation et de renforcement des compétences (Chaturvedi, 2005; Mitra, 2002), mais peu d'entre elles portent directement sur les questions d'emploi et de pauvreté.

Il n'y a qu'en Amérique latine que toutes ces questions sont, dans une plus ou moins grande mesure, traitées, dans le cadre notamment d'études portant sur les compétences et la formation (voir par exemple le projet FORMUJER, 2006; Silveira et Matosas, 2003), d'études traitant des liens entre égalité entre hommes et femmes, pauvreté et emploi, en particulier celles menées sous les auspices du programme «Egalité entre hommes et femmes, pauvreté et emploi» soutenu par le gouvernement des Pays-Bas (voir par exemple Berger, éd., 2003; Fernández-Pacheco, éd., 2003; Riquelme et Valenzuela, éd., 2005; Selamé, 2004; Valenzuela, éd., 2004; Valenzuela et Rangel, éd., 2004), et d'études portant sur les questions d'organisation, de représentation et d'expression (Abramo et Rangel, 2005; Chiappe, 2005; Chiappe, éd., 2005; Rodríguez, 2006; Vaillancourt-Laflamme, 2005). Il conviendrait toutefois de relever qu'une initiative menée dans les Etats arabes conjointement par le Bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes et le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR), intitulée «Droits et égalité entre hommes et femmes dans les économies informelles des Etats arabes», vise à élaborer et à mettre en œuvre une approche productive des droits, de l'emploi, de la protection sociale et de la formation, domaines qui se recoupent et se renforcent mutuellement dans le contexte de l'économie informelle (BIT, 2007c, d; voir également Charmes, 2007; Destremau, 2007; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007). Néanmoins, dans l'ensemble, les recherches futures devront s'attacher à réduire les disparités régionales et thématiques pour que l'OIT puisse œuvrer en faveur du travail décent et de l'égalité entre les sexes par le biais d'une «stratégie globale et cohérente englobant plusieurs domaines» (BIT, 2007a: 1).

Comme l'indiquent les sections ultérieures, les recherches futures de l'OIT sur l'égalité entre hommes et femmes et l'informalité pourraient viser à traiter de questions analytiques telles que la nécessité d'adopter en permanence une perspective critique d'analyse des rapports de pouvoir entre les sexes; à élaborer et à mettre en œuvre une approche plus «intersectionnelle» des recherches portant sur les spécificités des hommes et des femmes, qui analyse la façon dont les questions d'égalité sont (re)produites via leur intersection avec une multitude d'autres aspects liés à la différenciation sociale (tels que la

race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la religion, l'âge et la capacité); et à étudier la nécessité de traiter plus systématiquement, dans le contexte de l'analyse socio-économique de l'informalité, des responsabilités génésiques des femmes et des tâches ménagères non rémunérées qu'elles accomplissent. D'un point de vue méthodologique, les études de l'OIT devraient également s'attacher aux causes profondes des inégalités et des clivages entre hommes et femmes dans l'économie informelle. Eu égard aux lacunes en matière de recherche et aux possibilités d'analyse future, les thèmes suivants apparaissent comme déterminants, bien qu'ils n'aient été que succinctement abordés dans les études déjà réalisées par l'Organisation: technologies de l'information et de la communication (TIC); âge et cours de la vie (y compris les trajectoires professionnelles des femmes); égalité entre les sexes, terre et propriété en tant que parties intégrantes du travail à domicile (notamment la problématique du «domicile» en tant que lieu d'implantation d'initiatives génératrices de revenus lancées par de nombreuses femmes); dimension sexuelle de l'organisation, de la représentation et de l'expression; violence à caractère sexiste liée à l'emploi; normes relatives à l'égalité entre les sexes et représentation culturelle; et égalité entre hommes et femmes, intervention et choix dans le travail informel, y compris l'impact de l'accroissement de la main-d'œuvre féminine sur le bien-être, l'estime de soi, le pouvoir et l'autonomie des femmes.

En outre, la pertinence des études de l'OIT et leur accessibilité aux personnes travaillant sur les questions d'informalité «sur le terrain» devraient également être abordées. A quelques exceptions près, et non des moindres, en particulier les matériels de formation produits pour le projet FORMUJER (voir FORMUJER, 2006 (n.d.); et IPEC, 2005), bon nombre des études réalisées par l'OIT ne sont ni forcément accessibles aux non-initiés ni d'utilisation facile, même pour des experts spécialisés dans les questions de travail. Autre exemple: une étude complète réalisée par Silveira et Matosas (2003), qui offre pourtant une analyse perspicace des caractéristiques et des réalisations du projet FORMUJER, ne traite pas en détail ni de la façon dont les femmes à faible revenu – qui sont avant tout celles à qui s'adresse ce projet sous ses différentes formes nationales – bénéficient effectivement de la formation proposée (aucun chiffre n'est mentionné) ni de la question de savoir si l'élaboration d'un projet professionnel leur permet effectivement d'améliorer leurs revenus, de diversifier leurs initiatives génératrices de revenus, ou encore de développer un esprit d'entreprise plus volontariste. En outre, bien que ledit document fasse en permanence référence aux souhaits exprimés par les femmes en matière de participation et de retour de l'information, il semblerait qu'aucune d'entre elles n'ait été consultée sur le terrain et qu'aucun exemple concret de l'aboutissement de leurs efforts ne soit fourni, y compris en ce qui concerne les membres des entreprises coopératives. S'il est important de savoir pourquoi l'initiative FORMUJER a été lancée – dans le contexte de l'informalité croissante des économies latino-américaines et d'un taux de chômage élevé persistant, en particulier parmi les femmes –, une plus grande partie de ce même rapport aurait pu être consacrée à identifier les résultats du projet à l'aide d'exemples nationaux détaillés, notamment concernant l'expression des femmes. Bon nombre des questions identifiées précédemment seront traitées plus en détail dans les sections suivantes.

Approches et questions analytiques

Les cadres analytiques utilisés dans la plupart des travaux étudiés ne sont en fait pas spécifiés, bien que de toute évidence une perspective globale d'égalité entre les sexes soit adoptée, qui porte sur les liens étroits entre (in)égalités entre hommes et femmes au sein de la famille et sur le lieu de travail, et prend en compte l'influence de l'évolution économique et démographique actuelle, la pauvreté, ainsi que les interventions aux plans national et international. Dans certains cas, les auteurs se réfèrent à une documentation universitaire et historique de portée plus générale, et le débat sur un thème donné ajoute une touche analytique plus élaborée. Abramo et Todaro (2002) abordent ainsi les antécédents théoriques du débat sur les coûts de main-d'œuvre et la garde des enfants en se

référant aux travaux de Keynes et Folbre. Anderson (2004), pour sa part, construit son débat sur l'égalité entre hommes et femmes, la pauvreté et la race en Amérique latine dans le contexte plus large des publications sur les questions de race et d'identité des hommes et des femmes. Batthyány (2004) situe son analyse de la garde des enfants et du travail des femmes en Uruguay en référence aux ouvrages sur les régimes de protection sociale publiés par Hochschild et Pfau-Effinger. Enfin, Berger (2003) analyse les liens entre égalité entre hommes et femmes et pauvreté en se reportant aux travaux de Kabeer (2003) sur l'intégration des questions d'égalité et de pauvreté dans les OMD.

Deux préoccupations d'ordre analytique majeures ressortent de notre analyse bibliographique. La première concerne la nécessité d'adopter en permanence une perspective critique qui mette l'accent sur le fonctionnement et les effets des rapports de pouvoir entre les sexes eu égard à l'informalité dans des contextes particuliers. Une telle perspective est souvent utilisée dans des textes traitant exclusivement de la dimension féminine de l'informalité (par exemple Carr et Chen, 2002; Carr et Chen, 2004; Chen et coll., 2002; El-Solh, 2003; Heintz, 2006; Valenzuela, 2005). Or, dans les textes de portée plus générale publiés par l'OIT, qui traitent de la question de l'égalité entre les sexes parmi de nombreux autres sujets de préoccupation, les différences et inégalités entre hommes et femmes sont plus souvent simplement mentionnées qu'examinées en détail, sans que le contexte particulier dans lequel elles naissent ne suscite aucune interrogation. Le risque que présente une telle approche est de banaliser les inégalités entre hommes et femmes en les considérant comme naturelles ou immuables, plutôt que comme un phénomène ponctuel auquel on peut remédier. Cet aspect analytique est lié à la nécessité méthodologique – thème traité plus loin – à laquelle doivent répondre les études de l'OIT en posant davantage de questions du type «pourquoi?», et ce afin d'examiner en détail les causes profondes des inégalités dans l'économie informelle, qu'elles soient fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, la classe sociale ou la race. Les études doivent susciter une double interrogation: comment les institutions et processus économiques, politiques et sociaux, tant au plan mondial que local, sont-ils caractérisés par une différenciation hommes-femmes et, à l'inverse, comment de tels processus et institutions fonctionnent-ils pour (re)produire cette notion de différenciation? (Qu'est-ce que la différenciation hommes-femmes et comment se traduit-elle dans un contexte particulier?) (Elson, 1998; Perrons, 2004) Comment les comportements, les représentations et les normes fondés sur la distinction hommes-femmes déterminent-ils (et, dans bien des cas, limitent) les possibilités de travail décent et les perspectives professionnelles dans différents contextes? Comment mieux aborder le fonctionnement et les effets de ces aspects discursifs dans les travaux de l'OIT? Les recherches sur l'informalité fondées sur la différenciation hommes-femmes doivent éviter de tenir pour acquise la signification de termes et concepts spécifiques, et s'orienter plutôt vers une approche plus critique qui accorde une attention particulière aux questions de rapports de pouvoir, tout en restant accessible aux non-initiés. Or il va de soi que, dans la pratique, cette tâche est loin d'être aisée.

La seconde préoccupation concerne la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une approche plus «intersectionnelle» de l'analyse des questions hommes-femmes, qui examine minutieusement les différences et les relations entre femmes (ainsi qu'entre femmes et hommes et qu'entre hommes) dans des contextes sociaux et géopolitiques particuliers. Soulignant l'impossibilité d'isoler une dimension de différenciation sociale (par exemple le sexe) de sa relation constitutive avec d'autres variables (à savoir la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la nationalité), les approches féministes de l'«intersectionnalité» font valoir la nécessité de mener des analyses portant sur plusieurs aspects dans une perspective fondée sur l'égalité entre hommes et femmes. Comme le souligne Avtar Brah (1996: 19), les structures de classe, le racisme, le sexe et l'orientation sexuelle ne sauraient être traités comme des variables indépendantes, étant donné qu'une pression exercée sur l'une d'entre elles aura des répercussions sur les autres. Selon Brah, il est impératif de ne pas cloisonner les pressions, mais plutôt de formuler des stratégies pour

y faire face en cherchant à comprendre comment elles sont interconnectées (*ibid.*: 12; voir également Brah et Phoenix, 2004; Crenshaw, 1989, 1991; McCall, 2005).

Les publications de l'OIT s'intéressent de toute évidence de plus en plus à la façon dont différents groupes de femmes se positionnent dans – et sont influencés par – les structures et processus de rapports de pouvoir socio-économiques et politiques, tant au plan local qu'international. Ainsi, dans leur analyse de la mondialisation, de l'exclusion sociale et du travail, Carr et Chen (2004: 5) examinent comment s'articulent les éléments suivants dans un même ensemble: relations et identités définies selon des critères sociaux (spécificités des hommes et des femmes, origine ethnique, race ou religion); identités liées au travail; émergence de systèmes de production mondiaux et évolution des systèmes de production nationaux en relation avec la mondialisation; et formes et schémas d'exclusion/intégration sociale. Dans leurs études sur le travail informel, Valenzuela et Rangel, éd. (2004) et Sauma (2004a, b) examinent la dimension sexuelle transversale par ethnicité et race dans les pays d'Amérique latine où la population autochtone afro-américaine est nombreuse (notamment en Bolivie, en Colombie, au Guatemala et au Pérou), tandis que Carcedo (2004), Sagot (2004) et Soto (2004) se penchent sur certains des problèmes rencontrés par les jeunes filles et les adolescentes dans le cadre notamment du travail domestique et de l'économie informelle. Pour ce qui est des Etats arabes, Destremau en collaboration avec Abi Yaghi (2007: 30) examinent comment la structure de classe interagit avec la structure de genre pour renforcer les liens entre pouvoir et domination, et analysent certaines des difficultés particulières auxquelles se heurtent les travailleurs migrants réfugiés dans l'économie informelle (voir également Destremau, 2007; BIT, 2002d). Par ailleurs, dans leur analyse de la dimension féminine de la protection sociale, Lund et Srinivas (2000: 105) relèvent de façon intéressante qu'il importe de ne pas empiéter sur la solidarité féminine entre travailleuses. Citant des exemples de pays d'Afrique, tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana, où la distinction de classes est nettement marquée et où les femmes pauvres qui s'adonnent à la vente ambulante ont moins de pouvoir de marchandage que celles qui sont installées dans des échoppes sur les marchés, les auteurs insistent sur la nécessité d'examiner les conditions dans lesquelles les travailleurs de l'économie informelle, en particulier les femmes, se font concurrence ou coopèrent (*ibid.*).

Or peu de publications de l'OIT s'intéressent aux analyses «intersectionnelles» de la dimension de genre. La plupart des études continuent de traiter les femmes – et, dans certains cas, les femmes pauvres ou issues du tiers monde – en tant qu'un groupe homogène accepté comme une évidence. Mohanty (1991: 59) souligne que le problème posé par ce type d'analyse réside dans le fait qu'on part du principe qu'avant même de jouer un rôle dans les relations sociales les femmes sont d'emblée considérées comme des sujets politico-sexuels. Or les femmes sont en fait également le produit de ces relations sociales. Mohanty ajoute que des concepts tels que la division sexuelle du travail ne présentent d'intérêt que s'ils sont le produit d'analyses contextuelles locales (*ibid.*: 68). S'ils sont traités comme étant universellement applicables, l'homogénéisation des classes, races et religions qui en résulte, associée aux pratiques matérielles quotidiennes des femmes du tiers monde [sic], peut se traduire par une banalisation trompeuse de l'oppression, des intérêts et des conflits entre femmes du monde entier (*ibid.*).

En outre, même les études portant sur le lien constitutif entre la question des spécificités des hommes et des femmes et la différenciation sociale ne mentionnent en général que les intersections «distinction hommes-femmes-classe» ou «distinction hommes-femmes-classe-race». D'autres aspects comme l'orientation sexuelle et l'âge, pourtant déterminants, sont systématiquement omis. En effet, malgré l'analyse en profondeur de la structure changeante de la famille, exposée dans bon nombre de textes, en particulier ceux qui portent sur l'Amérique latine (voir Batthyány, 2004; Chávez O'Brien, 2003; Mauro, 2005), les publications de l'OIT continuent de transmettre une image traditionnelle de la cellule familiale, alors qu'il conviendrait de traiter des questions de

genre et de travail dans le contexte de structures familiales et de conditions de vie qui ne correspondent plus aux modèles établis et que l'on trouve désormais dans de nombreux contextes géographiques (voir Chant, 2007a; Chant en collaboration avec Craske, 2003: chapitres 6 et 7; Kabeer, 2007). Les recherches et les actions de l'OIT pourraient éviter cette approche uniformisée en analysant dans quelle mesure l'orientation sexuelle (en association avec le sexe, la race, la nationalité et la religion) constitue une cible spécifique de l'oppression concernant entre autres aspects l'emploi et la qualité de citoyen (voir Lind et Shane, 2003).

Il conviendrait également d'analyser plus en profondeur les liens entre égalité entre hommes et femmes, âge et travail informel, cette question étant déterminante compte tenu du vieillissement démographique dans la plupart des régions du monde, du rôle que joue l'âge en termes de moyens de subsistance et de pauvreté, et des divers problèmes auxquels se heurtent les femmes en matière de participation à la vie active aux différentes étapes de leur vie (voir Chant, 2007a; Chant en collaboration avec Craske, 2002: chapitre 4; Kawar, 2000a, b; Vera-Sanso, 2006b). Hormis les travaux sur le travail des jeunes filles cités précédemment, l'importance de l'âge, en particulier de l'âge avancé, n'est signalée que dans quelques études de l'OIT (par exemple Smith, 2000). Valenzuela (2003b: 32) souligne aussi que la composition du ménage selon l'âge est déterminante dans le travail des femmes, et relève que les personnes âgées des deux sexes sont sujettes à discrimination sur le marché du travail (voir aussi Valenzuela, éd., 2003). Fernández-Pacheco (2003b: 245) fait également observer qu'au Nicaragua les femmes âgées sont victimes de discrimination en raison non seulement de leur âge biologique, mais aussi de leur apparence (voir aussi Chant, 2007a: chapitre 6 sur le Costa Rica). En résumé, lorsqu'il s'agit de débattre des possibilités d'autonomisation des femmes dans l'économie informelle, les recherches de l'OIT devraient en permanence poser la question «de quels types de femmes s'agit-il et où les rencontre-t-on?».

Approches et questions méthodologiques

Les recherches de l'OIT sur l'économie informelle se fondent généralement sur des données quantitatives recueillies lors de recensements de la population et d'enquêtes nationales réalisées auprès des ménages ou sur le lieu de travail (voir par exemple Berger et Szretter, 2002; Madden, 2004) et, dans certains cas, sur des statistiques compilées par des organisations régionales, telles que la Commission pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Valenzuela, 2003a, b). Les études s'attachent à vérifier soigneusement ces données et, ce faisant, contribuent à mettre en évidence les tendances et processus relatifs à l'égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail – avec une importance toute particulière accordée à l'économie informelle –, tels que l'équilibre entre travail formel et travail informel, les liens entre l'évolution de la situation dans l'emploi et dans la profession des femmes comme des hommes, les conditions de la protection sociale, et le travail décent, et l'intersection de ces phénomènes avec l'évolution démographique et sociale, le développement national, l'intégration régionale et la mondialisation (voir par exemple Abramo et Valenzuela, 2005, 2006; Batthyány, 2004; Cortés, 2003; Escobar de Pabón, 2003; Farah, 2003; Fernández-Pacheco, 2006; Oxman, 2006; Todaro et coll., 2000; Valenzuela, 2005). Certaines études attirent l'attention sur les lacunes en matière de données officielles relatives à l'égalité entre les sexes et à l'emploi (par exemple la fourniture de services de garde d'enfants, le travail à domicile et la sous-traitance), qui peuvent servir de base aux orientations à donner aux enquêtes et recensements officiels nationaux (Aguirre et Espino, 2000). D'autres études indiquent que la race est un élément dont il n'est pas fait suffisamment état (voir Rangel, 2004; Valenzuela et Rangel, 2004; éd., 2004). Par ailleurs, une bonne partie des recherches de l'OIT repose sur des travaux qualitatifs à petite échelle, réalisés essentiellement sous la forme de petites enquêtes menées par les auteurs eux-mêmes, qui visent à mieux évaluer les résultats obtenus à partir des données quantitatives, à enrichir les analyses et à abandonner la tendance à la

déduction spéculative au profit des commentaires concrets fondés sur des données fiables (Aliber, 2002; El-Solh, 2003; Fernández-Pacecho, 2003c; Leite et de Souza, 2002; Rangel, 2005; Schlaen, 2002; Soto, 2004; Todaro, 2002b; Vega Gramunt, 2004). Grâce à ses travaux, l'OIT fournit ainsi d'importantes données et interprétations originales concernant l'égalité entre hommes et femmes et l'informalité, en provenance d'un vaste éventail de pays et de contextes, et les diffuse largement aux plans régional et international.

L'OIT a par ailleurs ouvert la voie à des initiatives fort intéressantes en appliquant des méthodologies innovantes et/ou d'avant-garde en vue d'examiner les diverses dimensions de l'égalité entre hommes et femmes dans le travail informel. Ainsi, l'initiative régionale intitulée «Droits et égalité entre hommes et femmes dans les économies informelles des Etats arabes» intègre les principales recherches quantitatives et qualitatives menées sur la dimension de genre de l'informalité dans un certain nombre d'Etats arabes à la formation innovante et aux activités de sensibilisation, en vue d'examiner les déficits de protection sociale dans le travail informel à l'aide d'une approche fondée sur les droits (Charmes, 2007; BIT, 2007c, d; Destremau, 2007; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007). Carr et Chen (2002) ont entrepris des analyses essentielles des chaînes de production mondiales dans l'industrie du vêtement et le secteur de l'agriculture, fondées sur la distinction hommes-femmes. Une étude réalisée par Aguirre et Espino (2000) en Uruguay vise à évaluer la qualité du travail des femmes dans l'économie informelle, en prenant en considération la garde des enfants et la mise à disposition de structures de garde préscolaire, éléments qui ne sont en général pas recensés dans les données officielles. Les recherches menées par Batthyány (2004), en Uruguay également, appliquent ce qu'il est convenu d'appeler l'échelle de Madrid pour quantifier le travail de soins accompli par les femmes, qui inclut la garde des enfants, des personnes malades et des personnes âgées vivant dans leur entourage, et affectent différents coefficients de pondération en fonction du nombre de personnes de tous âges vivant dans un ménage. Une étude réalisée par Gálvez (2006) analyse les différentes dimensions et les indicateurs de mesure des écarts de salaire entre hommes et femmes (par exemple le nombre d'heures travaillées, le revenu par heure travaillée, les années d'études, la discrimination, etc.). En outre, Abramo et coll. (2005) ont entrepris, sous les auspices du plan d'action de l'OIT contre la discrimination au travail (2004-2007), une analyse particulièrement approfondie portant sur cinq pays – Argentine, Brésil, Chili, Mexique et Uruguay – en vue d'examiner les différences de coûts de main-d'œuvre que représente l'embauche d'une femme par rapport à un homme, essentiellement dans l'économie informelle, y compris le coût des services de garde d'enfants et des congés de maternité pour l'employeur. Cette analyse ainsi que d'autres études réalisées par l'OIT sur les coûts de main-d'œuvre (par exemple Abramo et Todaro, éd., 2002; Espino et Salvador, 2002), bien qu'elles soient de toute évidence plus pertinentes pour l'économie formelle, ont des répercussions sur la ségrégation hommes-femmes sur le marché du travail en général, et sur la concentration des femmes dans l'économie informelle en particulier. Ainsi, le mythe selon lequel les femmes coûtent davantage aux employeurs – en raison des congés de maternité, de la garde des enfants, des pauses allaitement, ou encore d'un absentéisme plus fréquent – persiste, et ce malgré les preuves attestant le contraire (voir Pochmann, 2002; ainsi que Mires, 2003), ce qui contribue de toute évidence à limiter l'accès des femmes aux emplois de l'économie informelle. De la même façon, certaines de ces considérations, comme les absences du travail, peuvent avoir une incidence sur l'accès des femmes chefs d'entreprise aux demandes de prêt auprès d'institutions financières officielles.

Or, comme l'indiquent bon nombre d'analyses de l'OIT, les recherches quantitatives et qualitatives menées dans ce domaine sont restreintes par la disponibilité et la qualité limitées des données sur l'égalité entre hommes et femmes et l'économie informelle au plan mondial, en particulier dans les pays en développement (Charmes, 2007; Hussmanns, 2004; BIT, 2007a, 2002b, c). La comparaison des données sur le travail informel entre pays est bien souvent impossible car «les définitions utilisées sont différentes, les renseignements statistiques ne sont pas recueillis de manière systématique mais bien cas

par cas, et la fiabilité des données n'est pas constante» (BIT, 2002b: 10). Il se peut que les données actuelles sous-estiment les inégalités entre hommes et femmes dans l'économie informelle, compte tenu que «les femmes sont probablement plus nombreuses que les hommes à exercer des activités informelles sous-comptabilisées, notamment la production pour la consommation propre, les activités de personnel de maison rémunéré dans les ménages privés, et le travail à domicile» (BIT, 2002b: 12; voir également Carr et Chen, 2002; Chant, 2007b; Chant en collaboration avec Craske, 2003: chapitre 8). En effet, seulement «la moitié environ des pays qui effectuent des enquêtes sur la main-d'œuvre ou les ménages y incluent les gens de maison rémunérés, contrairement aux autres. Dans la quasi-totalité des cas, les travailleurs à domicile sont exclus» (BIT, 2002b: 11). En outre, on retrouve plus souvent des femmes que des hommes dans les petites unités économiques, où leurs contributions sont souvent invisibles et, par conséquent, ne sont pas prises en considération ou dans les activités agricoles que bon nombre de pays excluent de leurs enquêtes sur l'emploi pour des raisons pratiques (*ibid.*: 12).

La collecte de données relatives à ces groupes de travailleurs particulièrement marginalisés et vulnérables est déterminante pour faire valoir leurs contributions et leurs conditions auprès des décideurs politiques et des praticiens aux niveaux national et local. Il s'agit aussi d'une première étape visant à promouvoir et à faciliter leur organisation, leur représentation et leur expression au sein des processus de négociation collective et autres mouvements sociaux (Vaillancourt-Laflamme, 2005; voir également Moser, 2007). Eu égard à l'impératif d'élaboration et de mise en œuvre d'une approche «intersectionnelle» de l'égalité entre hommes et femmes, il importe que les données établissent une distinction entre les différents groupes de femmes dans l'économie informelle, compte tenu des éléments de différenciation que sont la classe sociale ou la caste, l'orientation sexuelle, la race ou l'origine ethnique, ainsi que le secteur ou le domaine d'activité. Les données actuelles de l'OIT sur l'économie informelle, en particulier celles concernant l'égalité entre les sexes, peuvent être améliorées grâce à un travail de collaboration accrue, dont le Groupe de Delhi² est un bon exemple (Carr et Chen, 2002; Haussmans, 2004; BIT, 2007a).

Un important problème de méthodologie que posent les recherches de l'OIT concerne la nécessité de poser plus systématiquement, dans le cadre des études menées, des questions du type «pourquoi?», et ce afin d'examiner en détail les causes profondes des inégalités entre hommes et femmes dans l'économie informelle et, plus généralement, sur le marché du travail, qui peuvent aussi être fondées sur la race, la classe sociale ou l'orientation sexuelle. Bon nombre des conclusions tirées des études existantes sont d'ordre spéculatif, d'où la nécessité d'entreprendre des recherches plus approfondies, qui devraient consister en des études qualitatives intégrant l'impératif analytique, mentionné précédemment, en vue d'examiner le fonctionnement et les effets des rapports de pouvoir

² Le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel cherche à améliorer les concepts, mesures et méthodes de collecte de données sur la taille et la contribution du secteur informel/de l'économie informelle. Au cours des dernières années, des progrès ont été réalisés en matière de collecte et de compilation de données dans l'économie informelle en fonction de la situation dans l'emploi et du secteur d'activité, ainsi qu'en termes de calcul de la contribution de ce secteur à l'ensemble de l'économie. Le réseau mondial *Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing* (WIEGO) a formulé un certain nombre de recommandations importantes visant à améliorer la collecte de données dans l'économie informelle dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes, qui ont été appuyées par le Groupe de Delhi en 1998. WIEGO préconise en particulier d'ajouter dans les enquêtes sur la main-d'œuvre et les recensements de la population des questions portant sur le lieu de travail et le degré de dépendance/d'indépendance. Il est également favorable à la collecte de données et d'estimations ventilées par sexe et par secteur (formel/informel) et selon la classification d'après la situation dans la profession (en incluant le travail à domicile et le commerce ambulante) (Carr et Chen, 2002: 4-5).

entre les sexes, eu égard à l'économie, au marché du travail, aux structures et systèmes sociopolitiques, aux normes sociales et culturelles, ainsi qu'aux rapports changeants des ménages dans des contextes particuliers. Comme l'indique Cortés (2000: 131) au sujet de l'Argentine, les indicateurs quantitatifs ne sont pas suffisants, et davantage d'outils qualitatifs sont nécessaires pour évaluer la qualité du travail (voir également Reinecke et Valenzuela, 2000). Il conviendrait que soit posée, dans les études réalisées, la question suivante: quelles sont les principales sources de discrimination et d'exclusion, et où les rencontre-t-on? Comme le signale Gallart (2006: 126-7), reste à examiner dans quelle mesure l'engagement des femmes sur le marché du travail est limité, que ce soit à cause des discriminations dont elles font l'objet de la part des employeurs ou de leurs propres besoins et aspirations (voir aussi Tomei, 2006: 92).

Autre question déterminante: compte tenu de l'inégalité des relations entre hommes et femmes, les femmes sont-elles en mesure d'exercer une influence au sein des partenariats et des ménages? Un autre problème de taille réside dans le fait que seul un petit nombre de pays disposent de séries chronologiques, qui permettent de suivre l'évolution de l'emploi informel dans le temps (BIT, 2002b: 12). Malgré l'accent mis dans certains travaux de l'OIT sur l'Amérique latine concernant la participation des femmes à la vie active en tant que projet de vie (FORMUJER, n.d.; Silveira, n.d.; Silveira et Mastosas, 2002), projet d'autonomie individuelle (Abramo, 2003) et apprentissage tout au long de la vie (FORMUJER, 2006; Silveira et Matosas, 2003), on ne dispose que de peu d'informations sur la façon dont l'évolution de l'économie informelle influe sur les différents groupes de femmes, et plus précisément sur l'évolution professionnelle des femmes tout au long de leur vie dans différents contextes (par exemple les mouvements entre emploi formel et emploi informel). Ces lacunes prouvent la nécessité d'entreprendre des études plus longitudinales, qui suivent l'évolution des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, ainsi que des exercices de suivi visant à analyser l'impact des différentes interventions. L'absence de données statistiques appropriées recueillies au moyen d'un panel permet de souligner la volonté de l'OIT de mener des recherches en vue de générer des données nouvelles, tant quantitatives que qualitatives (portant par exemple sur le cycle de vie, le travail, etc.).

Analyse et évaluation de la documentation existante par thème

Dans cette section, les recherches de l'OIT sur l'égalité entre hommes et femmes et l'économie informelle sont évaluées de manière plus approfondie, en relation avec plusieurs domaines thématiques qui correspondent aux principaux domaines d'activité de coopération technique de l'OIT, à savoir: i) stratégies de croissance, productivité et création d'emplois de qualité; ii) environnement réglementaire, y compris promotion des normes internationales du travail et des droits fondamentaux; iii) esprit d'entreprise, compétences, microfinancement et accès aux marchés; iv) extension de la sécurité sociale et de la protection sociale; v) organisation, représentation et dialogue social; et vi) développement local par zones. Pour chaque domaine thématique, nous offrons un bref aperçu des points forts et des faiblesses des travaux de recherche de l'OIT existants, et cherchons à en identifier les lacunes, ainsi que les domaines de recherche future et les répercussions politiques. L'examen de groupes de travailleurs spécifiques, notamment les travailleurs à domicile, les vendeurs ambulants, les travailleurs domestiques et les travailleurs agricoles, est inclus dans chacun des thèmes énoncés ci-dessus.

Stratégies de croissance, productivité et création d'emplois de qualité

Aperçu et principales conclusions

Les recherches de l'OIT fournissent une macroanalyse perfectionnée des liens existant entre mondialisation, politiques macroéconomiques néolibérales et développement de l'informalité. Dans le contexte d'intégration économique internationale accrue, «certains pays ont connu une croissance faible ou nulle, tandis que d'autres se sont concentrés sur la croissance à forte intensité d'investissement, ce qui a produit une "croissance sans emploi"» (BIT, 2002b: 29). Dans tous les cas, les économies n'ont pas su créer suffisamment d'emplois de qualité pour absorber la main-d'œuvre, drainant ainsi toujours plus de travailleurs vers l'économie informelle et créant des déficits de travail décent. «Les travailleurs qui ont perdu leur emploi à la suite d'une restructuration [les migrants transfrontaliers] et les migrants provenant de zones rurales se retrouvent chômeurs ou intermittents.» (BIT, 2007a: 8). Les répercussions majeures de ces changements économiques en termes d'égalité entre hommes et femmes sont traitées de manière générale. De plus en plus d'hommes étant amenés à se tourner vers l'économie informelle, les femmes tendent à être déplacées vers les emplois à plus faible revenu dans l'économie informelle, bien souvent en tant que travailleuses à domicile ou petites commerçantes à la sauvette (BIT, 2002b: 34-35). Ce phénomène est particulièrement manifeste dans les pays en quête de croissance économique «de pointe», où la demande en qualifications élevées, qui s'adressent davantage aux hommes, relègue les travailleurs peu qualifiés, les femmes pauvres pour la plupart, vers l'extrémité inférieure du spectre économique (Carr et Chen, 2002: 9-10; BIT, 2002b: 29).

Il est admis dans les études de l'OIT que le travail dans l'économie informelle a offert à des groupes spécifiques de femmes des possibilités d'emploi auxquelles elles n'auraient pas eu accès autrement, et a permis à d'autres de se voir offrir certains choix et un certain degré de flexibilité, et de trouver ainsi un équilibre entre travail productif et travail génésique (Carr et Chen, 2002; BIT, 2002b). Or, dans l'ensemble, la féminisation de la main-d'œuvre informelle a contribué à exacerber les inégalités fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, la race et la classe sociale. En tant que maillons faibles des chaînes de valeur mondiales, les travailleuses temporaires ne sont pas parvenues à tirer parti des avantages liés à l'essor des exportations, et elles ont été pénalisées en termes de sécurité sociale et de protection sociale (Abramo et Valenzuela, 2006; Bertranou, 2006; Lund et Srinivas, 2000). En outre, bien que les disparités entre hommes et femmes en matière de participation à la vie active et d'informalisation de la main-d'œuvre de même que les écarts de salaire et de niveaux de protection sociale tendent, dans une certaine mesure, à s'amenuiser (voir Abramo et Valenzuela, 2005, 2006; Escobar de Pabón, 2003; Gallart, 2006; Valenzuela, 2005), les réformes économiques ont accru la demande de travail non rémunéré des femmes au sein du ménage, alourdissant par la même leur charge de travail génésique (Heintz, 2006: 1; voir également Chant, 2007a; Kabeer, 2007; Lind, 2002). Outre les études réalisées au niveau macroéconomique citées précédemment, un certain nombre de publications de l'OIT examinent le lien entre égalité entre les sexes, mondialisation, informalité, pauvreté et travail décent, dans des régions géographiques données (voir par exemple Valenzuela, 2005, et Solorzano et Cid, 2005, pour l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale; BIT, 2004b, c, et Xaba et coll., 2002, pour l'Afrique; Howell, 2002, et BIT, 2006b, pour l'Asie de l'Est; El-Solh, 2003; Marinakis, 2003; Musolek, 2002, pour les Etats arabes; et Bernabé, 2002, pour les économies en transition).

Les publications de l'OIT continuent d'affirmer que les problèmes de «croissance sans emploi» et de déficits de travail décent ne sauraient être traités efficacement si les

systèmes de politique économique dominants n'évoluent pas (Heintz, 2006: iii)³. Les effets néfastes de l'informalité ne pourront être atténués tant que la création d'emplois de qualité ne sera pas au cœur des préoccupations des politiques économiques et sociales (BIT, 2007a; voir également BIT, 2002b, 2003c). Ce point est fondamental si l'on considère le manque d'attention apportée à l'emploi, en particulier à la dimension féminine de l'emploi informel, dans le vaste débat sur le thème mondialisation-croissance-pauvreté. En effet, ni les OMD ni les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) n'accordent une priorité majeure à la création d'emplois de qualité en tant qu'élément essentiel des programmes d'éradication de la pauvreté (Chen et coll., 2004; Grown et coll., 2005; Kabeer, 2003), et ce bien que l'une des sept priorités stratégiques considérées comme déterminantes par l'Equipe spéciale du projet objectifs du Millénaire pour le développement sur l'éducation et l'égalité entre les sexes pour améliorer la portée de l'Objectif 3 (promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes) vise à réduire la dépendance des femmes à l'égard du travail dans l'économie informelle (Grown et coll., 2005). Valenzuela (2004: 52-3) examine dans quelle mesure les programmes de lutte contre la pauvreté dans leur forme actuelle – qui ont souvent recours au travail «volontaire» ou non rémunéré des femmes – contribuent tout simplement à alourdir la charge de travail génésique des femmes. Ce point rappelle la controverse autour des effets néfastes de la féminisation des initiatives de lutte contre la pauvreté, comme les programmes de transfert conditionnel de liquidités, lancées dans le cadre de récents travaux universitaires féministes dans différents contextes (voir Bradshaw, 2008; Chant, 2007a; Mayoux, 2006; Molyneux, 2006; et Valenzuela, éd., 2004). L'emploi étant souvent la principale ressource dont disposent les ménages pour vaincre la pauvreté (voir González de la Rocha, 2001, 2007; Moser, éd., 2007), les programmes de lutte contre la pauvreté doivent mettre l'accent sur le renforcement des compétences et de l'employabilité des femmes, tout en tenant compte de la nature féminine de l'«économie de soins» (voir également Budlender, 2004; Elson, 1999, 2004).

Les publications de l'OIT font largement référence à la nécessité urgente de prendre en considération les responsabilités génésiques des femmes et leur accès à un travail décent sur le marché de l'emploi (voir par exemple BIT, 2007e; Abe et coll., 2003; Abramo, 2003; Chen et coll., 2002; Lund et Srinivas, 2000; Silveira et Matosas, 2003; Sorj, 2004; Hein, 2005; Kim et Kim, 2004; Kusakabe, 2006). Ainsi, Bruschini, en collaboration avec Lombarda (2000: 189), note qu'en Amérique latine les femmes qui arrivent sur le marché du travail sont plus âgées et mariées, ce qui ne les dispense toutefois pas de devoir s'acquitter de leurs obligations maternelles. Si les femmes consacrent plusieurs heures par jour à des tâches non rémunérées qui limitent leur engagement dans les activités lucratives (Silveira et Matosas, 2003; Valenzuela, 2003b), le travail domestique n'en demeure pas moins toujours pas considéré comme travail à part entière (Bruschini en collaboration avec Lombarda, 2000: 189). L'association femmes-reproduction et hommes-production reste bien vivace (Abramo et Todaro, 2002; Bruschini en collaboration avec Lombarda, 2000; Chávez O'Brien, 2003; Valenzuela, 2003b). Les femmes continuent d'être considérées comme une main-d'œuvre secondaire (Todaro et coll., 2000: 259). Plusieurs auteurs attirent l'attention sur le fait que les pouvoirs publics devraient adopter des mesures qui ne soient pas axées uniquement sur l'emploi mais aussi sur l'éducation (Rangel, 2005; Valenzuela, 2000b), la garde des enfants et autres responsabilités familiales (voir par exemple Cassirer et Addati, 2007; BIT, 2007e; Hein, 2005; Heymann, 2004; Abramo, 2003; Cortés, 2003; Farah, 2003; Heikel, 2000; Rangel, 2005), la protection sociale durant

³ Les cadres de politique néolibérale en place, qui mettent en avant les marchés libres, l'affaiblissement du secteur public, ainsi que les flux illimités de capitaux et de marchandises (mais non de main-d'œuvre) internationaux, pourraient être remplacés par des stratégies nouvelles susceptibles de garantir la stabilité économique sans porter préjudice au bien-être des travailleurs et sans contribuer à renforcer les inégalités entre hommes et femmes existantes (Heintz, 2006: iii).

la vieillesse, au-delà de la réforme des pensions (Bertranou, 2006), et le dialogue social (Valenzuela, 2000b). En ce qui concerne la garde des enfants, certaines études de l'OIT soulignent à juste titre qu'il convient de mettre en cause l'éternelle association femmes-garde des enfants. A cet effet, Todaro (2002a: 229) a imaginé le terme «mater-paternité» pour tenter de convaincre que les responsabilités parentales ne sont pas l'apanage des femmes (voir également Abramo et Todaro, 2002). Un certain nombre d'études de l'OIT invitent les Etats, les employeurs et les syndicats à s'efforcer de mieux assumer leurs responsabilités collectives en établissant des cadres à la fois stratégiques et pour le lieu de travail qui permettent aux travailleurs de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, afin de permettre aux hommes d'avoir le choix de plus s'investir dans la vie de famille et de s'occuper davantage des enfants, et aux femmes de s'engager dans des activités économiques rémunérées sur une meilleure base d'égalité avec les hommes (voir par exemple Hein, 2005; Kusakabe, 2006; Sorj, 2004).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

Malgré les avantages que présente cette analyse, il conviendrait d'accorder une plus grande attention à la signification du terme «économie de soins» eu égard à la dimension féminine de l'économie informelle. Les études de l'OIT pourraient par exemple examiner le fonctionnement des chaînes de soins mondiales, au même titre que les chaînes de valeur ou de production mondiales, ainsi que leurs liens les unes avec les autres dans l'économie informelle. Les chaînes de soins mondiales sont un ensemble de liens individuels entre personnes du monde entier fondés sur les activités de soins rémunérées ou non (Hochschild, 2000: 131). L'analyse des chaînes de soins permet de jeter un éclairage nouveau sur les rapports de pouvoir fondés sur le sexe, la classe sociale et la race, sur lesquels repose la division travail génésique-travail productif de la main-d'œuvre à l'échelon transnational, et d'examiner comment ces rapports de pouvoir conditionnent et limitent l'accès des femmes aux marchés du travail, tant au plan local qu'international. Il importe que cette analyse fondée sur la dimension de genre adopte une approche clairement «intersectionnelle» et examine comment les différents groupes de femmes, selon leur origine sociale et leur implantation géopolitique, s'inscrivent dans les chaînes de soins et de valeur mondiales, et quelle est l'influence de ces chaînes sur lesdits groupes. Il convient aussi de se pencher sur la répartition des activités de soins en observant l'évolution de la configuration de la famille dans le temps, en particulier les structures familiales et les conditions de vie qui ne correspondent plus aux modèles établis et leur lien avec le travail génésique. Certaines de ces questions mériteraient d'être traitées dans le cadre de travaux empiriques qualitatifs menés à petite échelle compte tenu des contextes et des groupes spécifiques de l'économie informelle.

Environnement réglementaire, y compris promotion des normes internationales du travail et des droits fondamentaux

Aperçu et principales conclusions

En ce qui concerne les cadres réglementaires, les recherches de l'OIT examinent comment simplifier les aspects répressifs ou les contraintes de la loi tout en renforçant les aspects de protection et de normalisation et les aspects bénéfiques de cette dernière pour les personnes travaillant dans l'économie informelle (BIT, 2002b: 6; voir aussi Schlyeter, 2002). La législation peut promouvoir l'esprit d'entreprise et faciliter la «formalisation» en simplifiant «les réglementations et les procédures applicables à l'activité commerciale et industrielle, en améliorant l'application transparente et cohérente des règles et des procédures, et en diminuant les coûts des transactions» (BIT, 2002b: 6). La loi chilienne

sur les microentreprises familiales (*Ley de Microempresas Familiares*), sur laquelle portent de nombreuses recherches de l'OIT concernant l'Amérique latine, offre à cet égard un exemple significatif (voir par exemple Valenzuela et coll., éd., 2006). Introduite en 2002, cette loi assouplit les restrictions imposées aux entreprises du pays, de sorte que toute activité économique légitime peut être exercée à domicile pour autant qu'elle ne soit pas polluante. Bien que cette loi n'ait pas reçu le soutien escompté, en 2005 quelque 2 000 microentreprises avaient ainsi été «formalisées» au Chili (Allan et Reinecke, 2006: 95; voir également González, 2006).

Autre enjeu en matière de «formalisation»: il convient d'entreprendre une réforme de la législation du travail et de l'administration du travail afin d'accorder «la priorité à la pleine application, dans le secteur informel comme ailleurs, des normes concernant les droits fondamentaux des hommes et des femmes» (BIT, 2002b: 6). Déterminer comment élaborer et appliquer au mieux des systèmes réglementaires aux fins de promouvoir et de mettre en œuvre les normes internationales du travail et les droits de l'homme présente un intérêt tout particulier pour remédier aux inégalités généralisées entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne le travail forcé et le travail des enfants, et pour faire face aux besoins et aux intérêts pratiques et stratégiques des hommes et des femmes travaillant dans l'économie informelle (Chant, 2007c; Molyneux, 1984, 2001; Moser, 1993). Les droits des enfants constituent un enjeu majeur de la dimension de genre compte tenu du fait que les jeunes filles sont beaucoup plus nombreuses dans les travaux domestiques, rémunérés ou non (Carcedo, 2004; Soto, 2004; voir aussi Chant, 2007a; Chant et Jones, 2005; Human Rights Watch, 2007), sans parler de l'industrie du sexe (voir Lin, 1998; IPEC, 2005; Salas et Campos; ainsi que Chant et McIlwaine, 1995).

Les recherches et projets de coopération technique récemment mis en œuvre par l'OIT visent à intégrer une approche fondée sur le droit dans un vaste programme d'action à plusieurs facettes (BIT, 2007a: 10; voir aussi par exemple BIT, 2007c, pour le débat sur les efforts déployés en vue de traiter la question de l'égalité entre hommes et femmes et de l'informalité dans les Etats arabes via une approche fondée sur le droit). Les normes de l'OIT, y compris la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que d'autres instruments internationaux, tels que les OMD, la Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing+10) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), «fournissent une base internationale solide pour étendre les droits à l'économie informelle» (BIT, 2002b: 8). Pour faire face aux déficits de droits dans le travail informel, il convient d'analyser la manière dont les «normes sont effectivement exprimées et appliquées de manière progressive et sélective dans le droit et la pratique nationaux» (*ibid.*: 8). «Dans beaucoup de pays, la législation du travail est conçue pour protéger les 'salariés' plutôt que les 'travailleurs' et pour ne s'appliquer que lorsqu'il existe des relations employeur/travailleur non ambiguës.» (*Ibid.*: 28.) Ce point est particulièrement pertinent étant donné les difficultés rencontrées pour déterminer quel est l'employeur chargé de la protection des droits des salariés «occultes» dans les chaînes de valeur mondiales, notamment ceux qui se trouvent en bout de chaîne, des travailleuses à domicile pour la plupart (Chen et coll., 2002; voir également Chant et McIlwaine, 1995; Mehrotra et Biggeri, 2002; Rossignotti, 2006). Comme le soulignent les publications de l'OIT au sujet du statut des travailleurs à domicile, «les employeurs les traitent comme des travailleurs indépendants et ne contribuent donc pas à leur protection sociale alors que, en réalité, ces travailleuses sont souvent totalement dépendantes d'une seule entreprise ou d'un seul employeur pour leur matériel, leurs matières premières et leurs commandes» (BIT, 2002b: 48).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

Dans ce contexte, l'OIT peut envisager d'entreprendre des recherches ciblées à l'échelon national portant sur la législation du travail existante, en vue d'identifier: *a)* les moyens d'étendre la législation aux travailleurs de l'économie informelle; et *b)* les domaines où une législation complémentaire s'impose (Chen et coll., 2002: 31). Concernant l'application sélective des normes et droits internationaux, il conviendrait d'examiner les répercussions du point de vue de la distinction hommes-femmes des normes et droits du travail qui sont le plus susceptibles d'être suivis et appliqués dans des contextes nationaux particuliers. Les recherches féministes ont montré que, lorsque des directives internationales relatives aux droits de l'homme sont signées par différents pays, ce sont les aspects traitant précisément de l'égalité entre hommes et femmes qui passent à la trappe, échappent à un suivi efficace, et demeurent largement non appliqués (Charlesworth et Chinkin, 2000; Peters et Wolper, éd., 1994). En effet, les droits des femmes ont rarement été considérés comme des droits de la personne humaine. La convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996, qui énonce des normes du travail minimales pour les travailleurs à domicile (des femmes pauvres, pour la plupart), en est un exemple caractéristique étant donné qu'à l'origine elle n'avait été signée que par cinq pays (Albanie, Argentine, Finlande, Irlande et Pays-Bas) (Rossignotti, 2006: 207).

Dans le même ordre d'idées, les recherches futures de l'OIT pourraient viser à examiner les différentes stratégies de renforcement du suivi et de l'application de la législation et des directives relatives à l'économie informelle, en particulier celles qui sont axées sur les spécificités des hommes et des femmes. L'un des enjeux majeurs dans ce domaine consiste à évaluer quels sont les indicateurs et/ou les mesures nécessaires pour évaluer les progrès réalisés ou les lacunes constatées en matière d'égalité entre les sexes dans le monde du travail (Tomei, 2006), ainsi que comment, et par qui, l'évolution de la situation devrait être évaluée et suivie. Vega Gramunt (2004) suggère que les universités, en tant qu'institutions ouvertes sur la communauté collaborant à des projets et avec des groupes, en vue de soutenir les requêtes de ces derniers, deviennent des observatoires sociaux permanents soutenus par les organismes administratifs locaux. Chen et coll. (2002) s'intéressent en outre aux moyens de faire participer les organisations de travailleurs de l'économie informelle, notamment des divers groupes de femmes, aux négociations portant sur l'établissement, le suivi et l'application des normes. Il serait particulièrement utile d'analyser plus en détail la façon dont les initiatives d'intégration économique régionales peuvent y contribuer (voir Oxman, 2006) et d'examiner en outre les possibilités de solidarité Sud-Sud en matière de suivi des normes et droits du travail. On peut aussi bien évidemment se demander comment les organisations d'employeurs peuvent jouer un rôle plus efficace dans ce domaine. Une analyse suivie des chaînes de valeur mondiales dans des secteurs spécifiques fondée sur la dimension de genre pourrait contribuer à décrire en détail les problèmes et déficits spécifiques en matière de réglementation et de droits ayant une incidence sur les différents groupes de travailleurs tout au long de la chaîne, notamment les travailleuses à domicile, les vendeurs ambulants et les travailleurs agricoles, qui se trouvent à l'extrémité inférieure de la chaîne, ce qui permettrait d'exercer davantage de pressions sur les employeurs pour les obliger à rendre des comptes à tous les employés engagés dans les processus de production qu'ils mettent en place et dont ils ont la charge. Les études de l'OIT peuvent aussi se concentrer sur les possibilités et les limites des initiatives visant la responsabilité sociale des entreprises eu égard à la distinction hommes-femmes, compte tenu de l'ampleur et de l'institutionnalisation des inégalités entre hommes et femmes. On pourrait également s'intéresser en particulier aux répercussions des recueils de directives pratiques volontaires en termes d'égalité entre hommes et femmes au regard des chaînes de valeur mondiales (Carr et Chen 2002; Chen et coll., 2004; BIT, 2002b; voir également Pearson, 2007).

Esprit d'entreprise, compétences, microfinancement et accès aux marchés

Toute une série de publications de l'OIT portent sur les thèmes de l'esprit d'entreprise, des compétences, du microfinancement et de l'accès aux marchés, parmi lesquelles certaines identifient les dimensions et les préoccupations spécifiques des hommes et des femmes. Vous trouverez dans les sous-sections suivantes un aperçu des recherches existantes sur chaque domaine thématique.

Esprit d'entreprise

Aperçu et principales conclusions

Les publications de l'OIT étudient des approches novatrices visant à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) par le biais de divers programmes de renforcement de l'esprit d'entreprise. L'accent est mis sur la nécessité «d'adopter une stratégie qui se centre sur certains sous-secteurs ou groupes de secteurs et qui privilégie les groupes les plus marginalisés et exclus de la société, y compris les jeunes et les femmes» (BIT, 2007a: 11). Ces publications soulignent qu'il convient d'adapter «les outils et les mécanismes de vulgarisation auprès de l'ensemble des unités et des chefs d'entreprise de l'économie informelle, par la prise en compte de questions telles que: l'entreprise familiale, les débouchés moins visibles, les faibles niveaux d'instruction, les questions d'égalité entre hommes et femmes, les considérations liées à l'origine ethnique et autres contraintes» (*ibid.*). L'OIT s'est attachée à entreprendre des recherches et des programmes spécifiques en vue de soutenir les femmes souhaitant devenir chefs d'entreprise, en particulier le programme «Développement de l'entrepreneuriat, la promotion des femmes et de l'égalité des sexes» (WEDGE). Ses travaux soulignent la nécessité de traiter les différents niveaux de difficultés auxquelles se heurtent les microentreprises de femmes, à savoir l'accès aux ressources et à la propriété; les revenus; le crédit; les compétences; la commercialisation; la main-d'œuvre; et tous types d'entraves structurelles au changement (Mayoux, 2006: 54; voir également Chen et coll., 2004; El-Solh, 2003; BIT, 2002b: 97). L'absence de droits de propriété juridiques est considérée comme un obstacle majeur à l'esprit d'entreprise chez les femmes. Dans certains pays, la législation nationale est clairement discriminatoire à l'égard des femmes, qu'elle considère comme des mineures placées durant toute leur vie sous l'autorité de pères, d'époux, de frères ou de fils. Il arrive aussi fréquemment «que l'inégalité soit inscrite dans le droit coutumier» (BIT, 2002b: 114-5; voir aussi Aliber, 2002; Carr et Chen, 2002). «L'absence de droits de propriété juridiques, notamment de propriété intellectuelle, signifie que les chefs d'entreprise potentiels ne sont pas en mesure d'utiliser, de constituer, de recombinaison ou d'échanger leurs actifs de la manière la plus productive pour créer de la valeur ajoutée.» (BIT, 2002b: 113.)

Un certain nombre d'études traitent plus en détail des aspects de la distinction hommes-femmes de l'esprit d'entreprise et de la microentreprise. En ce qui concerne l'Amérique latine, Fernández-Pacecho (2003b: 180) décrit la concentration croissante des femmes dans l'économie informelle classée selon trois types d'informalité: i) informalité de subsistance (travail indépendant et travail non rémunéré); ii) informalité subordonnée (sous-traitance); et iii) informalité liée aux petites entreprises de cinq employés au maximum. En outre, certaines études de l'OIT mettent en évidence la différence de profits générés par les microentreprises, selon qu'elles sont gérées par des hommes ou par des femmes, ainsi que les différences en matière de structure de l'investissement. Il en ressort par exemple que les hommes tendent à être plus disposés à prendre des risques que les femmes (Reinecke et coll., 2006: 35-6; voir également Aliber, 2002; Chant, 2007a: chapitre 5 sur la Gambie). Il existe par ailleurs des analyses encourageantes faisant état d'initiatives particulières nationales et régionales, qui visent à traiter les spécificités des

hommes et des femmes au regard de l'esprit d'entreprise et de l'informalité, en particulier la loi chilienne sur les microentreprises familiales, énoncée précédemment. De même, d'importantes recherches ont été menées par l'OIT sur les questions d'égalité entre hommes et femmes et d'économie informelle dans plusieurs Etats arabes, en vue de déterminer dans quelle mesure l'égalité entre les sexes et la législation sur les droits des travailleurs peuvent devenir un tremplin pour garantir une meilleure protection sociale et une meilleure sécurité sociale pour les travailleurs de l'économie informelle (Charmes, 2007; Destremau, 2007; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; BIT, 2007c, d).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

D'autres recherches dans ce domaine pourraient examiner les différences entre hommes et femmes en matière d'accès au financement pour la création de jeunes entreprises à croissance rapide (*start-ups*) et d'utilisation des revenus et des profits générés par le travail (Chant, 2007a), ainsi que la façon dont ces facteurs influent sur la longévité, la taille et la croissance des entreprises informelles. Des études pourraient aussi se pencher davantage sur la place qu'occupent les ressources autres que la main-d'œuvre dans l'entreprise informelle, à savoir la terre, la propriété et autres actifs (Chant, 1996, 2007c; Moser, éd., 2007), et traiter des difficultés que rencontrent les femmes dans certains contextes pour pouvoir ne serait-ce que louer un logement en leur nom propre (Vera-Sanso, 2006a). D'autres analyses pourraient se révéler utiles pour évaluer les multiples limites imposées et possibilités offertes aux femmes chefs d'entreprise (Chen, 2007; Kantor, 2002; Lessinger, 1990; Miraftab, 1996; Valenzuela, 2005; Vera-Sanso, 1995), en particulier les contraintes liées à la place qu'elles occupent au sein du ménage, à l'extérieur ou en dehors du voisinage. A cette fin, il conviendrait aussi de traiter de la question du travail de soins accompli par les femmes et de la «taxe génésique» (Palmer, 1995; voir aussi BIT, 2004b). Des études futures pourraient par ailleurs examiner les effets de la concurrence, tant entre femmes qu'entre hommes et femmes, sur les femmes chefs d'entreprise et autres chefs d'entreprise marginalisés au sein de l'économie informelle. Nelson (1997) décrit par exemple comment les possibilités offertes aux femmes dans l'économie informelle ont été anéanties lorsque les hommes ont mis la main sur la fabrication de la bière à Nairobi. En outre, Chant, en collaboration avec Craske (2003), étudie comment les femmes issues de milieux à faible revenu et disposant d'un niveau de compétences et d'un apport en capital limités n'ont guère d'autres possibilités que de se lancer dans des projets qui reflètent les moyens dont elles disposent, par exemple la production à petite échelle de biens de consommation périssables, qui tirent les prix et les bénéfices vers le bas. L'effet du «travailleur découragé» qui en résulte peut se traduire par le retrait total et définitif des femmes du monde du travail (voir aussi Standing, 1999). Les rapports de pouvoir «intersectionnels», qui placent les différents groupes de femmes (et d'hommes) dans des relations divergentes, privilégiées ou marginalisées, sur le marché du travail, jouent aussi un rôle décisif. Comme le soulignent Lund et Srinivas (2000: 115), il importe de mettre l'accent sur les intersections entre distinction hommes-femmes, classe sociale et origine ethnique, entre autres variables, pour évaluer les conditions dans lesquelles les travailleurs de l'économie informelle, en particulier les femmes, se font concurrence ou coopèrent.

Renforcement des compétences et formation

Aperçu et principales conclusions

Les publications de l'OIT identifient le renforcement des qualifications et des compétences des travailleurs de l'économie informelle comme essentiel pour se perfectionner en vue d'«accéder à des emplois lucratifs et [d']augmenter la productivité et les revenus» (BIT, 2007a: 11; voir également Gallart, 2002). Or les systèmes de formation

traditionnels se révèlent inappropriés pour identifier et répondre aux besoins des travailleurs de l'économie informelle, notamment des femmes pauvres, qui se retrouvent parfois isolées dans leurs foyers, n'ont pas toujours accès aux structures de formation, et peuvent se voir obligées de participer à une formation sous la contrainte d'usages et de comportements sociaux et culturels fondés sur le patriarcat (*ibid.*; voir également Haan, 2007; BIT, 2007c; Kuskabe et coll., 2004; Liimatainen, 2002; Murray, 2006; Suriasarn et Resurreccion, 2003). En outre, comme le signalent Silveira (2005) et Silveira et Matosas (2003), si la formation encourage l'esprit d'entreprise et la coopération, il arrive aussi qu'elle ne crée aucune possibilité réelle d'emploi.

Les recherches et les activités de coopération technique de l'OIT cherchent à déterminer comment les programmes de formation axés sur la communauté peuvent remédier à ces problèmes. L'Organisation a donc élaboré une méthodologie spécifique de formation axée sur la communauté, l'emploi et la démarginalisation (TREE, *Training for Local Economic Empowerment*), qui a été appliquée dans plusieurs pays (Chaturvedi, 2005; BIT, 2002b). Cette méthodologie, qui met l'accent sur l'aspect professionnel, consiste à identifier les possibilités de revenus et d'activités indépendantes, ainsi que les exigences en matière de formation ou autres, avant d'organiser et de fournir des services de formation et de perfectionnement à des personnes indigentes ou défavorisées au sein de leur communauté. Il apparaît qu'une formation professionnelle efficace des travailleurs de l'économie informelle combine la formation aux compétences professionnelles avec le développement de l'esprit d'entreprise, la gestion des affaires et la création de revenus, via par exemple la création et la gestion de coopératives et d'associations de producteurs et l'accès au financement, aux technologies et aux marchés (BIT, 2002b: 12).

Des études récemment menées par l'OIT soulignent la nécessité d'adopter une approche plus globale de la formation professionnelle, en y incluant l'aptitude à la vie en général et au travail, et en mettant l'accent sur l'autonomisation (Haan, 2007; Gallart, 2002; Murray, 2006; Liimatainen, 2002; Silveira et Matosas, 2003). Comme l'indique Haan (2007: vii), on a de plus en plus conscience que les travailleurs de l'économie informelle, en particulier les travailleurs occasionnels et les travailleurs à domicile, doivent acquérir d'autres qualifications, leur accès au marché du travail et leur mobilité étant freinés par l'analphabétisme, le manque de qualifications professionnelles de base, et la pénurie d'emplois. Murray (2006: 10) relève en outre que les travailleurs de l'économie informelle, et notamment les femmes, bénéficieraient grandement de qualifications visant à renforcer leur autonomie, qu'il s'agisse de l'aptitude à la négociation, de la connaissance de leurs droits juridiques, ou de l'aptitude à l'organisation, qui leur permettraient de faire partie d'associations susceptibles de défendre leurs intérêts.

Les recherches de l'OIT passent en revue un certain nombre d'études de cas où les programmes de formation axés sur la communauté ont été mis en œuvre compte tenu de la distinction hommes-femmes. Ainsi, Chaturvedi (2005) offre une analyse des leçons tirées de la mise en œuvre, au Bangladesh, d'un projet de formation axé sur la communauté tenant compte des spécificités des hommes et des femmes. Cette initiative particulière fournit un programme global qui comporte des éléments traitant entre autres des thèmes suivants: planification; renforcement des capacités et liens institutionnels avec les programmes de formation axés sur la communauté; dimension sociale et féminine; marché et demande; formation et perfectionnement; répercussions politiques des programmes de formation axés sur la communauté (*ibid.*: 3). L'expérience de ce projet a permis de tirer une conclusion majeure, à savoir qu'une approche globale est plus pertinente, et que le renforcement de la confiance et la formation visant à accroître l'autonomie doivent faire partie intégrante des initiatives de formation technique et commerciale s'adressant aux groupes socialement et économiquement défavorisés (*ibid.*: 4; voir également Kuskabe et coll., 2004, pour le Cambodge; et Suiyasarn et Resurreccion, 2003, pour la Thaïlande). En outre, pour ce qui est de l'Amérique latine, Silveira et Matosas (2003) présentent le programme de formation professionnelle FORMUJER (*Programa Regional de*

Fortalecimiento de la Formación Técnica y Profesional de Mujeres de Bajos Ingresos, Programme régional de renforcement de la formation technique et professionnelle des femmes à bas revenu), qui a été coordonné par CINTERFOR/OIT, avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement (BID), et mis en œuvre via des institutions opérant en Argentine, en Bolivie et au Costa Rica, en vue de renforcer les capacités des institutions nationales, de sorte que les femmes à faible revenu puissent bénéficier d'une expérience de formation plus concrète et adaptée au contexte macroéconomique, où l'accent est de plus en plus mis sur la nécessité d'adaptation, de flexibilité, de polyvalence, de formation continue, et de formation de reconversion. Tous ces programmes encouragent essentiellement la communication et le retour d'information entre institutions et individus, ainsi qu'entre membres des groupes concernés, et veille à ce que la formation commence là où se trouvent les femmes, qu'elle identifie comment ces dernières sont influencées par les rapports de pouvoir entre les sexes, dans leur contexte particulier et plus spécifiquement sur le marché du travail, et qu'elle les encourage à mettre sur pied des projets professionnels en leur fournissant une formation qui réponde à leurs besoins et à leurs aspirations⁴.

Certaines études de l'OIT soulignent la nécessité d'adopter une perspective critique tenant compte des différences entre hommes et femmes, qui mette l'accent sur les rapports de pouvoir entre les sexes, en vue de traiter les questions de développement des compétences et de formation dans l'économie informelle. Ainsi, Murray (2006: 8-9) met en évidence l'importance d'efforts ciblés visant à encourager les femmes à s'engager dans l'éducation, la formation, l'emploi productif, voire dans des emplois à prédominance masculine, ainsi que les initiatives de portée générale destinées à mieux comprendre et à mieux traiter les inégalités entre hommes et femmes profondément ancrées tant au niveau de l'Etat que des marchés, des communautés ou des ménages (*ibid.*: 7), qui donnent lieu à des problèmes en matière de rôles, d'emplois, de compétences et d'attentes spécifiques à chaque sexe (voir également Kusakabe et coll., 2004; Suriyasarn et Resurreccion, 2003). Comme l'indique l'auteur, pour faire face à cet enjeu d'intégration des femmes dans des domaines de travail non traditionnels, il faut renforcer leurs compétences afin qu'elles puissent percevoir un revenu décent, plutôt que de les concentrer sur un marché des produits et services désormais saturé (*ibid.*: 10). Or, pour que ces efforts soient fructueux, il convient de reconsidérer les concepts mêmes d'emploi féminin et d'emploi masculin (*ibid.*: 10), point particulièrement important dans la mesure où les formateurs spécialisés dans le développement des compétences des travailleurs de l'économie informelle ont bien souvent une conception traditionnelle des rôles de l'homme et de la femme (Suriyasarn et Resurreccion, 2003: xi). A cet égard, Murray note de manière intéressante l'importance des actions de sensibilisation à tous les niveaux destinées à renforcer l'appui du public en faveur des nouveaux rôles économiques joués par les femmes, que ce soit avant ou après avoir reçu une formation, y compris d'un travail ciblé auprès des médias sur la distinction hommes-femmes et la formation (*ibid.*: 10; voir également Suriyasarn et Resurreccion, 2003: xii). Il est à souhaiter que la recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004, devienne un outil efficace pour faciliter les recherches sur les ressources humaines et le développement de la formation, qui pourrait, entre autres objectifs, viser à identifier et à surmonter les préjugés sexistes dans l'évaluation des compétences (*ibid.*: 11).

⁴ Cette étude porte également sur un programme similaire mis en œuvre en Uruguay, intitulé PROIMUJER (*Programa de la Igualdad de Oportunidades en el Empleo y la Formación*, Programme d'égalité des chances dans l'emploi et la formation), financé par le Conseil national pour l'emploi du ministère uruguayen du Travail et de la Sécurité sociale (Silveira et Matosas, 2003).

D'autres recherches pourraient être menées dans ce domaine afin d'examiner plus en détail les facteurs qui déterminent les orientations et trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, notamment dans des contextes culturels et géopolitiques particuliers. Partant du principe que les différences entre hommes et femmes dans les activités informelles reflètent bien souvent les stéréotypes et les processus de socialisation fondés sur la distinction hommes-femmes (Valenzuela, 2005: 18), Mehrotra et Biggeri (2002) relèvent, au vu du contexte asiatique, que les jeunes filles et les garçons tendent à suivre les traces de leurs mères et de leurs pères respectivement. Comment repérer et traiter au mieux ces éléments dans le cadre des recherches et des activités de coopération technique de l'OIT? Une attention toute particulière pourrait aussi être accordée à la question du fonctionnement et des effets des rapports de pouvoir entre les sexes dans la conception, l'application et la facilitation des programmes de formation destinés aux travailleurs de l'économie informelle, y compris l'élaboration des programmes d'études, les cours dispensés, le recrutement, le perfectionnement et, plus important encore, une formation des formateurs qui tienne compte des spécificités des hommes et des femmes (voir aussi Silveira et Matosas, 2004; de même que Mukhopadhyay et Wong, éd., 2007, concernant un débat récent sur les points forts et les faiblesses des approches dominantes de l'élaboration d'une formation tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes). En outre, dans le cadre du renforcement du lien entre formation et trajectoire professionnelle réussie, il convient de toute évidence d'entreprendre des études de suivi des programmes de formation en vue d'évaluer l'impact réel des programmes spécifiquement destinés aux femmes pauvres et autres groupes marginalisés. Ces programmes ont-ils permis aux femmes de recevoir une formation nouvelle et appropriée pour renforcer leur position au travail? Quels sont leurs effets sur l'évolution des revenus des femmes qui en ont bénéficié? Peut-on prouver que la formation a été bénéfique en matière de développement de nouvelles *start-ups* parmi les femmes, ou d'un renforcement de leur autonomie et de la place qu'elles occupent dans différents milieux, que ce soit au sein du ménage, de la communauté, sur le lieu de travail ou dans le milieu politique? En outre, davantage d'efforts pourraient être déployés en vue de veiller à ce que les publications traitant du développement des compétences et de la formation identifient et étudient les qualifications spécifiques à tel ou tel secteur renforcées par le biais d'initiatives particulières en faveur de la formation. Ainsi, Silveira et Matosas (2003) offrent une analyse détaillée et précieuse du programme de formation professionnelle FORMUJER, sans pour autant mentionner aucune qualification propre à un secteur donné. Enfin, compte tenu des processus de croissance économique «de pointe» observés dans plusieurs pays et contextes, une attention plus soutenue pourrait aussi être accordée au potentiel de formation des femmes et autres groupes marginalisés dans le domaine des TIC (Silveira et Matosas, 2003; Todaro et coll., 2000).

Microfinancement

Aperçu et principales conclusions

Les publications de l'OIT considèrent l'accès au financement comme le facteur le plus important de la création et de la durabilité de l'entreprise, ainsi que de la création d'emplois durables (BIT, 2002b: 115). Les institutions de microfinancement ont la possibilité de jouer un rôle en vue de faciliter l'accès des travailleurs de l'économie informelle aux services financiers ainsi qu'aux ressources et services traditionnels (BIT, 2007a: 14). Rares sont les études qui analysent en profondeur les répercussions sur les hommes et les femmes des initiatives de financement informel (Aliber, 2002; Gallart, 2002). Sur la base de deux études empiriques réalisées en Inde et en Ouganda, Aliber (2002: 45) constate de fortes disparités entre hommes et femmes dans le recours aux

différents types de services financiers. Si les femmes dépendent davantage de leurs amis ou de leurs familles que d'autres sources de financement pour contracter des emprunts, et si elles ont moins recours que les hommes aux bailleurs de fonds et autres établissements de crédit, elles investissent moins pour démarrer leurs entreprises et tendent à avoir moins recours que les hommes à ces sources de financement, y compris aux amis et à la famille (*ibid.*).

En outre, la commercialisation et la «formalisation» croissantes des services financiers semblent avoir une forte dimension de genre, et les chefs d'entreprise qui ont de plus en plus la mainmise sur ce secteur sont pour la plupart des hommes (*ibid.*). S'il est probable que le financement informel continuera d'être une source majeure de financement pour les femmes chefs d'entreprise, ses limites et son évolution globalement peu satisfaisante contribuent à renforcer la place et la mission du Fonds monétaire international (FMI) et des banques, qui améliorent les services qu'ils offrent à ce type de clientèle (*ibid.*). Les mécanismes d'octroi de prêts axés sur les groupes de femmes proposés à Kampala, en Inde, par des agents de recouvrement de dépôts quotidiens associés aux banques et au FMI sont considérés comme des exemples potentiellement prometteurs (*ibid.*). Comme l'indique toutefois Gallart (2002), il ne saurait être question de mettre l'accent sur le renforcement de l'accès des femmes pauvres au microfinancement et au crédit si l'on ne s'attache pas dans le même temps au problème d'analphabétisme fonctionnel de ces femmes, qui les empêche d'avoir accès aux marchés.

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

Compte tenu de l'étonnant manque d'analyses de l'OIT portant sur la dimension hommes-femmes du microfinancement et du microcrédit, il serait utile d'entreprendre davantage de recherches dans ce domaine, qui pourraient examiner les limites du microcrédit lorsqu'il est destiné exclusivement aux femmes, sans considération de leurs relations au sein du ménage (Kabeer, 2003; Mayoux, 2006), ainsi que les problèmes liés au dépit manifesté par les hommes à l'égard des projets de crédit axés uniquement sur les femmes (BIT, 2004b). L'analyse devrait aussi insister sur la nécessité d'admettre que le renforcement de l'accès des femmes au microcrédit ne suffit pas à garantir leur succès en tant que chefs d'entreprise. L'amélioration des infrastructures ainsi que des services sociaux et d'assistance aux fins d'alléger leurs responsabilités familiales s'impose également (voir Chant, 2007a, c; Grown et coll., 2005).

Accès aux marchés

Aperçu et principales conclusions

Les publications de l'OIT indiquent qu'un effort de collaboration doit être consenti à la fois par des organisations locales regroupant des personnes qui travaillent dans l'économie informelle et par des représentants d'organisations non gouvernementales, d'instituts de recherche, de gouvernements, du secteur privé et d'organisations pour le développement international pour permettre aux segments les plus vulnérables de la société de saisir les opportunités du marché qu'offre l'économie informelle (BIT, 2007a). Carr et Chen (2002: 19) suggèrent que, pour permettre aux travailleurs de l'économie informelle de saisir les possibilités nouvelles qu'offre la mondialisation et pour faire face efficacement aux effets néfastes de la libéralisation des échanges et des investissements, il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie à quatre volets, à savoir: programmes d'action directe; recherches et statistiques ciblées; organisation des travailleurs de l'économie informelle aux plans local et international; et dialogue approprié sur les mesures à prendre. Il conviendrait que cette quadruple stratégie accorde une attention particulière aux groupes de travailleurs les plus marginalisés de l'économie informelle, en particulier les travailleuses à domicile. Pour bénéficier des nouvelles opportunités de

travail nées dans le contexte de la mondialisation, les travailleurs à domicile doivent renforcer leur pouvoir de négociation et conclure des contrats offrant davantage de garanties.

Certains documents d'orientation de l'OIT font état des nombreuses «initiatives relatives au commerce équitable ou éthique qui visent, par l'établissement de réseaux et d'alliances entre entreprises et/ou ONG dans les pays industriels, et entre entreprises et producteurs locaux dans les pays en développement, à améliorer l'accès des petits producteurs et des producteurs de l'économie informelle aux marchés internationaux, à promouvoir de meilleurs termes de l'échange, à améliorer la rémunération et à sensibiliser le consommateur» (BIT, 2007a: 14). Ces documents soulignent l'apparition de bonnes pratiques, «qui semblent se révéler bénéfiques s'agissant de stabiliser les revenus des petits producteurs, et en particulier des femmes ou des personnes appartenant à des groupes autochtones ou tribaux, d'aider les coopératives à intégrer l'économie informelle et d'extraire des fonds d'investissement pour l'infrastructure et les dépenses sociales» (*ibid.*: 15). Or, malgré leur potentiel positif, «ces initiatives n'ont eu jusqu'ici qu'une très faible portée; elles demeurent isolées et sont fortement tributaires d'entités faisant office de médiateurs et de parrains» (*ibid.*). Carr et Chen (2002) examinent l'efficacité des programmes d'action conçus spécifiquement pour aider les femmes à tirer parti des possibilités économiques qui se présentent. Le Centre d'échanges pour les femmes mis en place par l'association SEWA (*Self-Employed Women's Association*, Fédération d'associations de femmes travaillant à leur compte dans l'économie informelle) est un exemple prometteur visant à tester comment aider des milliers de femmes vivant en milieu rural et travaillant dans le secteur agricole à accéder directement aux marchés internationaux. Cette initiative a pour objet de: *a*) créer des réseaux et des partenariats mondiaux pour les microentreprises; *b*) fournir des moyens de production compte tenu des préférences des consommateurs et des tendances du marché; et *c*) créer des réseaux de marchés grâce au commerce électronique et à d'autres circuits (*ibid.*). SEWA considère ce centre d'échanges comme un «stock régulateur» qui absorbe les pressions exercées par les forces du marché et oriente et aide les femmes œuvrant au plan local à trouver des créneaux sur le marché (*ibid.*; voir également Renaut et Blain, 2004). Autre initiative importante mentionnée dans les publications de l'OIT: l'Association des femmes rurales de l'Uruguay (*Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay* (AMRU)), une association locale qui a mis en place des liens dans différentes régions du pays et qui est désormais engagée dans une production coopérative fructueuse à l'échelon national (Chiappe, 2005; Chiappe, éd., 2005; García et Santos, 2005).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

D'autres recherches menées dans ce domaine devraient viser à produire des études de suivi sur l'impact de diverses initiatives lancées pour permettre aux groupes marginalisés de l'économie informelle d'avoir davantage accès aux marchés. Ces études pourraient constituer la base de l'élaboration d'orientations concernant les meilleures pratiques régionales. Une analyse plus approfondie des chaînes de production mondiales ainsi que des chaînes de soins mondiales fournira une base pour identifier les points d'accès à des marchés spécifiques pour les groupes marginalisés. En outre, l'OIT pourrait entreprendre des recherches sur les groupes spécifiques de travailleurs de l'économie informelle particulièrement affectés par les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment les travailleurs domestiques et les travailleurs à domicile.

Extension de la sécurité sociale et de la protection sociale

Aperçu et principales conclusions

L'une des priorités de l'OIT en matière de recherche consiste toujours à examiner comment étendre la sécurité sociale et la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle. «Le déficit de protection sociale est particulièrement critique pour ceux qui appartiennent à l'économie informelle, non seulement en raison de leur insécurité d'emploi et de revenu mais aussi parce qu'ils risquent davantage d'être exposés à des risques graves en matière de sécurité et de santé au travail.» (BIT, 2002b: 8; voir également BIT, 2007a.) Les femmes pauvres, en particulier les travailleuses à domicile, les travailleuses domestiques, les travailleuses agricoles, les travailleuses migrantes, les travailleuses de l'industrie du sexe et les femmes affectées à d'autres formes d'emplois dangereux, figurent parmi les groupes de travailleurs les plus vulnérables et les moins protégés (BIT, 2002b: 8; voir aussi Carr et Chen, 2002, Chen et coll., 2002; BIT, 2003a, b, d; Lund et Srinivas, 2000). On relève en outre dans les études de l'OIT que «les changements sociaux et démographiques récents (notamment sur le plan de la migration, du divorce, des ménages ayant à leur tête une femme seule, des structures du vieillissement et de la mortalité) ont, pour un nombre croissant de femmes, multiplié les responsabilités et réduit les moyens de subsistance pour elles-mêmes et leurs familles» (BIT, 2002b: 56). La surcharge de travail génésique des femmes s'est encore accrue au plan mondial suite à un affaiblissement du rôle de l'Etat, y compris par une diminution des soins de santé et d'aide sociale fournis par les pouvoirs publics, et ce sous l'influence dominante d'un modèle de politique économique néolibéral (Chant en collaboration avec Craske, 2003; Elson, 1998; Lind, 2002; Molyneux, 2001, 2006; Perrons, 2004).

Les recherches de l'OIT évaluent les diverses stratégies «destinées à apporter une couverture sociale aux personnes qui en sont dépourvues dans le cadre des régimes existants», avec plus ou moins de réussite, dans différents pays. «Il s'agit notamment de mesures telles que l'extension progressive des régimes d'assurance sociale, l'adoption de dispositions spéciales pour les travailleurs de l'économie informelle, des régimes de pensions sociales non contributifs, l'élaboration de programmes associant le transfert de liquidités à l'accès à l'éducation et à la santé, et des plans de garantie de l'emploi.» (BIT, 2007a: 12.) La tâche qui consiste à étendre la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle compte tenu des spécificités des hommes et des femmes est particulièrement ardue en ce qui concerne les travailleurs migrants en raison de la précarité de leur situation (Bach, 2003; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; BIT, 2007a; voir également la série de l'OIT «Femmes et migration»); de l'épidémie de VIH/sida en Afrique, ainsi que dans d'autres régions du monde; et de l'existence de différentes zones en conflit ou sortant de conflits (Ambert et coll., 2007). Se fondant sur une récente analyse et «sur des données empiriques tirées d'études menées en Afrique, en Amérique latine et en Asie, l'OIT préconise actuellement un régime de sécurité sociale universel de base qui est le thème central de sa campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous [...] et met au point un instrument d'analyse pour les gouvernements et les partenaires sociaux qui leur permettra d'étudier la viabilité financière et budgétaire de toute une série de prestations de base» (BIT, 2007a: 12). Comme le montrent d'importantes recherches menées récemment par l'OIT dans plusieurs Etats arabes, il est fondamental que ce type d'outils et d'analyses intègrent et favorisent une perspective critique de la sécurité sociale et de la protection sociale qui tienne compte des différences entre hommes et femmes (Destremau, 2007; Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007; BIT, 2007 c, d).

Dans une vaste étude publiée dans le cadre du programme de l'OIT, Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté (STEP), Lund et Srinivas (2000) cherchent à élaborer une approche de la protection sociale des travailleurs de l'économie

informelle qui soit fondée sur l'égalité entre hommes et femmes. Les auteurs fournissent, en tant que moyen de contribuer à étendre les systèmes de protection sociale aux femmes pauvres, des détails sur une nouvelle approche conceptuelle reposant sur l'analyse des institutions et, entre autres, sur les sous-secteurs, sur la classification des risques associés aux différents sous-secteurs, ainsi que sur les différents types de situations dans l'emploi et les différentes étapes du cycle de vie (*ibid.*: 2). Cette approche, tout comme la notion de spectre économique allant de l'extrémité informelle à l'extrémité formelle de l'économie, fournit un cadre essentiel pour élaborer une analyse fondée sur la dimension de genre de tous les acteurs des systèmes de protection sociale – femmes, hommes, ménages, ou autres institutions collectives –, quelle que soit leur position, susceptible de s'appliquer secteur par secteur (*ibid.*: 12). Ce cadre permet d'analyser dans quelle mesure et dans quelles conditions les mécanismes existants peuvent parvenir à atteindre les personnes situées à l'extrémité inférieure du spectre, qui sont les moins formelles et les moins protégées, autrement dit les femmes à faible revenu, les femmes travaillant à domicile ou les travailleuses indépendantes, ou, à l'inverse, comment étendre les mesures de protection actuelles à l'extrémité inférieure du spectre, ou encore comment en introduire de nouvelles (*ibid.*: 13). En outre, le fait d'élaborer ainsi des concepts à partir des possibilités d'extension de la protection sociale offre un moyen de décomposer l'économie informelle en différents éléments et, partant, de venir à bout du sentiment selon lequel ce problème est tellement insurmontable et les personnes concernées tellement nombreuses qu'il n'y a rien à faire (*ibid.*).

Un certain nombre d'études de l'OIT examinent plus en détail les dimensions spécifiques hommes-femmes de la protection sociale, notamment le temps de travail et l'équilibre famille/vie (Abramo et Valenzuela, 2005); les systèmes de financement de la santé axés sur la communauté; l'extension de la protection de la maternité aux femmes de l'économie informelle (BIT, 2003a); les écarts de prestations de sécurité sociale fondés sur la distinction hommes-femmes (Abramo et Valenzuela, 2006; Silveira et Matosas, 2003); la discrimination positive et négative en matière de prestations de sécurité sociale pour les femmes (Destremau en collaboration avec Abi Yaghi, 2007); et les pensions de retraite, y compris une analyse de la situation des femmes, qui bénéficient de prestations de retraite inférieures à celles des hommes, en raison essentiellement de leurs carrières professionnelles plus courtes et plus fréquemment interrompues, des plus faibles rémunérations perçues, et du fait qu'elles sont beaucoup plus nombreuses à être engagées dans l'économie informelle (Bertranou, 2006; voir aussi Chant en collaboration avec Craske, 2003: chapitre 8). Les problèmes liés à la protection de la maternité mettent en évidence les besoins des travailleurs non couverts par les systèmes légaux de protection sociale. Des études spécifiques de l'OIT ont en outre examiné des approches novatrices visant à étendre la protection sociale, qui portent sur les rapports de pouvoir entre les sexes dans des contextes particuliers, comme le Système de protection sociale au Chili (*Sistema de Protección Social Chile Solidario*, SCHS), qui s'adresse d'une manière globale aux familles vivant dans une extrême pauvreté (en leur apportant notamment un soutien psychosocial et en leur offrant un accès privilégié aux programmes publics) et qui accorde aux femmes une allocation familiale (voir Feres, 2005; Henríquez et Reza, 2005; Riquelme et Valenzuela, 2005).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

En dépit de la technicité et du caractère novateur des nombreux éléments de recherche sur les dimensions de genre de la sécurité sociale et de la protection sociale décrits ci-dessus, les publications de l'OIT devraient davantage rendre compte du travail génésique des femmes. Un certain nombre d'études menées dans le cadre du Programme des conditions de travail et d'emploi portent sur la façon de concilier travail et famille (Abe et coll., 2003; Hein, 2005; Sorj, 2004; Kim et coll., 2004; Kusakabe, 2006). Lund et Srinivas (2000: 13) admettent que l'approche conceptuelle élaborée dans leur étude ne résout pas la

question de savoir comment intégrer la main-d'œuvre non rémunérée, ou «économie de soins» (voir aussi Budlender, 2004; Elson, 1999, 2004). Le travail génésique à domicile, qui est accompli essentiellement par les femmes, n'est pas directement intégré dans le spectre, mais davantage perçu comme un renfort (Lund et Srinivas, 2000: 13). Comme l'indiquent Lund et Srinivas (2003: 13), en intégrant le travail génésique non rémunéré accompli par les femmes dans le but d'analyser effectivement les mécanismes de protection sociale, on ouvre tout grand la porte de l'étude de la protection sociale des femmes dans l'économie informelle, sans être certain de pouvoir la refermer. L'enjeu théorique et pratique de l'analyse du travail génésique non rémunéré accompli par les femmes du point de vue de la protection sociale ne devrait pas être sous-estimé. Les recherches futures de l'OIT sur ce point pourraient être poursuivies à l'aide des éléments suivants: mise en cause de l'opposition travail productif/travail génésique fondée sur la distinction hommes-femmes; études empiriques, tant qualitatives que quantitatives, sur le travail génésique des femmes; analyse de la nature et du fonctionnement des chaînes de soins mondiales dans une perspective de genre (Hochschild, 2000); et examen de la dimension hommes-femmes de l'interdépendance des conditions de travail et de vie (voir Chen, 2007; Jhabvala, 2007; Weiliwita et coll., 2007).

Organisation, représentation et dialogue social

Aperçu et principales conclusions

Les publications de l'OIT continuent d'insister sur l'importance de l'organisation, de la représentation et du dialogue car «c'est souvent parce que les personnes qui font partie de l'économie informelle ne sont pas organisées ni représentées qu'elles ne sont pas à même de faire valoir leurs intérêts en matière d'emploi par la négociation collective ou en sollicitant l'appui des hommes politiques et des fonctionnaires dans les questions qui touchent à la législation, à l'accès à l'infrastructure, aux droits de propriété, à la sécurité sociale, aux questions environnementales, etc.» (BIT, 2002b: 8; voir également Chen et coll., 2002; BIT, 2002a; Vaillancourt-Laflamme, 2005). Garantir le droit de représentation, qui repose sur «la liberté de tous les travailleurs et employeurs [...] de constituer les organisations de leur choix et d'y adhérer, sans crainte de représailles ou d'intimidations» (BIT, 2002b: 71), demeure donc fondamental pour les travailleurs de l'économie informelle. Les travailleuses de l'économie informelle sont considérées comme particulièrement privées de droit à l'expression, car elles se heurtent généralement à des barrières plus solides les empêchant de participer aux processus d'organisation, et ce en raison de leurs rôles et responsabilités multiples tant sur le lieu de travail qu'au sein de leur domicile (*ibid.*: 72). En outre, dans les organisations mixtes, les fonctions et les postes tendent à être essentiellement masculins, de sorte que les femmes sont sous-représentées dans les processus de prise de décision (*ibid.*).

Les recherches de l'OIT mettent en évidence le rôle que jouent tant les gouvernements nationaux et locaux que les cadres juridiques et de gouvernance dans la protection et le renforcement du droit d'organisation et d'expression des travailleurs de l'économie informelle (BIT, 2002b: 8). Etant donné qu'un certain nombre de pays continuent d'interdire la formation indépendante de tout type d'organisation par toutes les catégories de travailleurs ou par des catégories spécifiques, ou qu'ils limitent la liberté des travailleurs et des employeurs de constituer les organisations de leur choix et d'y adhérer (*ibid.*: 71), il convient que les instances internationales et les groupes locaux exercent des pressions sur les gouvernements nationaux en vue de remédier à ces déficits de droits fondamentaux. Or le fait de garantir aux travailleurs de l'économie informelle le droit de constituer les organisations de leur choix et d'y adhérer (*ibid.*: 75) n'est pas un moyen suffisant pour permettre une représentation effective de leurs intérêts. Les gouvernements nationaux et locaux, de même que les instances internationales, doivent aussi relever les multiples défis auxquels sont confrontés les travailleurs de l'économie informelle en

matière d'organisation et de communication auprès des institutions et des groupes appropriés. L'un des problèmes majeurs auquel se heurtent les travailleurs de l'économie informelle est leur absence d'interlocuteurs définis avec lesquels ils ont pourtant besoin de dialoguer. Bien souvent, ils ne sont pas reconnus par les pouvoirs publics et doivent s'en remettre aux organisations d'employeurs en place pour qu'elles s'expriment en leur nom (*ibid.*; voir également Carr et Chen, 2002). L'enjeu consistant à s'organiser est particulièrement délicat pour les travailleuses à domicile, qui demeurent isolées de leurs employeurs, des autres travailleurs et des groupes locaux et communautaires concernés. Dans le même ordre d'idées, les recherches de l'OIT soulignent que les stratégies de recrutement visant à atteindre les travailleurs de l'économie informelle doivent être novatrices, notamment lorsque l'accès au lieu de travail est refusé, ou qu'on ne connaît pas le lieu de travail ou qu'il est difficile à localiser (*ibid.*: 80). Il est suggéré que les sections féminines des syndicats puissent jouer un rôle décisif en allant à la rencontre des femmes travaillant dans l'économie informelle (*ibid.*: 81). Une analyse détaillée des chaînes de valeur mondiales peut aussi permettre aux syndicats d'identifier les membres potentiels qui sont des salariés «occultes» travaillant à domicile ou en sous-traitance et, dans le même temps, de déterminer qui est leur véritable employeur, lequel devrait en dernier ressort assumer la responsabilité des droits et de la protection de tous les travailleurs engagés dans la chaîne (*ibid.*: 81; voir également Carr et Chen, 2002).

Les difficultés rencontrées par les syndicats pour intégrer et représenter les travailleurs de l'économie informelle sont en partie dues aux structures et pratiques de leurs institutions et de leurs effectifs, comme en témoignent les rares études de l'OIT portant sur cette question (BIT, 2002b; Rodríguez, 2006; Vaillancourt-Laflamme, 2005). Dans bien des cas, le fait de s'organiser pour inclure les travailleurs de l'économie informelle implique des changements dans le mode de fonctionnement des syndicats. Les études de l'OIT examinent également les possibilités et les problèmes de promotion de la représentation des travailleurs de l'économie informelle que rencontrent les organisations d'employeurs et de travailleurs régionales en Afrique, en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et dans les Etats arabes (BIT, 2002, 2007a). En outre, le rôle et le potentiel de toute une série d'organisations sont examinés, notamment celles qui défendent les travailleuses de l'économie informelle, telles que WIEGO, StreetNet et HomeNet (Carr et Chen, 2002; Chen et coll., 2002), les entreprises sociales et les mouvements coopératifs (BIT, 2002b; voir également Chiappe, 2005, éd., 2005; García et Santos, 2005; Vega Gramunt, 2004), ainsi que les groupes de consommateurs et les groupes de défense des droits de l'homme (BIT, 2002b). La nécessité de renforcer les modalités internationales de l'organisation des travailleurs de l'économie informelle s'impose tout particulièrement, compte tenu que l'intégration économique croissante – les entreprises multinationales et les chaînes de valeur mondiales en tête – porte atteinte à l'efficacité de stratégies applicables à tel ou tel pays ou localité (BIT, 2002b: 85).

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

Malgré l'accent mis sur l'organisation, la représentation et le dialogue dans les recherches et les documents d'orientation de l'OIT (BIT, 2002b, 2007a), seules quelques études de l'Organisation sont consacrées spécifiquement à l'examen de ces questions au regard de l'informalité (Hein, 2004; Abramo et Rangel, éd., 2005; Rodríguez, 2006; Vaillancourt-Laflamme, 2005). Il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine, notamment en termes de recherches portant sur la dimension de genre de l'organisation, de la représentation et de l'expression dans l'économie informelle. Les études à venir pourraient s'intéresser notamment à la dimension de l'organisation syndicale tenant compte de la distinction hommes-femmes. Dans quelle mesure les rapports de pouvoir entre les sexes au sein des syndicats contribuent-ils à marginaliser ou à exclure les femmes pauvres de la représentation ou des processus de prise de décision dans des contextes spécifiques? Par ailleurs, comment des efforts dépourvus de tout esprit critique tenant compte des

différences entre hommes et femmes et visant à promouvoir l'égalité au sein des syndicats, c'est-à-dire des mesures en faveur de l'équilibre travail/famille en tant que préoccupation exclusive des travailleuses et non de tous les travailleurs en général, risquent-ils de traduire dans les faits la problématique des normes et des rôles spécifiques des hommes et des femmes? Concernant la façon de traiter au mieux, dans le cadre des syndicats, les questions d'égalité entre les sexes, voici ce qu'énonce par exemple une publication de l'OIT sur l'économie informelle (BIT, 2002b: 81): «Il faut aussi accorder une attention particulière aux femmes et aux jeunes dans l'économie informelle [...] Les femmes ont besoin de mesures compatibles avec la vie familiale, notamment des heures de réunion qui s'accordent avec les exigences de leur travail lourd et incertain et avec la prise en charge informelle des enfants. Les femmes doivent aussi être convaincues que les syndicats pratiquent effectivement l'égalité entre les sexes.»

Si la mise en œuvre, au sein des syndicats et d'autres formes d'organisation collective, de mesures compatibles avec la vie familiale compte particulièrement pour les femmes, elle doit être acceptée et encouragée comme étant déterminante pour les hommes également. Faute de quoi, les associations d'idées regrettables «travail génésique-femmes» et «travail productif-hommes» continueront d'exister et de renforcer la répartition inéquitable des tâches liées au travail domestique non rémunéré et aux soins dispensés aux enfants (Chant et Gutmann, 2000).

Une analyse plus approfondie est également nécessaire pour faire face aux obstacles et aux contraintes qui pèsent sur l'organisation collective des femmes et, plus généralement, sur leur participation à la vie politique – à savoir la concurrence entre les différents groupes de travailleurs; les contraintes temporelles/spatiales imposées aux hommes et aux femmes; les inégalités en termes de travail génésique; l'isolement des femmes et l'individualisation dans les chaînes de valeur mondiales; les normes et les comportements sociaux sexistes; la violence ou les menaces de violence à l'encontre des femmes –, de même que pour y remédier au mieux, que ce soit dans le cadre de recherches ou d'activités sur le terrain. Pour ce qui est de la concurrence, les exemples de plusieurs pays prouvent que les niveaux de concurrence élevés entre femmes ou entre hommes et femmes portent préjudice à l'action collective (voir par exemple Adadjanian, 2002, sur les vendeuses ambulantes à La Paz, Bolivie; et Nelson, 1997, sur les rivalités hommes-femmes autour de la fabrication de la bière à Nairobi, Kenya). Face à cette concurrence, les femmes n'ont guère d'autre choix que de se lancer dans des activités plus risquées ou moins rentables, ou tout simplement d'arrêter de travailler (Chant en collaboration avec Craske, 2003: chapitre 8).

Pour ce qui est des normes et des comportements sociaux fondés sur la distinction hommes-femmes, il est fondamental d'admettre que les attitudes sexistes et patriarcales concourent bien souvent avec les comportements racistes et ethnocentristes pour marginaliser et exclure les groupes spécifiques de femmes de l'organisation collective et de la participation à la vie politique (Pedwell et Perrons, 2007: 19). En outre, la persistance de la violence sexiste en tant qu'obstacle à la participation et à l'organisation des femmes demeure un sujet de préoccupation majeure qui n'est guère abordé dans les publications de l'OIT. La violence exercée à l'encontre des femmes, y compris au domicile et sur le lieu de travail, est un problème dont souffrent toutes les femmes, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Or les femmes pauvres vivant en milieu rural ont bien souvent moins de recours en termes de protection que les femmes issues des classes moyennes vivant en zone urbaine.

Outre l'examen des défis que doivent relever les femmes et autres groupes marginalisés en matière d'organisation collective dans l'économie informelle, il serait utile de fournir des exemples, des études de cas et des modèles plus détaillés et plus diversifiés de réussite des femmes dans ce domaine. Les publications de l'OIT font largement état d'organisations telles que SEWA, HomeNet, StreetNet et l'AMRU en tant qu'exemples de

réussite des possibilités de transformation sociale à travers l'organisation collective des femmes pauvres (Carr et Chen, 2002; Chen et coll., 2002; Chiappe, éd., 2005). Ces réseaux fournissent des exemples utiles à suivre de la façon dont les femmes engagées dans le travail informel peuvent accéder aux droits, à la protection sociale et aux marchés par le biais d'une organisation collective qui dépasse les frontières régionales et nationales. Or il convient aussi d'analyser des groupes et des réseaux nouveaux et différents afin de montrer les diverses possibilités d'organisation collective dans des contextes sociaux et géopolitiques variés, notamment les initiatives locales développées tant en milieu rural qu'en zone urbaine, afin d'offrir le plus grand éventail possible de modèles de meilleures pratiques, qui dépassent les limites des modèles syndicaux traditionnels. Ainsi, Vega Gramunt (2004) examine comment, suite à la crise économique qui a frappé l'Argentine entre 2001 et 2003, de nouveaux espaces de protestation ont été créés grâce aux coopératives de femmes. De même, Vaillancourt-Laflamme (2005: 66) prend l'exemple de l'Équateur pour expliquer que, dans le contexte de la mondialisation et de ses répercussions sur les multiples déficits de travail décent dans le pays, il semblerait que désormais les mouvements sociaux ne préconisent plus seulement une amélioration des conditions de travail, mais aussi un véritable débat de fond sur la justice sociale. Ainsi, la *Confederación de Nacionalidades Indígenas del Ecuador* (CONAIE) et la *Federación Ecuatoriana de Indios* (FEI), ainsi que d'autres mouvements sociaux indigènes et non indigènes cherchent à promouvoir une plate-forme au-delà de l'informalité, en vue de traiter les causes mêmes de l'informalité, à savoir le modèle de développement socio-économique actuel. Dans leur mobilisation, ils ne mettent pas l'accent uniquement sur les processus sociodémocratiques traditionnels – tripartisme et dialogue social –, mais plutôt sur la société dans son ensemble (*ibid.*).

Développement local par zones (en milieu rural et en zone urbaine)

Aperçu et principales conclusions

Les analyses de l'OIT considèrent les mécanismes de développement local par zones comme «une des stratégies potentiellement les plus prometteuses pour une approche globale et pluridimensionnelle de l'intégration des travailleurs et des unités de l'économie informelle et pour améliorer l'accès de ces derniers aux services, à la protection sociale et aux marchés officiels» (BIT, 2007a: 15; voir également BIT, 2002b). En outre, «les structures décentralisées des autorités locales dans les zones rurales ou urbaines permettent de réunir les aspects spatiaux, sociaux et économiques de l'économie informelle, en mettant les aspects macroéconomiques en relation avec les interventions microéconomiques, l'offre en relation avec la demande et l'accès à la terre en relation avec l'accès aux services et aux marchés» (BIT, 2007a: 15). «Les programmes visant à intégrer de telles colonies, y compris les taudis, dans des centres urbains en expansion, et à desservir les zones rurales en infrastructures de base, sont souvent considérés comme de nature à améliorer simultanément les conditions de vie et de travail des travailleurs de l'économie informelle.» (*Ibid.*; voir également Valenzuela, 2005.) Ils sont en outre vus comme «propres à faciliter la création d'emplois locaux, en particulier pour les jeunes et les femmes défavorisés, ainsi qu'à encourager des méthodes de fourniture de biens et de services à forte intensité de main-d'œuvre» (BIT, 2007a: 15). «Toutefois, il arrive qu'un déficit de bonne gouvernance et la faiblesse des institutions locales, associées à une délégation insuffisante de l'autorité et à une mauvaise répartition des ressources, empêchent d'exploiter pleinement ce potentiel.» (*Ibid.*; voir également Allan et Reinecke, 2006; et González et coll., 2006, sur la réussite, variable selon les contextes, de l'application de la loi sur les entreprises familiales au Chili.) «Une évaluation plus approfondie des bonnes pratiques est donc nécessaire pour en tirer des enseignements qui

permettent de mettre au point des stratégies de succès qui aident à évoluer vers l'économie informelle par des mesures axées sur une zone.» (BIT, 2007a: 15.)

Lacunes en matière de recherche, répercussions et orientations futures

D'autres recherches plus approfondies dans ce domaine pourraient porter sur la dimension de genre et les contraintes du développement participatif. Dans le cadre de projets et de processus spécifiques de développement participatif, qui a voix au chapitre et quels sont les intérêts représentés? (Cornwall, 2003). Comment la dynamique de genre limite-t-elle la participation et la représentation des femmes pauvres et autres groupes marginalisés à ces processus, et comment ces problèmes pourraient-ils être mieux traités dans les recherches et les activités de coopération technique de l'OIT?

Le problème majeur des contraintes sociales empêchant les femmes de travailler en dehors de leur domicile ou trop loin des communautés où elles sont connues a été abordé dans de nombreuses études (par exemple Kantor, 2002; Lessinger, 1990; Miraftab, 1996; Vera-Sanso, 1995), sans compter celles des coûts de transport à destination et en provenance du lieu de travail, notamment lorsque les femmes vivent dans des communautés à la périphérie des villes (Rangel, 2005: 273). A cet égard, la mise à disposition et le bon fonctionnement des infrastructures urbaines, tels les services et les transports, demeurent un point essentiel de l'analyse de la question de l'égalité entre hommes et femmes (Chant, 1996, 2007c; Vera-Sanso, 2006b).

Le fait que l'activité professionnelle de nombreuses femmes est située à leur domicile pose encore davantage d'interrogations et de problèmes. Valenzuela (2005: 18) signale les avantages que représentent, pour les femmes, les entreprises implantées à domicile qui leur permettent de concilier activité rémunérée et travail non rémunéré (en particulier la garde des enfants et le travail domestique), d'améliorer leur flexibilité, de réduire les frais généraux (économies de loyer, par exemple) et d'économiser à la fois du temps et de l'argent en évitant les déplacements. Dans le même ordre d'idées, des recherches futures pourraient se concentrer sur la possibilité de créer davantage d'emplois à domicile dans le secteur des TIC (Silveira et Matosas, 2003; voir également Kurian et Munshi, 2003, à propos des «cybervillages» en Inde). Reinecke et coll. (2006: 38) relèvent par ailleurs que le travail à domicile contribue à renforcer l'invisibilité et la marginalisation du travail des femmes, conséquence non négligeable compte tenu qu'il continue de se développer dans des conditions de protection sociale, d'organisation et d'expression précaires (Rossignotti, 2006: 187). Comme l'indique une étude sur le travail à domicile réalisée par Mehrotra et Biggeri (2002: 3) dans cinq pays d'Asie, le travail à domicile présente un aspect double et contradictoire: d'un côté, il est source de diversification des revenus pour les femmes pauvres et il favorise l'émergence de microentreprises; de l'autre, en tant que moyen privilégié pour maîtriser les coûts, il est source d'exploitation des travailleurs vulnérables. Autre aspect rarement traité dans les études de l'OIT: les conflits potentiels que peut susciter l'utilisation du logement à des fins professionnelles, compte tenu notamment de la surpopulation des taudis et du fait que ce sont les hommes qui décident de la façon dont l'espace, tout comme les ressources, sont alloués au sein du logement (voir Brickell, 2007; Chant, 2007c).

Questions institutionnelles et pratiques

A la lumière de notre analyse des points forts et des lacunes potentielles que présentent les recherches de l'OIT, certains problèmes fondamentaux d'ordre institutionnel et pratique sont apparus à travers les interviews informelles réalisées auprès de fonctionnaires occupant des postes clés au sein du Bureau au sujet de la capacité de l'OIT

à commanditer, à produire, à diffuser et à mettre en œuvre efficacement des travaux de recherche et des initiatives stratégiques déterminants ayant pour thème l'égalité entre les sexes et l'informalité. Il est parfois difficile de créer une synergie au regard des questions intersectorielles que sont l'égalité entre hommes et femmes et l'informalité. Ces préoccupations reflètent celles exprimées lors du séminaire de l'OIT Egalité entre hommes et femmes et travail décent: pour une stratégie globale de recherche, qui s'est tenu à Genève en mai 2007. Il a été admis que la question de l'égalité entre les sexes n'est toujours pas intégrée dans les recherches de l'OIT, et l'accent a été mis sur la nécessité d'encourager les recherches axées tant spécifiquement sur les femmes que spécifiquement sur les hommes et les femmes. Il ressort également que la nécessité de cohérence et de coordination dans tous les domaines d'action est déterminante pour soutenir les recherches et les activités de coopération technique de l'OIT portant sur l'égalité entre hommes et femmes et l'informalité. Il a par ailleurs été suggéré que l'OIT permette davantage au personnel et aux chercheurs d'intégrer les questions d'égalité entre hommes et femmes dans leurs travaux et analyses en tant que moyen de renforcement des capacités. Dans cette perspective, il est indispensable de se donner les moyens, en termes de temps et d'engagement, d'étudier à la fois comment améliorer la communication entre départements au sein du BIT au sujet de la question de l'égalité entre hommes et femmes et de l'informalité, et quelles mesures incitatives adopter pour encourager l'élaboration de stratégies et de programmes plus complets et plus efficaces, à l'image de l'Initiative focale sur l'économie informelle.

A cet égard, il importe de se demander non seulement quels thèmes et quels domaines peuvent être traités dans le cadre de nouvelles recherches commanditées par l'OIT, mais aussi comment les travaux existants peuvent être mieux exploités au sein de l'Organisation. On peut ainsi se demander dans quelle mesure des études fiables portant sur les liens entre mondialisation, égalité entre hommes et femmes, informalité, pauvreté et emploi (par exemple Carr et Chen, 2002, 2004; Chen et coll., 2002; El-Solh, 2003; Heintz; 2006) sont effectivement mises à profit et menées à bien dans les travaux de l'OIT. Une autre préoccupation, née de nos interviews informelles et qui se reflète également dans certaines publications de l'OIT (par exemple Vaillancourt-Laflamme, 2005), consiste à se demander si la structure tripartite de l'OIT est en soi propice à l'examen de la question de l'égalité entre hommes et femmes au regard de l'informalité. En effet, dans une perspective critique qui tient compte des différences entre hommes et femmes, la question clé est de savoir quels sont les intérêts qui sont représentés à travers le dialogue tripartite et quels sont ceux qui ne sont pas exprimés ou qui demeurent ignorés.

Synthèse

Notre analyse des recherches menées par l'OIT sur le thème des femmes, de l'égalité entre les sexes et de l'économie informelle aggrave les dissensions au sein de l'OIT à propos de la nécessité de développer une stratégie globale et cohérente pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et le travail décent, tant dans l'économie formelle que dans l'économie informelle. Il ne fait aucun doute que ces domaines thématiques fondamentaux concernant le travail informel, qui sont traités dans le rapport – en particulier la croissance et la productivité; l'environnement réglementaire et les normes du travail; le développement économique local; l'esprit d'entreprise; les compétences; la sécurité sociale et la protection sociale; et l'organisation, la représentation et le dialogue –, se recourent et se renforcent mutuellement. Des efforts coordonnés visant à traiter tous ces domaines de concert s'imposent pour garantir que les initiatives tenant compte des spécificités des hommes et des femmes auront une chance de venir à bout, sur le terrain, de l'exclusion sociale et économique et des inégalités entre les sexes. Comme nous l'avons déjà mentionné, les programmes de lutte contre la pauvreté, qui mettent l'accent sur la création d'emplois, ne sauraient produire d'effets s'ils ne se concentrent pas sur le renforcement des compétences et de l'employabilité des femmes à faible revenu, tout en

tenant compte tant du caractère essentiellement féminin de l'«économie de soins» que des rapports de pouvoirs entre les sexes aux niveaux domestique, communautaire, local, national et international. Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes n'a de chance de succès que si l'on s'attaque dans le même temps au problème du manque d'accès des femmes aux droits de propriété et au capital. De même, garantir l'accès des femmes à faible revenu au microcrédit ne saurait porter ses fruits, à moins qu'une formation appropriée soit apportée afin de remédier à l'analphabétisme fonctionnel, qu'une infrastructure et des services sociaux plus performants soient mis en place et qu'une assistance soit fournie pour alléger les responsabilités familiales.

Afin de renforcer le cadre d'une coopération technique de l'OIT qui soit coordonnée dans tous les domaines économiques et tous les secteurs géographiques, les programmes de recherche future devraient veiller à rétablir les déséquilibres thématiques, régionaux et sectoriels constatés dans les recherches existantes. En particulier, si les recherches portant sur la politique macroéconomique, l'emploi, l'esprit d'entreprise, les compétences et l'accès aux marchés sont plutôt complètes, bien qu'il existe, comme nous l'avons dit précédemment, des lacunes dans les publications qui devraient précisément s'y intéresser, l'accent devrait davantage être mis sur la production d'études consacrées à la sécurité sociale et à la protection sociale, ainsi qu'à l'organisation, à la représentation et au dialogue social, dans une perspective qui tienne compte des différences entre hommes et femmes. Ce point reflète le sentiment qui s'est dégagé de nos interviews informelles, à savoir que certains fonctionnaires du BIT estiment qu'une place trop importante est actuellement accordée à l'esprit d'entreprise dans les initiatives visant l'économie informelle, au détriment des questions de protection sociale et d'expression. En effet, bien qu'il ne soit pas possible de se conformer à la priorité stratégique de limitation du recours des femmes au travail informel, telle que préconisée par l'équipe du projet sur l'égalité des sexes, qui fait partie du projet objectifs du Millénaire des Nations Unies (Grown et coll., 2005), il demeure essentiel de renforcer les conditions du travail informel, en particulier pour les travailleuses pauvres et autres groupes marginalisés. En outre, comme nous l'avons indiqué précédemment, des efforts accrus doivent être déployés pour évaluer comment améliorer la communication entre département au sein du BIT afin de garantir une meilleure synergie entre les domaines thématiques liés au travail et, partant, d'encourager l'élaboration de stratégies et de programmes plus complets et plus efficaces.

D'un point de vue analytique, une plus grande attention devrait être accordée à l'élaboration et à l'application suivie d'une perspective critique tenant compte des différences entre hommes et femmes, qui mette en cause la construction de schémas «hommes» et «femmes» préétablis et immuables, et examine en détail le fonctionnement et les effets des rapports de pouvoir entre les sexes dans des contextes particuliers. En outre, les recherches de l'OIT devraient veiller à intégrer une perspective plus explicitement «intersectionnelle» qui tienne compte des différences entre hommes et femmes dans ses liens avec d'autres aspects de la différenciation sociale, à savoir la classe sociale, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'âge, la nationalité, la religion et la capacité. La plupart des recherches de l'OIT tendent à passer sous silence l'importance notamment de l'orientation sexuelle et de l'âge. Dans une perspective méthodologique, les études de l'OIT doivent poser davantage de questions du type «pourquoi?», qui permettent d'examiner les causes profondes des inégalités spécifiques propres à l'économie informelle et, plus généralement, du monde du travail. Les recherches doivent par ailleurs identifier et étudier les sources et les répercussions principales de la discrimination dans un vaste éventail de contextes, et examiner comment ces processus contribuent à déterminer les orientations et trajectoires professionnelles des individus. A cette fin, le personnel et/ou les consultants du BIT devraient mener des enquêtes plus approfondies, tant quantitatives que qualitatives, en vue de compléter les statistiques nationales existantes sur l'emploi, l'économie informelle et l'égalité entre hommes et femmes.

Recommandations

En évaluant les lacunes spécifiques des recherches de l'OIT portant sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle, nous avons identifié des thèmes clés qui méritent qu'on leur accorde un traitement prioritaire à l'avenir, à savoir.

Rôle génésique et travail productif (rémunéré ou non rémunéré)

Les femmes étant prédominantes dans l'économie informelle, une analyse approfondie des liens existant entre le travail productif des femmes et leur rôle génésique s'impose. Les responsabilités familiales continuent de peser principalement sur les femmes dans la plupart des sociétés du monde et l'aptitude des femmes à participer à l'activité rémunérée dépend des charges qu'elles assument tant au foyer que dans la communauté. Ce domaine de recherche, d'une importance considérable, fait l'objet de l'attention accrue de l'OIT. Les recherches pourraient néanmoins porter également sur les points suivants:

- analyse mettant en cause l'opposition sexiste rôle génésique/travail productif, et études empiriques, tant qualitatives que quantitatives, portant sur le rôle génésique des femmes;
- analyse des processus visant à faciliter le passage du travail (productif) non rémunéré au travail rémunéré;
- analyse continue en vue d'améliorer les statistiques de l'économie informelle, en particulier les statistiques ventilées par sexe.

Mondialisation et économie informelle

L'évolution économique de ces dernières décennies et la réorganisation de la production en systèmes mondiaux ont influé différemment sur la place des hommes et des femmes dans l'économie informelle. Dans ce contexte, les recherches de l'OIT pourraient porter sur les domaines clés ci-après:

- analyse de l'impact de la distinction hommes-femmes sur la structure de l'emploi dans l'économie informelle eu égard au développement des échanges dans certains pays/régions;
- étude de l'importance de la place qu'occupe l'«économie de soins» au sein de l'économie informelle, notamment l'analyse des chaînes de soins mondiales et leurs liens étroits avec les chaînes de production mondiales;
- analyse des liens entre les migrants en situation irrégulière, la vulnérabilité liée aux inégalités entre hommes et femmes et l'économie informelle, et analyse de l'impact des remises de fonds sur l'évolution des relations entre hommes et femmes au sein du ménage et sur la répartition des tâches dans le marché du travail;
- analyse des chaînes de production mondiales visant à fournir une base pour identifier les points d'accès à des marchés spécifiques pour les groupes marginalisés, et études de suivi sur l'impact de diverses initiatives lancées pour permettre aux groupes marginalisés au sein de l'économie informelle d'avoir davantage accès aux marchés;
- les codes de conduite volontaires, dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, constituent de nouveaux instruments qui gagnent du terrain pour favoriser la

protection des travailleurs. Des accords volontaires, conclus à l'échelon de l'entreprise, du secteur ou multisectoriel, énoncent des normes sociales ou éthiques fondamentales. Parvenir à l'égalité entre les sexes et aider hommes et femmes dans la transition vers la formalisation permettraient à l'OIT d'élaborer des programmes et de fournir des conseils sur les mesures à prendre.

Droits et cadres réglementaires

Le lien entre législation, réglementation et leur incidence sur l'économie informelle est une question primordiale. Législation du travail, réglementations des entreprises et cadres juridiques – qui garantissent les droits à la propriété, aux actifs et aux capitaux – sont les trois types de cadres légaux et institutionnels particulièrement importants. Ces trois volets tiennent compte de la distinction hommes-femmes et toute recherche sur des cadres réglementaires doit aborder leurs incidences par rapport aux spécificités des hommes et des femmes. C'est là un élément essentiel pour conduire hommes et femmes sur la voie de la formalisation. Les domaines précis de recherche sont les suivants:

- analyse, au plan national, de la façon dont la législation du travail existante peut être étendue aux différents groupes de travailleurs de l'économie informelle, ainsi que des contextes où une nouvelle législation peut se révéler nécessaire, et analyse des répercussions en termes de distinction hommes-femmes des droits et des normes qui sont plus susceptibles que d'autres d'être suivis et appliqués dans des contextes nationaux particuliers;
- élaboration de stratégies visant à renforcer l'application de la législation et des directives tenant compte des spécificités des hommes et des femmes dans l'économie informelle, y compris la mise en place d'indicateurs et de processus de suivi appropriés;
- compilation des bonnes pratiques en matière de législation du travail qui s'attachent aux travailleurs exclus, tels que les employés de maison, et analyse des raisons de leur succès et des possibilités de les reproduire, y compris analyse de l'application des lois, compte tenu également du rôle des services d'inspection du travail;
- en matière de réglementations des entreprises, évaluation des obstacles auxquels les femmes se heurtent pour créer leurs propres entreprises.

Meilleur accès à la sécurité sociale

Pour les travailleurs de l'économie informelle, la protection sociale demeure extrêmement limitée. Le présent examen a fait valoir comment les travailleuses sont plus vulnérables face à l'exclusion sociale et aux multiples risques du fait de leur double rôle génésique et productif. C'est là un domaine qui appelle des recherches complémentaires, en particulier:

- compilation des enseignements tirés en matière de financement efficace de la sécurité sociale dans l'économie informelle pour les hommes comme pour les femmes et reposant sur les activités professionnelles ou les communautés.

Productivité accrue par l'amélioration des capacités et de l'accès aux ressources

Pour obtenir un emploi salarié dans le secteur structuré ou diriger de petites entreprises prospères, les travailleurs et les travailleuses de l'économie informelle ont besoin d'un ensemble de services, tels que, entre autres, services d'encouragement à l'entrepreneuriat et formation professionnelle. Ces services ne pouvant être efficaces sans qu'il soit tenu compte des autres besoins, il conviendrait d'envisager les domaines de recherche particuliers suivants.

Encouragement à l'entrepreneuriat

- Analyse des disparités entre hommes et femmes concernant le capital nécessaire à la création d'entreprises, l'utilisation des revenus/bénéfices tirés du travail et la façon dont ces derniers, associés aux ressources autres que la main-d'œuvre telles que la terre, la propriété et les infrastructures, influent sur la longévité, la taille et la croissance des entreprises informelles.
- Analyse des effets de la concurrence entre femmes ainsi qu'entre hommes et femmes au sein de l'économie informelle sur les femmes chefs d'entreprise et autres groupes marginalisés.
- Analyse des facteurs déterminant les orientations/trajectoires professionnelles des hommes et des femmes dans des contextes culturels et géopolitiques particuliers.
- Analyse du fonctionnement et des effets des rapports de pouvoir entre les sexes dans la conception, l'application et la facilitation des programmes de formation destinés aux travailleurs de l'économie informelle, y compris l'élaboration des programmes d'études, les cours dispensés, le recrutement, le perfectionnement et la formation des formateurs.
- Analyse de suivi des programmes de formation visant à évaluer l'impact effectif des programmes spécifiques sur les femmes pauvres et autres groupes marginalisés.
- Analyse de la dimension du microfinancement et du microcrédit qui tient compte des spécificités des hommes et des femmes, en particulier les limites du microcrédit lorsqu'il est destiné exclusivement aux femmes, sans considération de leurs relations au sein du ménage.
- Recherches de fond portant sur l'impact des stratégies visant à renforcer les capacités des femmes par le biais de la formation et de la diversification des compétences dans le contexte de la croissance en faveur des plus démunis et des DSRP.

Organisation, représentation et dialogue social

Les préoccupations des travailleurs de l'économie informelle et en particulier des travailleuses risquent de passer inaperçues dans l'élaboration des politiques et les réformes législatives. Organisation, représentation et dialogue social sont d'excellents moyens de garantir qu'il est tenu compte, dans l'établissement des politiques relatives à l'économie informelle, de la diversité des intérêts et tout particulièrement des différents intérêts des hommes et des femmes. Ces dernières années, les efforts ont redoublé pour améliorer par diverses stratégies l'organisation et la représentation des travailleurs et des unités de l'économie informelle. L'OIT peut renforcer son engagement à cet effet en s'attachant aux domaines de recherche ci-après:

-
- analyse des obstacles et contraintes qui pèsent sur l'organisation collective des femmes et, plus généralement, sur leur participation à la vie politique, à savoir la concurrence entre les différents groupes de travailleurs; les contraintes spécifiques des hommes et des femmes et les inégalités en termes de rôle génésique; l'isolement des femmes et l'individualisation dans les chaînes de valeur mondiales; les normes et les comportements sociaux sexistes; la violence ou les menaces de violence à l'encontre des femmes;
 - exemples, études de cas et modèles plus détaillés et plus diversifiés de réussite des femmes en matière d'organisation dans l'économie informelle, et analyse des possibilités de promotion de l'égalité entre hommes et femmes et du travail décent par le biais de la mise en place d'alliances;
 - analyse de l'organisation syndicale et des travailleurs de l'économie informelle tenant compte de la distinction hommes-femmes;
 - l'OIT doit définir plus clairement ses positions dans son programme de recherche relatif à l'organisation et la représentation des travailleurs marginalisés de l'économie informelle, tels que les employés de maison, les travailleurs de l'industrie du sexe, les travailleurs à domicile, y compris les travailleurs des TIC.

Enfin, l'une des priorités urgentes des recherches de l'OIT portant sur les femmes, l'égalité entre les sexes et l'économie informelle devrait consister à veiller à ce que les travaux menés soient produits en collaboration avec les différents groupes de femmes à faible revenu concernés, diffusés largement auprès de ces groupes, utilisés par ces groupes, dans l'intérêt de ces groupes. A cet effet, la plupart des publications de l'OIT devraient tendre à être plus «conviviales». Les rapports particulièrement longs seraient par exemple plus bénéfiques pour le lecteur s'ils comportaient des résumés, des chapitres synthétisant les principaux points développés, des indications portant sur les répercussions stratégiques importantes, ainsi qu'un index. L'OIT pourrait également envisager de changer d'orientation, en particulier pour ce qui est des textes en espagnol, et abandonner les analyses fastidieuses au profit de publications comportant des bulletins d'information plus concis, susceptibles d'être plus largement diffusés et plus accessibles au lecteur. Il conviendrait en outre de s'efforcer d'améliorer le partage de l'information sur les meilleures pratiques concernant toute une série d'aspects de l'économie informelle dans différentes régions. Outre les débats sur le Web – les femmes «ordinaires» et les organisations locales ayant un accès limité à l'Internet –, l'OIT pourrait organiser des réunions régulières entre chercheurs, responsables politiques et personnes chargées de mettre en œuvre les programmes afin d'identifier les meilleures pratiques, et mettre en place des stratégies visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans le travail informel avec, le cas échéant, la participation d'autres organismes œuvrant dans le même domaine – par exemple la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) –, de façon à éviter de mener des recherches ayant déjà été réalisées ailleurs, de même qu'à élargir la base d'évaluation⁵.

⁵ Par exemple, les activités de FORMUJER, programme initié en 1998 par trois pays – l'Argentine, la Bolivie et le Costa Rica –, dont l'objectif est d'élaborer des mesures et de mettre en œuvre des actions spécifiques axées sur les femmes défavorisées, sont considérées comme une preuve des possibilités et de l'efficacité des programmes régionaux. Abramo (2006), Abramo (éd.) (2006), Silveira (2006), Silveira et Matosas (2003) décrivent comment les expériences nationales de mise en œuvre des programmes FORMUJER ont été partagées et ont permis de produire une série d'outils de formation susceptibles d'être utilisés dans d'autres contextes. Le partage de l'information a nécessité une coopération technique, une formation, une page Web et des cours de référence.

Dernier point, et non des moindres, afin de promouvoir l'intégration, la participation et la représentation des femmes à faible revenu dans les recherches et l'élaboration des politiques de l'OIT, un mécanisme pourrait être mis sur pied, via lequel les femmes et autres travailleurs marginalisés de l'économie informelle pourraient eux-mêmes formuler des propositions concernant les recherches à mener et les actions à entreprendre. En renforçant la participation de ces parties prenantes, on peut espérer améliorer l'accès des femmes aux marchés du travail, ainsi que la diversité et la qualité du travail qu'elles y accomplissent, et augmenter ainsi leurs possibilités de s'affranchir de la pauvreté par le travail.

Cependant, il aurait également été utile de présenter davantage d'exemples de coopération et de partage de l'information, qui montrent notamment comment ils peuvent conduire à des actions spécifiques dans les pays des mandants et comment ils bénéficient véritablement aux utilisateurs finaux, à savoir les femmes à faibles revenus.

Bibliographie

Documents de l'OIT

- Abe, M.; Hamamoto, C.; et Tanaka, S. (2003). *Reconciling work and family: Sigues and policies in Japan* (Genève: Bureau international du Travail, *Conditions of Work and Employment Series No. 5*). Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/5cwe.htm>.
- Abramo, Laís (2003). «Notas sobre la incorporación de la dimensión de género a las políticas de empleo y erradicación de la pobreza en América Latina», chez Janina Fernández Pacheco (éd.), *Género y mercado de trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, pobreza y empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail), 15-41.
- Abramo, Laís (2006). «Introducción», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 15-27.
- Abramo, Laís (2006) (éd.). *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail).
- Abramo, Laís; Berger, Silvia; Szretter, Héctor; Todaro, Rosalba (2005). *Metodología para Estimar el Costo Laboral por Sexo*. Document de travail, Déclaration/WP/35/2005 (Genève: Bureau international du Travail).
- Abramo, Laís; et Rosalba, Todaro (2002). «Costos Laborales y Reproducción Social: Análisis comparativo de cinco países latinoamericanos», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 11-50.
- Abramo, Laís; et Rangel, Marta (2005) (éd.). *América Latina: Negociación Colectiva y Equidad de Género* (Santiago: Bureau international du Travail).
- Abramo, Laís; et Todaro, Rosalba (2006). «Costos Laborales y Reproducción Social en América Latina», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 129-152.
- Abramo, Laís; et Todaro, Rosalba (2002) (éd.). *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Abramo, Laís; et Valenzuela, María Elena (2005). «Balance del progreso laboral de las mujeres en América Latina», *Revue internationale du Travail*, 124:4, 399-430.
- Abramo, Laís; et Valenzuela, María Elena (2006). «Inserción Laboral y Brechas de Equidad de Género en América Latina», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 29-62.
- Aguirre, Rosario; et Espino, Alma (2000). «Uruguay: El mercado de trabajo y la calidad del empleo de las mujeres», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y mejores empleos para las mujeres? La experiencia de los países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 343-404.

-
- Aliber, Michael (2002). *Informal Finance in the Informal Economy: Promoting Decent Work Among the Working Poor*, document de travail sur l'économie informelle n° 14 (Genève: Bureau international du Travail).
- Allan, Pamela; et Reinecke, Gerhard (2006). «La aplicación de la Ley de Microempresas Familiares a nivel local», chez María Elena Valenzuela, Roberto Di Meglio et Gerhard Reinecke (éd.), *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 95-116.
- Anderson, Jeanine (2004). «Categorías de diferencia, trayectorias de desigualdad: superar la pobreza femenina diversa en América Latina», chez María Elena Valenzuela et Marta Rangel (éd.), *Desigualdades Entrecruzadas: Pobreza, Género, Etnia y Raza en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 87-137.
- Bach, Stephen (2003). *International Migration of Health Workers: Labour and Social Issues*, document de travail, programme des activités sectorielles (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/research/migration.htm> [consulté en septembre 2007].
- Bareiro, Line (2004). «Aportes desde la Perspectiva de Género a la Estrategia de Reducción de la Pobreza y la Desigualdad en Paraguay», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Políticas de Empleo para Superar la Pobreza: Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 61-120.
- Batthyány, Karina (2004). *Cuidado Infantil y Trabajo ¿Un Desafío Exclusivamente Femenino? Una Mirada desde el Género y la Ciudadanía Social* (Montevideo: Organisation internationale du Travail [CINTERFOR/OIT]).
- Berger, Silvia (2003). «Las Estrategias de Reducción de la Pobreza en América Latina», chez Silvia Berger (éd.), *Inequidades, Pobreza y Mercado de Trabajo: Bolivia y Perú. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 15-44.
- Berger, Silvia (éd.) (2003). *Inequidades, Pobreza y Mercado de Trabajo: Bolivia y Perú. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Berger, Silvia; et Szretter, Héctor (2002). *Costos Laborales de Hombres y Mujeres: El Caso de Argentina*, chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 51-113.
- Bernabé, Sabine (2002). *A Profile of Informal Employment: The Case of Georgia*, document de travail sur l'économie informelle n° 9 (Genève: Bureau international du Travail).
- Bertranou, Fabio (2006). «Pensiones, Género y (Des) protección Social: ¿Una Agenda Pendiente?», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 265-288.
- Bruschini, Cristina; et Lombarda, María Rosa (2000). «Brasil: La calidad del empleo de las mujeres: continuidades y cambios», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 135-192.

-
- Bureau international du Travail (BIT) (n.d.). *Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Migrant Workers: An Information Guide. Book 1, Introduction: Why the focus on women international migrants* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/advocacy/protect.htm [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (n.d.). *Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Migrant Workers: An Information Guide. Book 4, Working and Living Abroad* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/advocacy/protect.htm [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2002a). *Resolution and Conclusions Concerning Decent Work and the Informal Economy*, Conférence internationale du Travail, 90^e session (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25res.pdf> [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2002b). *Decent Work and the Informal Economy*, rapport VI. (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/rep-vi.pdf [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2002c). *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture* (Genève: Bureau international du Travail, Secteur de l'emploi). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/region/ampro/cinterfor/temas/informal/genero/doc.htm> [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2003a). *Extending Maternity Protection to Women in the Informal Economy: An Overview of Community-based Health-financing Schemes, Strategies and Tools Against Social Exclusion and Poverty (STEP) and Conditions of Work Branch (CONDIT)*, document de travail (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www3.ilo.org/public/english/protection/socsec/step/publ/publ.php?idpubl=67&c_year=All&c_region=All&c_tdoc=All [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2003b). *The Scope of the Employment Relationship*, Conférence internationale du Travail, 91^e session, rapport V (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc91/pdf/rep-v.pdf>.
- Bureau international du Travail (BIT) (2003c). *Global Employment Agenda* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc91/pdf/rep-v.pdf>.
- Bureau international du Travail (BIT) (2003d). *Equality, Labour and Social Protection for Women and Men in the Formal and Informal Economy in Viet Nam: Issues for Advocacy and Policy Development* (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2004a). *Global Employment Trends for Women 2004* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/region/ampro/cinterfor/temas/informal/genero/doc.htm> [consulté en septembre 2007].

-
- Bureau international du Travail (BIT) (2004b). *Gender and Employment Dimensions of Poverty: Policy Issues, Challenges and Responses*. Capacity-Building Programme on Gender, Poverty and Employment (GPE) Regional Brief, East Africa: Kenya, Tanzania and Uganda (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2004c). *Reducing Poverty and Gender Inequality: Selected Strategies and Issues*. Capacity-Building Programme on Gender, Poverty and Employment (GPE) Regional Brief, East Africa (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2005a). *Gender Equality and Decent Work: Good Practices in the Workplace* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/398/F1448380228/Good%20practices%20at%20the%20workplace%20-%20text.pdf [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2005b). *Main Achievements and Challenges in Follow-up and Implementation of the 12 Critical Areas of Concern of the Beijing Platform for Action*, Conference Room Paper, ILO Contribution 49th Session of the Commission on the Status of Women, United Nations, New York (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/public/english/region/ampro/cinterfor/temas/gender/doc/paper_49.doc [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2005c). *A global alliance against forced labour: Global Report under the Follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work 2005* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.DOWNLOAD_BLOB?Var_DocumentID=5061.
- Bureau international du Travail (BIT) (2005d). *Recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004: Education et formation tout au long de la vie* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/ilolex/english/recdisp1.htm>.
- Bureau international du Travail (BIT) (2006a). *Egalité entre hommes et femmes et travail décent, conventions et recommandations clés pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/dyn/gender/genderresources.details?p_lang=en&p_category=NEW&p_resource_id=309 [consulté en septembre 2007].
- Bureau international du Travail (BIT) (2006b). *Decent Work for Women and Men in the Informal Economy: Profile and Good Practices in Cambodia* (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2007a). *The Informal Economy*, Committee on Employment and Social Policy, for Debate and Guidance (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2007b). *L'égalité au travail: relever les défis. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 2007*. Rapport I (B) (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/global/What_we_do/Publications/Officialdocuments/lang--fr/docName--WCMS_082607/index.htm [consulté en septembre 2007].

-
- Bureau international du Travail (BIT) (2007c). *Gender Equality and Workers' Rights in the Informal Economies of Arab States: Training Component Outline* (Genève: Bureau international du Travail).
- Bureau international du Travail (BIT) (2007d). *Internacional Labour Standards, gender Equality and the Informal Economy*, exposé présenté à un atelier sur l'économie informelle qui s'est tenu à Tunis, avril 2007.
- Bureau international du Travail (BIT) (2007e). *Safe maternity and the world of work* (Genève: Bureau international du Travail), *Conditions of Work and Employment Programme*. [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/pdf/safemat_07.pdf.
- Bureau international du Travail (BIT)/Ghana Trades Union Congress (prévu en 2008). *Organizing Informal Economy Workers in West Africa: Trade Union Strategies* (Genève: Bureau international du Travail).
- Carcedo, Ana (2004). «Desde niñas, mujeres invisibles: El trabajo infantil doméstico en hogares de terceros», dans OIT-IPEC, *Una Mirada de Género al Trabajo Infantil Doméstico* (San José: Organisation internationale du Travail), 27-45.
- Carr, Marilyn; et Chen, Martha (2004). *Globalization, Social Exclusion and Work With Special Reference to Informal Employment and Gender*, document de travail n° 20 du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).
- Carr, Marilyn; et Chen, Martha (2002). *Globalization and the Informal Economy: How Global Trade and Investment Impact on the Working Poor*, document de travail n° 1 sur l'économie informelle, INTEGRATION (Genève: Bureau international du Travail).
- Cassirer, Naomi; et Addati, Laura (2007). *Expanding women's employment opportunities: Informal economy workers and the need for childcare* (Genève: Bureau international du Travail, Programme des conditions de travail et d'emploi).
- Charmes, Jacques (2007, PROJET). *Statistics on Informal Employment in the Arab region* (Genève: Bureau international du Travail).
- Chaturvedi, Suvira (2005). *Lessons Learned: Community Based Training [CBT] for Employment and Empowerment – A Gender Responsive Implementation: Bangladesh* (Bureau international du Travail, inédit).
- Chávez O'Brien, Eliana (2003). «Género, Empleo y Pobreza en el Perú: El Mercado Laboral Urbano 1990-2002», chez Silvia Berger (éd.), *Inequidades, Pobreza y Mercado de Trabajo: Bolivia y Perú. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 333-429.
- Chen, Martha; Jhabvala, Renana; et Lund Frances (2002). *Supporting Workers in the Informal Economy: A Policy Framework*, document de travail sur l'économie informelle n° 2 (Genève: Bureau international du Travail).
- Chiappe, Martha (2005). «Un camino colectivo de mujeres rurales hacia el desarrollo: la Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay-AMRU», chez Martha Chiappe (éd.), *Participación, Productividad y Formación: La trayectoria de la Asociación de*

Mujeres Rurales del Uruguay – AMRU, Technical Office Paper 17 (Montevideo: CINTERFOR/OIT), 23-77.

Chiappe, Martha (2005) (éd.). *Participación, Productividad y Formación: La trayectoria de la Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay – AMRU*, Technical Office Paper 17 (Montevideo: CINTERFOR/OIT).

Cortés, Rosalía (2000). «Argentina: La calidad del empleo femenino urbano en los noventa», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y mejores empleos para las mujeres? La experiencia de los países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 103-133.

Cortés, Rosalía (2003). «Mercado de Trabajo y Género. El Caso de Argentina, 1994-2002», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Mujeres, Pobreza y Mercado de Trabajo: Argentina y Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 67-103.

D'Angelo, Almachiara; et Marciacq, Myra Pasos (n.d.). *Nicaragua: Protecting Female Labour Migrants from Exploitative Working Conditions and Trafficking*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 6 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].

Destremau, Blandine (2007). *Gender and Rights in the Informal Economies of Arab States*, exposé présenté à un atelier sur l'économie informelle qui s'est tenu à Tunis, avril 2007, organisé par le Bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes, BIT.

Destremau, Blandine avec Abi Yaghi, Marie-Noëlle (2007, PROJET). *Regional Background Paper* [région arabe] (Genève: Bureau international du Travail).

Di Meglio, Roberto; Reinecke, Gerhard; et Valenzuela, María Elena (2006). «Conclusiones y Recomendaciones», chez María Elena Valenzuela, Roberto Di Meglio et Gerhard Reinecke (éd.), *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 181-193.

Dias, Malsiri; et Jayasundere, Ramani (n.d.). *Sri Lanka: Good Practices to Prevent Women Migrant Workers From Going Into Exploitative Forms of Labour*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 9 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].

El-Solh, Camilla Fawzi (2003). *Gender, Poverty and Employment in the Arab Region, Capacity-Building Programme*, document sur le genre, la pauvreté et l'emploi, soumis aux fins de discussion (Genève: Bureau international du Travail).

Escobar de Pabón, Silvia (2003). «Trabajo y Género en Bolivia: 1992-2001», chez Silvia Berger (éd.), *Inequidades, Pobreza y Mercado de Trabajo: Bolivia y Perú. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 217-331.

-
- Espino, Alma; et Salvador, Soledad (2002). «Costos Laborales de Hombres y Mujeres: El Caso de Uruguay», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 365-413.
- Farah, Ivonne H. (2003). «Incorporación de la Perspectiva de Género en la Estrategia Boliviana de Reducción de la Pobreza», chez Silvia Berger (éd.), *Inequidades, Pobreza y Mercado de Trabajo: Bolivia y Perú. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 45-215.
- Farah, Ivonne H.; Sánchez, Carmen G.; et Bejarano, Nilse (n.d.). *Bolivia: An Assessment of the International Labour Migration Situation. The Case of Female Labour Migrants*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 1 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].
- Feres, María Ester (2005). «El Sistema Chile Solidario: ¿Una Política Innovadora para Erradicar la Pobreza?», chez Verónica Riquelme et María Elena Valenzuela (éd.), *Chile Solidario y Los Desafíos de la Igualdad: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 25-76.
- Fernández-Pacheco, Janina (2003a). «Género, Pobreza y Mercado de Trabajo para las Mujeres en Honduras», chez Janina Fernández-Pacheco (éd.), *Género y Mercado de Trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail), 43-153.
- Fernández-Pacheco, Janina (2003b). «Estudio Propositivo sobre la Situación de las Mujeres y los Hombres en el Mercado de Trabajo en Nicaragua», *Género y Mercado de Trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail), 155-285.
- Fernández-Pacheco, Janina (2003c). «Derechos Laborales y Equidad de Género en América Central», chez Janina Fernández-Pacheco (éd.), *Género y Mercado de Trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail), 347-424.
- Fernández-Pacheco, Janina (2006). «Un Nicho para el Empleo de la Mujeres Pobres in Centroamérica y República Dominicana: La Maquila de Vestuario», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 153-186.
- Fernández-Pacheco, Janina (2003) (éd.). *Género y Mercado de Trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail).
- FORMUJER (n.d.). *Proyecto Ocupacional: Una metodología de formación para mejorar la empleabilidad. Serie Materiales de Apoyo para Instituciones de Formación y Orientación Laboral* (Montevideo: CINTERFOR/OIT).
- FORMUJER, Programme (2006). *Gender and Competency-based Training: Conceptual Contributions, Tools and Applications* (Montevideo: CINTERFOR/OIT).

-
- Gallart, María Antonia (2002). *Habilidades y Competencias para el Sector Informal en América Latina: Una Revisión de Literatura sobre Programas y Metodologías de Formación*, document de travail n° 7, Programa InFocus sobre Conocimientos Teóricos y Prácticos y Empleabilidad (Genève: Bureau international du Travail).
- Galli, Rossana; et Kucera, David (2007). *Gender, Informality and Employment Adjustment in Latin America*, document de travail inédit (Genève: Bureau international du Travail).
- Gálvez, Thelma (2006). «Discriminación de Género en el Mercado Laboral de América Latina: La Brecha de Ingresos», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 95-128.
- García, Ana Isabel et coll. (n.d.). *Costa Rica: Female Labour Migrants and Trafficking in Women and Children*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM) Working Paper No. 2 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].
- García et Santos, Rosario (2005). «A diez años de la fundación de AMRU: Algunos comentarios y reflexiones sobre lecciones aprendidas y futuros desafíos», chez Martha Chiappe (éd.), *Participación, Productividad y Formación: La Trayectoria de la Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay – AMRU*, document technique n° 17 (Montevideo: CINTERFOR/OIT), 79-85.
- Ghinararu, Gatalin; et van der Linden, Mariska N.J. (2004). *Trafficking of Migrant Workers from Romania: Issues of Labour and Sexual Exploitation*, document de travail n° 33 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.DOWNLOAD_BLOB?Var_DocumentID=4438 [consulté en septembre 2007].
- González, Isabel; Quinteros, Liliana; et Van Klaveren, Annie (2006). «Ley de Microempresas Familiares: Experiencias de Formalización y Fomento en Tres Comunas de Chile», chez María Elena Valenzuela, Roberto Di Meglio et Gerhard Reinecke (éd.), *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 117-150.
- Haan, Hans Christiaan (2007). *Training for Work in the Informal Economy* (Genève: Bureau international du Travail, projet inédit).
- Haque, T.; et Varghese, S. (2007). *The Path of Deliverance: Organizing and Empowering Rural Informal Economy Workers* (New Delhi: Bureau sous-régional de l'OIT et ACTRAV).
- Heikel, María Victoria (2000). «Paraguay: La Calidad del Empleo de las Mujeres», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 267-341.
- Heikel, María Victoria (2004). «Dimensión de la Pobreza y Relaciones de Género en el Sector Rural», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Políticas de Empleo para Superar la Pobreza: Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 121-207.

-
- Hein, Catherine (2005). *Reconciling work and family responsibilities: Practical ideas from global experience* (Genève: Bureau international du Travail, Programme des conditions de travail et d'emploi). Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/wf-ch-05.htm>.
- Heintz, James (2006). *Globalisation, Economic Policy and Employment: Poverty and Gender Implications* (Genève: Bureau international du Travail, Service de la politique de l'emploi, Département de la stratégie de l'emploi). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/esp2006-3.pdf [consulté en septembre 2007].
- Henríquez, Helia; et Reza, Inés (2005). «Propuestas para fortalecer los componentes de género en el sistema de protección Chile Solidario», chez Verónica Riquelme et María Elena Valenzuela (éd.), *Chile Solidario y Los Desafíos de la Igualdad: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 77-156.
- Heymann, Jody (2004). *How are workers with family responsibilities faring in the workplace?* (Genève: Bureau international du Travail, Programme des conditions de travail et d'emploi). [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/wf-jh-04.htm>.
- Howell, Jude (2002). *Good Practice Study in Shanghai on Employment Services for the Informal Economy*, document de travail sur l'économie informelle n° 6 (Genève: Bureau international du Travail).
- Hussmanns, Ralph (2004). *Measuring the Informal Economy: From Employment in the Informal Sector to Informal Employment*, document de travail n° 53 du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).
- IPEC (2005). *Manual de Capacitación para Profesionales de la Industria Turística sobre la Prevención y Protección de Niñas, Niños y Adolescentes contra la Explotación Sexual Comercial en México*, parties 1 et 2 (Mexico DF: bureau pour le Mexique et Cuba de l'Organisation internationale du Travail).
- Kebede, Emebet (n.d.). *Ethiopia: An Assessment of the International Labour Migration Situation. The Case of Female Labour Migrants*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 3 (Genève: Bureau international du Travail).
- Kim, T.H.; et Kim, K.K. (2004). *Reconciling work and family: Issues and policies in the Republic of Korea* (Genève: Bureau international du Travail), *Conditions of Work and Employment Series No. 6*. [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/6cwe.htm>.
- Kiryan, Tetyana; et van der Linden, Mariska N.J. (2005). *Trafficking of Migrant Workers from Ukraine: Issues of Labour and Sexual Exploitation*, document de travail n° 39 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.DOWNLOAD_BLOB?Var_DocumentID=5857 [consulté en septembre 2007].
- Kusakabe, Kyoko; Malika, Yim Oich and Research Team of the Department of Technical Vocational Education and Training (2004). *Action Research on the Gender Dimension of Skills Development in Cambodia* (Genève: Bureau international du Travail).

-
- Kusakabe, K. (2006). *Reconciling work and family: Issues and policies in Thailand* (Genève: Bureau international du Travail), *Conditions of Work and Employment Series No. 14*. [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/14cwe.htm>.
- Leite, Marcia de Paula; et de Souza, Silvana María (2002). «Costos del Trabajo Femenino: Imágenes y realidades en el ABC Paulista», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 189-219.
- Liimatainen, Marjo-Riitta (2002). *Training and Skills Acquisition in the Informal Sector: A Literature Review*, Informal Economy Series Working Paper (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/employment/skills [consulté en septembre 2007].
- Lin Leam Lim (1998). *The Sex Sector: The Economic Bases of Prostitution in South-East Asia*, Gender Promotion Programme (Genève: Bureau international du Travail).
- Lund, Frances; et Srinivas, Smita (2000). *Learning From Experience: A Gendered Approach to Social Protection for Workers in the Informal Economy*, Strategies and Tools Against Social Exclusion and Poverty (STEP) and Women in Informal Employment: Globalising and Organizing (WIEGO) (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.unescap.org/esid/gad/Publication/DiscussionPapers/14/Paper14.pdf [consulté en septembre 2007].
- Madden, Rose Mary (2004). «Revisión Crítica de la Legislación sobre Trabajo Infantil desde una Perspectiva de Género», dans OIT-IPEC, *Una Mirada de Género al Trabajo Infantil Doméstico* (San José: Organisation internationale du Travail), 83-104.
- Marinakís, Andrés (2003). *Gender, Poverty and Employment in the Southern Cone Countries: Interrelated factors and the current situation*, Capacity-Building Programme on Gender, Poverty and Employment Discussion Paper (Genève: Bureau international du Travail).
- Mauro, Amalia (2005). «Familias y Población de Chile Solidario», chez Verónica Riquelme et María Elena Valenzuela (éd.), *Chile Solidario y Los Desafíos de la Igualdad: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 157-232.
- Mayoux, Linda (2001). *Jobs, Gender and Small Enterprises: Getting the Policy Environment Right*, SEED, document de travail n° 15 (Genève: Bureau international du Travail).
- Mihailov, Eduard; van der Linden, Mariska, N.J. (2005). *Forced Labour Outcomes of Migration from Moldova: Rapid Assessment*, document de travail n° 38 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.DOWNLOAD_BLOB?Var_DocumentID=5856 [consulté en septembre 2007].
- Mires, Lylian (2003). «Situación Laboral de la Mujer en Paraguay», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Mujeres, Pobreza y Mercado de Trabajo: Argentina y Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 105-138.

-
- Mitra, Amit (2002). *Training and Skill Formation for Decent Work in the Informal Sector: Case studies from South India*, Informal Economy Series Working Paper (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/employment/skills [consulté en septembre 2007].
- Morris, Elizabeth (2001). *The Informal Sector in Mongolia* (Genève: Bureau international du Travail).
- Murray, Una (2006). *Gender and Skills Development: Practical Experiences and Ways Forward* (Bureau international du Travail, projet inédit).
- Musiolek, Bettina (2002). *Decent Work in the Informal Sector: CEE/CIS Region*, document de travail sur l'économie informelle (Genève: Bureau international du Travail).
- Navch, T.; Bolormaa, Ts.; Enkhsetseg, B.; Khurelmaa, D.; et Munkhjargal, B. (2006). *Informal Gold Mining in Mongolia: A Baseline Survey Report Covering Bornuur and Zaamar Soums, Tuv Aimag*, Informal Economy, Poverty and Employment, Mongolia Serie No. 1 (Genève: Bureau international du Travail).
- Nightingale, Florence (n.d.). *Nigeria: An Assessment of the International Labour Migration Situation: The case of female labour migrants*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 7 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].
- Oxman, Verónica (2006). «Aspectos Laborales y Género en los Acuerdos de Integración Comercial y Regional en las Américas», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 233-264.
- Pochmann, Marcio (2002). «Costos Laborales de Hombres y Mujeres: El Caso de Brasil», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 149-187.
- Ramellini, Teresita (2004). «El Trabajo Doméstico de Niñas y Adolescentes como Violación de los Derechos Humanos y Factor de Riesgo para la Violencia», dans OIT-IPEC, *Una Mirada de Género al Trabajo Infantil Doméstico* (San José: Organisation internationale du Travail), 67-81.
- Rangel, Marta (2004). «Género, Etnicidad, Pobreza y Mercado de Trabajo en Bolivia, Ecuador, Guatemala y Perú», chez María Elena Valenzuela et Marta Rangel (éd.), *Desigualdades Entrecruzadas: Pobreza, Género, Etnia y Raza en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 29-86.
- Rangel, Marta (2005). «Género y Trabajo en el Sistema de Protección Chile Solidario: la Experiencia Local en dos Comunas de la Región Metropolitana», chez Verónica Riquelme et María Elena Valenzuela (éd.), *Chile Solidario y los Desafíos de la Igualdad: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 233-276.
- Rawski, Thomas G. (2003). *Recent Developments in China's Labour Economy*, document de travail n° 11 du Département de l'intégration des politiques et des statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).

-
- Rendón, Teresa (2002). «Costos Laborales de Hombres y Mujeres: El Caso de México», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 319-364.
- Rinehart, Richard (2004). *Designing programmes to improve working and employment conditions in the informal economy: A literatura review* (Genève: Bureau international du Travail), Conditions of Work and Employment Series No. 10.
- Riquelme, Verónica; et Valenzuela, María Elena (2005) (éd.). *Chile Solidario y Los Desafíos de la Igualdad: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Rodríguez, Eduardo (2006). «Igualdad de Género y Movimiento Sindical», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 289-325.
- Rossignotti, Giovanna (2006). «Género, Trabajo a Domicilio y Acción Sindical en América Latina», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 187-210.
- Sabban, Rima (n.d.). *United Arab Emirates: Migrant Women in the United Arab Emirates. The Case of Female Domestic Workers*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 10 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].
- Salas, José Manuel; et Campos, Alvaro (n.d.). *Explotación Sexual Comercial y Masculinidad: Un Estudio Regional Cualitativo con Hombres de la Población General* (Genève: Bureau international du Travail).
- Sandoval, Irma; et Pernudi, Vima (2004). «Una Nueva Lectura a las Estadísticas sobre Trabajo Infantil y Adolescente Doméstico», dans OIT-IPEC, *Una Mirada de Género al Trabajo Infantil Doméstico* (San José: Organisation internationale du Travail), 47-65.
- Sauma, Pablo (2004a). *Las Desigualdades Etnicas y de Género en el Mercado de Trabajo de Guatemala*, document de travail, Declaration/WP/27/2004 (Genève: Bureau international du Travail).
- Sauma, Pablo (2004b). «Guatemala: Desigualdades Etnicas y de Género en el Mercado de Trabajo», chez María Elena Valenzuela et Marta Rangel (éd.), *Desigualdades Entrecruzadas: Pobreza. Género, Etnia y Raza en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 139-175.
- Schlaen, Norah (2002). «Diferencias de Género en los Costos Laborales: Estudios de Caso en Empresas Argentinas», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 115-148.
- Schlyter, Charlotta (2002). *International Labour Standards and the Informal Sector: Developments and dilemmas*, document de travail n° 3 sur l'économie informelle (Genève: Bureau international du Travail).
- Selamé, Teresita (2004). *Mujeres, Brechas de Equidad y Mercado de Trabajo: Chile. Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

-
- Siddiqui, Tasneem (2005). *International labour migration from Bangladesh: A decent work perspective*, document de travail n° 66 du Département de l'intégration des politiques, Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).
- Silveira, Sara (2005). «Introducción: Desarrollo Rural, Género y Formación para el Trabajo», chez Martha Chiappe (éd.), *Participación, Productividad y Formación: La Trayectoria de la Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay – AMRU*, Technical Office Paper 17 (Montevideo: CINTERFOR/OIT), 7-21.
- Silveira, Sara (2006). «Fortalecimiento de la Empleabilidad e Incremento de la Equidad de Género: La Experiencia del Programa FORMUJER», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 211-232.
- Silveira, Sara (n.d.). «Género y empleabilidad: desafíos y oportunidades para una política de formación profesional y técnica en el Siglo XXI en América Latina», *Boletín CINTERFOR*, 153, 113-144.
- Silveira, Sara; et Matosas, Ana Clara (2003). «Género y Economía Informal en América Latina. Nuevos retos y respuestas posibles desde las políticas de formación para el trabajo», *Boletín CINTERFOR*, 155, 231-262.
- Silveira, Sara; et Matosas, Ana Clara (n.d.). *Gender and the Informal Economy in Latin America: New Challenges and Possible Answers from the Point of View of Labour Training Policies* (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/employment/skills [consulté en septembre 2007].
- Smith, Donna (2000). *Realizing decent work for older women workers* (Genève: Gender Promotion Programme, Bureau international du Travail).
- Solórzano, Juan Diego Trejos; et Cid, Miguel Del (2003). *Decent Work and the informal economy in Central America*, document de travail n° 7 du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).
- Sorj, B. (2004). *Reconciling work and family; Issues and policies in Brazil* (Genève: Bureau international du Travail, *Conditions of Work and Employment Series No. 8*). [En ligne] Disponible sur le site: [http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/8cwe .htm](http://www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/publ/8cwe.htm).
- Soto, Lilian (2004). «La Situación de las Trabajadoras Domésticas en Paraguay y el Trabajo Infantil Doméstico Remunerado», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Políticas de Empleo para Superar la Pobreza: Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 219-267.
- Stephens, Sara; et van der Linden Mariska N.J. (2005). *Trafficking of Migrant Workers from Albania: Issues of Labour and Sexual Exploitation*, document de travail n° 37 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: http://www.ilo.org/dyn/declaris/DECLARATIONWEB.DOWNLOAD_BLOB?Var_DocumentID=5901 [consulté en septembre 2007].
- Suriyasarn, Busakorn; et Resurreccion, Bernadette P. (2003). *Action Research: Gender Dimension of Skills Development in Vocational Training in Thailand* (Genève: Bureau international du Travail).

-
- Todaro, Rosalba (2002a). «Costos Laborales de Hombres y Mujeres: El Caso de Chile», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 221-274.
- Todaro, Rosalba (2002b). «Factores de Costo Laboral Directo e Indirecto Diferenciados por Sexo en Chile: Información de las Empresas», chez Laís Abramo et Rosalba Todaro (éd.), *Cuestionando un Mito: Costos Laborales de Hombres y Mujeres en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 275-318.
- Todaro, Rosalba; Mauro, Amalia; et Yáñez, Sonia (2000). «Chile: La Calidad del Empleo: Un Análisis de Género», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 193-266.
- Tomei, Manuela (2006). «El nexo entre discriminación e igualdad de género en el trabajo: algunas consideraciones conceptuales y de políticas», chez Laís Abramo (éd.), *Trabajo Decente y Equidad de Género en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 63-94.
- Vaillancourt-Laflamme, Catherine (2005). *Trade Unions and informal worker's associations in the urban informal economy of Ecuador*, document de travail n° 57 du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail).
- Valenzuela, María Elena (2000a). «La Situación Laboral y el Acceso al Empleo de las Mujeres en el Cono Sur», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 9-27.
- Valenzuela, María Elena (2000b). «La Calidad del Empleo de las Mujeres en los Países del Cono Sur», chez María Elena Valenzuela et Gerhard Reinecke (éd.), *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 59-101.
- Valenzuela, María Elena (2003a). «Desigualdad de Género y Pobreza en América Latina», chez Janina Fernández Pacheco (éd.), *Género y Mercado de Trabajo. Honduras y Nicaragua: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (San José: Organisation internationale du Travail), 287-343.
- Valenzuela, María Elena (2003b). «Desigualdad de Género y Pobreza en América Latina», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Mujeres, Pobreza y Mercado de Trabajo: Argentina y Paraguay, Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 15-66.
- Valenzuela, María Elena (2003) (éd.). *Mujeres, Pobreza y Mercado de Trabajo: Argentina y Paraguay, Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Valenzuela, María Elena (2004). «Políticas Públicas para la Promoción de la Igualdad de Género en el Trabajo y el Combate a la Pobreza», chez María Elena Valenzuela (éd.), *Políticas de Empleo para Superar la Pobreza: Paraguay: Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 17-60.

-
- Valenzuela, María Elena (2005). *Informality and Gender in Latin America*, document de travail n° 60 du Département de l'intégration des politiques et statistiques (INTEGRATION) (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/bureau/integration/download/publicat/4_3_375_wp-60.pdf [consulté en septembre 2007].
- Valenzuela, María Elena (2004) (éd.). *Políticas de Empleo para Superar la Pobreza: Paraguay, Proyecto: Género, Pobreza y Empleo en América Latina* (Lima: OIT/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Valenzuela, María Elena; et Allan, Pamela (2006). «La Historia de la Ley de Microempresas Familiares y los Desafíos para su Puesta en Marcha», chez María Elena Valenzuela, Roberto Di Meglio et Gerhard Reinecke (éd.), *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 59-94.
- Valenzuela, María Elena; di Meglio, Robert; et Reinecke, Gerhard (2006) (éd.). *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail).
- Valenzuela, María Elena; et Rangel, Marta (2004). «Introducción», chez María Elena Valenzuela et Marta Rangel (éd.), *Desigualdades Entrecruzadas: Pobreza, Género, Etnia y Raza en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail), 13-27.
- Valenzuela, María Elena; et Rangel, Marta (2004) (éd.). *Desigualdades Entrecruzadas: Pobreza, Género, Etnia y Raza en América Latina* (Santiago: Bureau international du Travail).
- Valenzuela, María Elena; et Reinecke, Gerhard (2000) (éd.). *¿Más y Mejores Empleos para las Mujeres? La Experiencia de los Países del Mercosur y Chile* (Santiago: Bureau international du Travail).
- van Ginneken, Wouter (2003). *Extending Social Security: Policies for Developing Countries*, Extension of Social Security Paper No. 13 (Genève: Bureau international du Travail).
- Vega Gramunt, Lucrecia (2004). *Género en la Crisis Argentina: Análisis del Impacto y Estrategias de Respuesta 2001-2003*, document de travail n° 14, Programme sur la réponse aux crises et la reconstruction (Genève: Bureau international du Travail).
- Vergara del Río, Mónica (2006). «Aspectos Laborales de la Ley de Microempresas Familiares», chez María Elena Valenzuela, Roberto Di Meglio et Gerhard Reinecke (éd.), *De la Casa a la Formalidad: Experiencias de la Ley de Microempresas Familiares en Chile* (Santiago: Bureau international du Travail), 151-180.
- Villalba, María Angela (n.d.). *Philippines: Good Practices for the Protection of Filipino Women Migrant Workers in Vulnerable Jobs*, Series on Women and Migration, Gender Promotion Programme (GENPROM), document de travail n° 8 (Genève: Bureau international du Travail). [En ligne] Disponible sur le site: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/swmnic.pdf [consulté en septembre 2007].
- Xaba, Jantjie; Horn Par; et Motala, Shirin (2002). *Informal Sector in Sub-Saharan Africa*, document de travail n° 10 sur l'économie informelle (Genève: Bureau international du Travail).

Documents extérieurs à l'OIT

- Acker, Joan (2004). «Gender, Capitalism and Globalization», *Critical Sociology*, 30:1, 17-41.
- Agadjanian, Victor (2002). «Competition and Cooperation among Working Women in the Context of Structural Adjustment: The Case of Street Vendors in La Paz – El Alto, Bolivia», *Journal of Developing Societies*, 18:2-3, 259-285.
- Ambert, Cécile; Jassey, Katja; et Thomas, Liz (2007). «HIV, AIDS and Urban Development Issues in Sub-Saharan Africa. Beyond Sex and Medicines: Why Getting the Basics Right is Part of the Response!» Report prepared for Division for Urban Development, Swedish International Development Agency, Stockholm. [En ligne] Disponible sur le site: <http://www.sida.se/sida/jsp/sida.jsp?d=118&a=30644&searchWords=hiv/aids%20urban%20development> [consulté en septembre 2007].
- Banque mondiale (2007). *Global Monitoring Report 2007* (Washington, DC: Banque mondiale).
- Benería, Lourdes (2003). *Gender, Development and Globalization. Economics as if all people mattered* (Londres: Routledge).
- Benería, Lourdes; et Roldan, Martha (1987). *The Crossroads of Class and Gender: Industrial Homework, Subcontracting and Household Dynamics in Mexico* (Chicago: University of Chicago Press).
- Beuchler, Judith María (1986). *Women and Petty Commodity Production in La Paz, Bolivia*, chez June Nash et Helen Safa (éd.), *Women and Change in Latin America* (Massachusetts: Bergin et Garvey).
- Bould, Sally (2006). «The Need for International Family Policy: Mothers As Workers and As Carers», *Marriage and Family Review*, 39:1/2, 75-98.
- Bradshaw, Sarah (2008). «From Structural Adjustment to Social Adjustment: A Gendered Analysis of Conditional Cash Transfer Programmes in Mexico and Nicaragua», *Global Social Policy*, 8:1 (publication en cours).
- Brah, Avtar (1996). *Cartographies of Diaspora: Contesting Identities* (Londres: Routledge).
- Brah, Avtar; et Phoenix, Ann (2004). «“Ain’t I A Woman?” Revisiting Intersectionality», *Journal of International Women’s Studies*, 5:3, 75-86.
- Brickell, Katherine (2007). *Gender Relations in the Khmer Home: Post Conflict Perspectives*. Unpublished PhD dissertation, Department of Geography and Environment, London School of Economics.
- Budlender, Debbie (2004). *Why Should We Care About Unpaid Care Work?* (New York: Fonds des Nations Unies pour la femme).
- Centeno, Miguel Angel; et Portés, Alejandro (2006). «The Informal Economy in the Shadow of the State», chez Patricia Fernández-Kelly et Jon Shefner (éd.), *Out of the Shadows: Political Action and the Informal Economy in Latin America* (Pennsylvania: Pennsylvania State University Press), 23-48.

-
- Chakravarty, Paula; Rani, Uma; et Unni, Jeemol (2006). «Decent Work Deficits in the Informal Economy: Case of Surat», *Economic and Political Weekly* (Bombay), 41:21, 2089-97.
- Chan, Anita (2003). «A “Race to the Bottom”: Globalisation and China’s Labour Standards», *China Perspectives*, 46 (mars-avril), 41-49.
- Chant, Sylvia (1996). *Gender, Urban Development and Housing* (New York: PNUD, Publication Series for Habitat II, Volume 2).
- Chant, Sylvia (1999). «Informal Sector Activity in the Third World City», chez Michael Pacione (éd.), *Applied Geography* (Londres: Routledge), 509-527.
- Chant, Sylvia (2006). «Re-thinking the “Feminisation of Poverty” in Relation to Aggregate Gender Indices», *Journal of Human Development*, 7:2, 201-20.
- Chant, Sylvia (2007a). *Gender, Generation and Poverty: Exploring the “Feminisation of Poverty” in Africa, Asia and Latin America* (Cheltenham: Edward Elgar).
- Chant, Sylvia (2007b). «The Informal Sector and Employment», chez Vandana Desai et Robert Potter (éd.), *The Companion to Development Studies*, 2^e édition (Londres: Hodder-Arnold), 216-224.
- Chant, Sylvia (2007c). «Addressing Gender Inequalities in Cities of the South: What Role for the Millennium Development Goals?», document préparé pour le séminaire du projet UNU-WIDER “Beyond the Tipping Point: Development in an Urban World”, London School of Economics, 18-20 octobre.
- Chant, Sylvia avec Craske, Nikki (2003). *Gender in Latin America* (Londres: Latin America Bureau).
- Chant, Sylvia; et Jones, Gareth A. (2005). «Youth, Gender and Livelihoods: Perspectives From Ghana and The Gambia», *Children’s Geographies*, 3:2, 185-199.
- Chant, Sylvia; et McIlwaine, Cathy (1995). *Women of a Lesser Cost: Female Labour, Foreign Exchange and Philippine Development* (Londres: Pluto).
- Charlesworth, Hilary; et Chinken, Christine (2000). «The Boundaries of International Law: A Feminist Analysis», *Nordic Journal of International Law*, 69:4, 523-525.
- Chen, Martha (2007). «Inclusive Urban Planning», *Habitat Debate*, 13:2, *A Look at the Urban Informal Economy* (Nairobi: UN-HABITAT) (Intergovernmental Organisations – Periodicals UN [R299]) 6. [En ligne] Disponible sur le site: www.unhabitat.org/pmss/getElectronicVersion.asp?nr=2366&alt=1 [consulté en septembre 2007].
- Chen, Martha; Carr, Marilyn; et Vanek, Joann (2004). *Mainstreaming Informal Employment and Gender in Poverty Reduction: A Handbook for Policymakers and Other Stakeholders* (Londres: secrétariat du Commonwealth). [En ligne] Disponible sur le site: www.idrc.ca/en/ev-66028-201-1-DO_TOPIC.html-29k [consulté en septembre 2007].
- Chen, Martha; Vanek, Joan; Lund, Francie; Heintz, James; Jhabvala, Renana; Bonner, Christine (2005). *Progress of the World’s Women 2005: Women, Work and Poverty* (New York: UNIFEM).
- Cornwall, Andrea (2003). «Whose Voices? Whose Choices? Reflections on Gender and Participatory Development», *World Development*, 31:8, 1325-1342.

-
- Crenshaw, Kimberlé (1989). «Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics», *University of Chicago Legal Forum*, 1989, 139-167.
- Crenshaw, Kimberlé (1991). «Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color», *Stanford Law Review*, 43:6, 1241-1299.
- El Amouri Institute (1993). «Women's Role in the Informal Sector in Tunisia», chez Joycelin Massiah (éd.), *Women in Developing Economies* (Oxford: Berg), 135-166.
- Elson, Diane (1998). «The Economic, The Political and the Domestic: Business, States and Households in the Organisation of Production», *New Political Economy*, 3:2, 189-208.
- Elson, Diane (1999). «Labour Markets as Gendered Institutions: Equality, Efficiency and Empowerment Issues», *World Development*, 27:3.
- Elson, Diane (2004). «Engendering Government Budgets in the Context of Globalisation(s)», *International Feminist Journal of Politics*, 6:4.
- Fernández-Kelly, Patricia (2006). «Introduction», chez Patricia Fernández-Kelly et Jon Shefner (éd.), *Out of the Shadows: Political Action and the Informal Economy in Latin America* (Princeton: Princeton University Press), 1-22.
- Folbre, Nancy (2006). «Measuring Care: Gender, Empowerment, and the Care Economy» dans *Journal of Human Development*, 7:2, 183-199.
- Gates, Leslie C. (2002). «The Strategic Uses of Gender in Household Negotiations: Women Workers on Mexico's Northern Border», *Bulletin of Latin American Research*, 21:4, 507-526.
- González de la Rocha, Mercedes (2001). «From the Resources of Poverty to the Poverty of Resources: The Erosion of a Survival Model», *Latin American Perspectives*, 28:4, 72-100.
- González de la Rocha, Mercedes (2007). «The Construction of the Myth of Survival», *Development and Change*, 38:1, 45-66.
- Grown, Caren; Gupta, Geeta Rao; et Kes, Aslihan (2005). *Taking Action: Achieving Gender Equality y Empowering Women*, United Nations Millennium Project (UNMP), Millennium Project Task Force 3 on Primary Education and Gender Equality (London: Earthscan). [En ligne] Disponible sur le site: www.unmillenniumproject.org/documents/Gender-complete.pdf [consulté en septembre 2007].
- Grown, Caren; et Sebstad, Jennifer (1989). «Introduction: Towards a Wider Perspective on Women's Employment», *World Development*, 17:7, 937-52.
- Hochschild, Arlie (2000). «Global Care Chains and Emotional Surplus Value», chez W. Hutton et H. Giddens (éd.), *On the Edge* (Londres: Jonathan Cape), 130-146.
- Human Rights Watch (2007). «Bottom of the Ladder: Exploitation and Abuse of Girl Domestic Workers in Guinea», *Human Rights Watch*, 19:8(A).
- Jauch, Herbert (2002). «Export-processing Zones and the Quest for Sustainable Development: A Southern African Perspective», *Environment and Urbanisation*, 14:1, 101-13.

-
- Jhabvala, Renana (2007). «A Bottom-up Approach in India», *Habitat Debate* 13:2, *A Look at the Urban Informal Economy* (Nairobi: UN-HABITAT). [En ligne] Disponible sur le site: www.unhabitat.org/pmss/getElectronicVersion.asp?nr=2366&alt=1 [consulté en septembre 2007].
- Kabeer, Naila (2003). *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals: A Handbook for Policy-makers and Other Stakeholders* (Londres: secrétariat du Commonwealth). [En ligne] Disponible sur le site: www.idrc.ca/en/ev-28774-201-1-DO_TOPIC.html [consulté en septembre 2007].
- Kabeer, Naila (2007). *Marriage, Motherhood and Masculinity in the Global Economy: Reconfigurations of Personal and Economic Life*, document de travail IDS n° 290 (www.ids.ac.uk) [consulté en octobre 2007].
- Kaplinsky, Raphael (2000). «Globalisation and Unequalisation: What Can Be Learned from Value Chain Analysis?», *Journal of Development Studies*, 37:2, 117-146.
- Kantor, Paula (2002). «Female Mobility in India: The Influence of Seclusion Norms on Economic Outcomes», *International Development Planning Review*, 24:2, 145-59.
- Kawar, Mary (2000a). *Gender and Generation in Household Labour Supply in Jordan* Population Council, Meawards Regional Papers, West Africa and North Africa, No. 43.
- Kawar, Mary (2000b). «Transitions and Boundaries: Research into the Impact of Paid Work on Young Women's Lives in Jordan», *Gender and Development* (Oxfam), 8:2, 56-65.
- Kurian, Priya; et Munshi, Debashish (2003). «Negotiating Human-Nature Boundaries, Cultural Hierarchies and Masculinist Paradigms of Development Studies», chez Kum-Kum Bhavnani, John Foran et Priya Kurian (éd.), *Feminist Futures: Re-imagining Women, Culture and Development* (Londres: Zed), 146-159.
- Lessinger, Joanna (1990). «Work and Modesty: The Dilemma of Women Market Traders in Madras», chez Leela Dube et Rajni Palriwala (éd.), *Structures and Strategies* (New Delhi: Sage), 129-150.
- Lind, Amy (2002). «Making Feminist Sense of Neoliberalism: The Institutionalisation of Women's Struggles for Survival in Ecuador and Bolivia», *Journal of Developing Societies*, 18, 228-58.
- Lind, Amy; et Shane, Jessica (2003). «Queering Development: Institutionalised Heterosexuality in Development Theory, Practice and Politics in Latin America», chez Kum-Kum Bhavnani, John Foran et Priya Kurian (éd.), *Feminist Futures: Re-imagining Women, Culture and Development* (Londres: Zed).
- López Estrada, Silvia (2002). «Work, Gender and Space: Women's Home-based Work in Tijuana, Mexico», *Journal of Developing Societies*, 18:2-3, 169-195.
- Mayoux, Linda (2006). *Women's Empowerment through Sustainable Microfinance: Rethinking «Best Practice»*, document soumis aux fins de discussion, disponible sur le site: <http://www.genfinance.net> [consulté en juillet 2006].
- McCall, Leslie (2005). «The Complexity of Intersectionality», *Signs*, 30:3, 1771-1800.
- Mehrotra, Santosh; et Biggeri, Mario (2002). *Social Protection in the Informal Economy: Home-based Women Workers and Outsourced Manufacturing in Asia*, Innocenti Working Papers 97 (Florence: UNICEF Innocenti Research Centre).

-
- Miraftab, Faranak (1996). «Space, Gender and Work: Home-based Workers in Mexico», chez Eileen Boris et Elisabeth Prügl (éd.), *Homeworkers in Global Perspective: Invisible No More* (New York: Routledge), 63-80.
- Mohanty, Chandra Talpade (1991). «Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses», chez Chandra Mohanty, Ann Russo et Lourdes Torres (éd.), *Third World Women and the Politics of Feminism* (Bloomington: Indiana University Press), 51-80.
- Molyneux, Maxine (1984). «Mobilisation Without Emancipation?», *Critical Social Policy*, 10, 4:7, 59-75.
- Molyneux, Maxine (2001). *Women's Movements in International Perspective: Latin America and Beyond* (Houndmills, Basingstoke: Palgrave).
- Molyneux, Maxine (2006). «Mothers at the Service of the New Poverty Agenda: Progresal/Oportunidades, Mexico's Conditional Transfer Programme», *Journal of Social Policy and Administration*, 40:4.
- Moser, Annalise (2007). *BRIDGE Gender and Indicators: Overview Report* (Sussex: BRIDGE, Institute of Development Studies) (<http://www.bridge.ids.ac.uk>) [consulté en septembre 2007].
- Moser, Caroline (1978). «Informal Sector or Petty Commodity Production: Dualism or Dependence in Urban Development?», *World Development* 6, 9/10, 1041-1964.
- Moser, Caroline (1984). «The Informal Sector Re-Worked: Viability and Vulnerability in Urban Development», *Development Dialogue* 5 (2), 135-178.
- Moser, Caroline (1993). *Gender Planning and Development* (Londres: Routledge).
- Moser, Caroline (2007) (éd.). *Reducing Global Poverty: The Case for Asset Accumulation* (Washington, DC: Brookings Institution Press).
- Moser, Caroline; et McIlwaine, Cathy (2000a). *Urban Poor Perceptions of Violence in Colombia* (Washington, DC: Banque mondiale).
- Moser, Caroline; et McIlwaine, Cathy (2000b). *Violence in a Post-Conflict Context: Urban Poor Perceptions from Guatemala* (Washington, DC: Banque mondiale).
- Moser, Caroline; et Rodgers, Dennis (2005). *Change, Violence and Insecurity in Non-Conflict Situations*. Document de travail n° 245 (Londres: Overseas Development Institute).
- Mukhopadhyay, Maitrayee; et Wong, Franz (éd.) (2007). *Revisiting Gendertraining. The Making and Remaking of Gender Knowledge: A global sourcebook* (Amsterdam: Royal Tropical Institute, Oxfam GB).
- Nelson, Nici (1997). «How Women and Men get by and still get by, only not so well: The Sexual Division of Labour in the Informal Sector of a Nairobi Squatter Settlement», chez Josef Gugler (éd.), *Cities in the Developing World: Issues, Theory, Policy* (Oxford: Oxford University Press), 156-70.
- Palmer, Ingrid (1992). «Gender, Equity and Economic Efficiency in Adjustment Programmes», chez Haleh Afshar et Carolyne Dennis (éd.), *Women and Adjustment Policies in the Third World* (Houndmills: Macmillan), 69-83.

-
- Palmer, Ingrid (1995). «Public Finance from a Gender Perspective», *World Development*, 23:11, 1981-1986.
- Pearson, Ruth (2007). «Beyond Women Workers: Gendering Corporate Social Responsibility», *Third World Quarterly*, 28:4, 731-49.
- Pedwell, Carolyn; et Perrons, Diane (2007). *The Politics of Democratic Governance: Organising for Social Inclusion and Gender Equity* (Londres: One World Action).
- Perrons, Diane (2004). *Globalisation and Social Change: People and Places in a Divided World* (Londres: Routledge).
- Perrons, Diane (2005). «Gender Mainstreaming and Gender Equality in the New (Market) Economy: An Analysis of Contradictions», *Social Politics*, 12 (automne 2005), 389-411.
- Peters, Julie; et Wolper, Andrea (éd.) (1994). *Women's Rights, Human Rights: International Perspectives* (Londres: Routledge).
- Pineda-Ofreneo, Rosalinda (2002a). «Confronting the Crisis: Women in the Informal Sector», chez Jeanne Frances Illo et Rosalinda Pineda-Ofreneo (éd.), *Carrying the Burden of the World: Women Reflecting on the Effects of the Economic Crisis on Women and Girls* (Quezon City: University of the Philippines Centre for Integrative and Development Studies), 51-70.
- Pineda-Ofreneo, Rosalinda (2002b). «The Informal Sector Four Years Later», chez Jeanne Frances Illo et Rosalinda Pineda-Ofreneo (éd.), *Carrying the Burden of the World: Women Reflecting on the Effects of the Economic Crisis on Women and Girls* (Quezon City: University of the Philippines Centre for Integrative and Development Studies), 71-82.
- Renaut, Anne (2004). «The Informal Economy: Women on the Front Line», *Trade Union World, Briefing* (Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Bruxelles), 2, 1-3.
- Renaut, Anne; et Blain, Didier (2004). «SEWA: Helping Women in the Informal Economy to Become Self-sufficient», *Trade Union World, Briefing* (Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Bruxelles), 2, 14.
- Renaut, Anne avec Public Services International (PSI) (2004). «Africa: Meeting Between Women Street Vendors and Municipal Employees», *Trade Union World, Briefing* (Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Bruxelles), 2, 7.
- Scott, Alison MacEwen (1991). «Informal Sector or Female Sector? Gender Bias in Labour Market Models», chez Diane Elson (éd.), *Male Bias in the Development Process* (Manchester: University of Manchester Press), 105-132.
- Singh, Madhu (éd.) (2005). *Meeting Basic Needs in the Informal Economy: Integrating Education and Training for Decent Work, Empowerment and Citizenship*, UNESCO-UNEVCO, Technical and Vocational Education and Training Series, Vol. 2 (New York: Springer).
- Standing, Guy (1999). «Global Feminisation Through Flexible Labour: A Theme Revisited», *World Development*, 27:3.
- Vera-Sanso, Penny (1995). «Community, Seclusion and Female Labour Force Participation in Madras, India», *Third World Planning Review*, 17:2, 155-167.

-
- Vera-Sanso, Penny (2006a). «Defining the Neighbourhood in South India», chez de Neve et Henrike Donner (éd.), *The Meaning of the Local: Revisiting the Urban Neighbourhood in South India* (Londres: UCL/Routledge).
- Vera-Sanso, Penny (2006b). «Experiences in Old Age: A South Indian Example of How Functional Age is Socially Structured», *Oxford Development Studies*, 34:4, 457-472.
- Weliwita, Ananda; Ha, Yejin; et Kiwala, Lucia (2007). «Women eking out a living in Nairobi's informal economy», *Habitat Debate* 13:2, *A Look at the Urban Informal Economy* (Nairobi: UN-HABITAT) (Intergovernmental Organisations – Periodicals UN [R299]) 20. [En ligne] Disponible sur le site: www.unhabitat.org/pmss/getElectronicVersion.asp?nr=2366&alt=1 [consulté en septembre 2007].
- Ypeij, Annelou (2000). *Producing Against Poverty: Female and Male Micro-entrepreneurs in Lima, Peru* (Amsterdam: Amsterdam University Press).